LE SEMEUR DU KASAÏ

Revue pluridisciplinaire
Numéro 1, premier semestre 2023

Le Semeur du Kasaï (LSK) est une revue scientifique pluridisciplinaire. C'est un des résultats durables du projet « Leadership en développement coopératif ». Ce dernier a été financé, de 2003 à 2008, par l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre du programme de partenariat des Collèges canadiens (PPCC). Le Collège Boréal en était le maître d'oeuvre.

Les textes publiés dans cette revue expriment librement les opinions de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité des éditeurs institutionnels que sont l'Institut supérieur de développement rural (ISDR-Tshibashi) et l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI). Un comité d'appui scientifique constitué de Kasaïens de la Diaspora collabore à la réalisation de la revue.

Pour toute correspondance concernant les droits d'auteur et le contenu de la revue (articles, comptes rendus, notes et remarques) et toute demande concernant la rédaction, prière de s'adresser à : Le Semeur du Kasaï, ISDR-TSHIBASHI, B. P. 70 Kananga, Kasaï Central, République démocratique du Congo. isdr_tshibashi@yahoo.ca ou Comité scientifique appui akbululu@hotmail.com.

© 2023 Le Semeur du Kasaï et les auteurs
Dépôt légal – Premier semestre 2023
Bibliothèque nationale de la RD Congo
KK 3.0704 – 57 057 ISSN 1913-9608 (en ligne : www.kuetu.com)
ISSN 1913-9594 (imprimé)

Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur au Canada. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Rédacteur responsable : Professeur Laurent Kadiebwe Tshidika (kadielaurent@gmail.com)
Directeur de rédaction : Professeur Eddie Kabasele Munyoka (edkabas@yahoo.com)
Directeur de rédaction adjoint : Professeur Jean-Pierre Kapongo (jptkapongo@yahoo.co.uk)
Secrétaire de rédaction : C.T (poste à combler)

Comité scientifique de sélection
Crispin Maalu-Bungi Lungenyi Lumwe, Modeste Bukasa Tubadikukub, Jean-Claude Tshilumbayi Masau, Frédéric Nyoka Mupangila, Félicien Mulamba Mubyabu, Sylvain Mulowayi Dibaya, Timothée Kazadi Kimbu Musopua, Diambile Luboya, Bien-Aimé Kabemba Tubelangane, Grégoire Ngalamulume Tshiebue, Philipe Kanku Tubenzele, Bululu Kabatakaka, Stéphane Tubene, Thomas Bakajika, Lambert Museka Ntumba, Etienne Mutshipayi, Ntumba Mwena Mwanza, Paulin Ntumba Ngandu, Tshijiuke Kabongo, Jean-Pierrre Tshikuna Matamba, Mpampa Mpampa, Sylvain Kalamba Nsapo, Albert Bakalowe, Tshilembi Mbowa, Katalayi Jean-Pierre Kanku, José Tshisungu wa Tshisungu.

Études et essais

Pierre Ndolamb Ngokwey. *Le soft power de la RD Congo*. P.5-23

Bululu Kabatakaka, Charbel Kayembe Wabanza et Viviane Kangudi Tshibuabua. *Disponibilité de quelques produits forestiers non ligneux dans la ville de Kananga/Province du Kasaï central.* P.23-34

Albert Mfuamba Kazadi, Bertin N. Kabongo Lukuanga et Dieudonne K. Lushiku. *Étude thématico-herméneutique de quelques adages luba-luluwa sur et pour les enfants*.P.35-50

Dylo Nkongolo Katolo, Grace Kabongo Batuambi, Alex Ngangolo Lungambo et Alphonse Tshinkunku Mukandila. *Effets des dates de semis sur le rendement de niébé à Kananga.* P.51-60

Gilbert Mundadi Mutela. *Perception des effets des infrastructures de base sur les activités socioéconomiques des kanangais.* P.61-75

Emmanuel Mboti Samvula. *La gestion participative de la faune sauvage dans le territoire de Luiza : les expériences du ranch de Mubinza.* P.77-87

Le *soft power* de la RD Congo*

Pierre Ndolamb Ngokwey
Professeur des Universités

*La publication originale de cet article est dans la Revue Congo Afrique numéro 571 de janvier 2023.

Résumé

La RD Congo a bel et bien du soft power. Cet essai fait l'inventaire de ses atouts d'hier et d'aujourd'hui et démontre que la mobilisation de ceux-ci permettrait au pays d'occuper la place qui est la sienne, celle d'un géant au cœur de l'Afrique, qui brille de mille feux et qui trace la voie du continent.

Mots clés*:* Soft Power, Rd Congo.

INTRODUCTION

Dans son ouvrage récent sur le *soft power* de l'Afrique, Oluwaseun Tella explique pourquoi il ne se concentre essentiellement que sur 4 pays, à savoir le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Égypte. Il note, en passant, qu'il a choisi de ne pas parler de la RD Congo car, selon lui, la RD Congo ne projette pas de *soft power*, n'exerce aucune influence significative sur l'Afrique et ne figure pas dans *l'Index Mondial du Soft Power*[1].

Qu'est-ce que le *soft power*, ce concept qui depuis près de trente ans occupe politologues, historiens, diplomates, internationalistes, et journalistes et dont la RD Congo serait dépourvue, selon Tella ? Dans la première partie de cet essai, nous rappelons brièvement le concept de *soft power*. Dans la deuxième partie, nous décrivons et analysons les ressources et leviers du *soft power* zaïrois qui semblent marquer l'apogée du *soft power* du pays, notamment l'excellence académique, l'effervescence musicale et artistique en général, et les succès sportifs ; la troisième partie explore de nouveaux atouts du *soft power* congolais. Ces atouts sont nombreux, allant des atouts culturels (musique et arts plastiques, églises) aux valeurs politiques de la démocratisation et des droits de l'homme ainsi qu'à la revitalisation de la politique étrangère.

SOFT POWER, HARD POWER

Dans cet essai, je préfère utiliser l'expression « *soft power* » plutôt que sa traduction française « puissance douce », car *soft power* s'est imposé comme tel et est utilisé dans sa formulation anglaise dans presque toutes les langues.

[1] Oluwaseun TELLA, *Africa's Soft Power*, London, Routledge, 2021, p. 3.

Le concept « *soft power* » a été inventé en 1990 par le Professeur Joseph Nye, politologue internationaliste américain de Harvard[2]. La question qui préoccupait Nye à l'époque était de savoir comment en relations internationales les États parvenaient à s'influencer. À côté de la manière forte, dite *hard power* qui consiste à utiliser la force ou la menace de la force pour influencer les États, il y a, selon Nye, le *soft power* qui utilise la persuasion et l'attraction. Nye définit le so*ft power* comme « une dynamique créée par une nation par laquelle d'autres nations cherchent à l'imiter, à se rapprocher d'elle, et à aligner leurs intérêts en conséquence »[3].

Pour utiliser l'image de la carotte et du bâton, ce dernier serait le *hard power* – pour contraindre et la carotte le *soft power* – pour convaincre. À titre d'exemple, l'utilisation de la bombe atomique pendant la 2e guerre mondiale était une manifestation de *hard power*, tout comme l'était le survol dissuasif de certaines capitales africaines par des avions de chasse Mirages Zaïrois. En revanche, l'invasion mondiale des produits culturels américains, notamment la production hollywoodienne ou la prééminence de la musique congolaise à travers l'Afrique sont des processus de *soft power*.

Ainsi le *hard power* d'un pays se mesure notamment à ses ressources militaires et économiques. Cependant, le *soft power* se mesure principalement par son attractivité, entre autres, culturelle. Une puissance moderne doit avoir aussi bien le *hard* que le *soft power* ; le *hard power* à lui seul ne suffit plus. La taille du pays, de sa population, de son armée ou de son économie ne suffit plus. C'est justement cette utilisation conjointe du *hard* et du *soft power* qui constitue le *smart power* (la puissance intelligente)[4].

L'importance stratégique du *soft power* est telle que même les pays à fort *hard power* investissent des moyens énormes pour développer leur *soft power*. Un pays comme les États-Unis d'Amérique, grande puissance économique et militaire, est aussi une puissance culturelle, comme l'indique l'américanisation du monde dans la mondialisation culturelle (Hollywood, McDonald, Coca-Cola, Universités de renom, Google, Microsoft, etc.)[5] et sa coopération au développement. En Chine, le *soft power* a été officiellement adopté comme principe politique au 17e Congrès du Parti Communiste Chinois en 2007 et des ressources importantes sont mises à sa disposition. La promotion de la langue, l'implantation des Centres Culturels Confucius, l'accueil des grands événements mondiaux, et même la construction des infrastructures dans des pays du Sud font partie de ce mouvement pour améliorer l'image de la Chine et étendre sa sphère d'influence[6]. L'utilisation en Chine de *soft power* dans les discours et stratégies politiques, réflexions intellectuelles et recherches académiques est telle que Lee Kuan Yew, le

[2] Joseph NYE, *Bound to Lead* : *The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books.
[3] Joseph NYE, « Soft power: The evolution of a concept », in *Journal of Political Power*, (février 2021), vol. 14, no 1, p. 196-208.
[4] Joseph NYE, "Get smart: Combining Hard and Soft Power", in *Foreign Affairs*, 88(4), pp. 160-163.
[5] Ndolamb NGOKWEY, « Mondialisation culturelle en RD Congo : Aspects et Dimensions », in *Congo-Afrique* (janvier 2021), n° 551, pp. 35-51.
[6] Taylor BEITH, *The Dragon's Silver Tongue*. *Chinese Soft Power in the Age of XI Jinping*, Middletown, Beith, 2022.

Premier Ministre Singapourien, a pu écrire : « même si les Chinois n'ont pas inventé l'expression *soft power*, ils ont exercé (le *soft power*) avec une maîtrise exceptionnelle »[7].

Certains pays projettent admirablement bien leur *soft power*. C'est le cas de la France avec sa langue et sa gastronomie. C'est aussi le cas de la Corée du Sud avec sa musique K-POP, ses séries télévisées, et sa technologie ou encore du Brésil avec son football, son carnaval, ses universités et sa technologie aéronautique.

En Afrique, le *soft power* du Nigeria se fait sentir grâce à la vitalité de Nollywood, sa dynamique industrie cinématographique, grâce aux imposants afrobeats de sa musique qui ont conquis le monde, à sa littérature de classe mondiale, à sa contribution en effectifs aux opérations multilatérales de maintien de la paix, etc. Qui aurait pu imaginer, il y a dix ans, que l'on entendrait des chansons nigérianes dans les boîtes de nuit congolaises ou que les mariages traditionnels congolais copieraient les mariages nigérians tels que vus dans les nombreux films nigérians largement diffusés et suivis en RD Congo ?

Nye a identifié trois piliers du *soft power* : la culture, les valeurs politiques, et la politique étrangère[8]. De nombreuses études sur le *soft power* utilisent cette grille dans leurs analyses. Les classements des pays par *soft power* s'inspirent aussi largement de cette catégorisation. Un des classements les plus connus des pays selon leur *soft power* se trouve dans le Rapport sur le *Soft Power* 30 publié annuellement depuis 2015 par le Cabinet de Consultation Portland et le Centre de diplomatie publique de l'Université de Californie du Sud (USC), à Los Angeles[9]. Leurs indicateurs couvrent différents domaines dans chaque pays : la gouvernance, la digitalisation, la culture, l'éducation, l'entrepreneuriat, la cuisine, la technologie, la convivialité, la politique étrangère, etc. Le *Global Soft Power Index* publié annuellement par Brand Finance, un cabinet de consultation, utilise les paramètres suivants : Affaires et commerce, gouvernance, relations internationales, culture et héritage, communications et media, éducation, science et technologie, peuples et valeurs[10].

Il y a aussi le *World Soft Power Index* de l'*Indian Strategic Studies Forum* (ISSF) qui utilise aussi bien des critères économiques (aide économique, stabilité, influence dans les institutions internationales, force du passeport, etc.) que politiques et culturels (pénétration des médias, tourisme, etc.). Le classement des *Best countries* (meilleurs pays) publié annuellement depuis 2016 par la célèbre Faculté d'études de la Communication de l'Université de Pennsylvanie et le journal *US News and World Reports*, range les pays selon huit attributs : la qualité de la vie, l'entrepreneuriat, l'objectif social (droits de l'homme, genre, justice, etc.), l'influence culturelle, l'ouverture aux affaires, l'aventure (tourisme), l'héritage culturel, etc. On l'aura remarqué, même ce classement qui n'a pas *soft power* dans son appellation utilise des indicateurs « doux » qui entrent pour la plupart dans les trois piliers de Nye.

[7] Lee KUAN YEW, « Contest for influence in Asia-Pacific », in *Forbes (*juin 2007*).*
[8] Joseph NYE, *Soft Power*: *The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs.
[9] Jonathan MCCLORY, *The Soft Power 30 Report*, New York, Portland, 2019, p. 125.
[10] Brand FINANCE, *Global Soft Power Index*, London, BF, 2021.

Il existe aussi des classements régionaux de *soft power*, tel le *Asia Power Index* qui couvre 26 pays et territoires d'Asie et est publié depuis 2018 par l'Institut Lowy, un *think tank* australien[11]. Ce classement utilise huit mesures de pouvoir, trente sous-mesures thématiques et cent trente et un indicateurs concernant aussi bien les ressources (économiques, militaires, la résilience) que l'influence (culturelle, diplomatique, etc.).

Il est intéressant de noter : (1) le grand nombre des classements mondiaux de *soft power* – une illustration de l'importance de cet outil conceptuel dans l'analyse des relations internationales ; (2) l'adoption et l'adaptation des trois piliers de Nye pour construire les catégories d' indicateurs et paramètres ; (3) la relative similitude des résultats de ces classements malgré la diversité des méthodologies utilisées – les « suspects habituels » (USA, France, Grande Bretagne, etc.) se retrouvent souvent dans le peloton de tête ; et (4) la relative absence des pays africains dans ces classements. En effet, à part l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya et le Maroc qui d'ailleurs n'apparaissent pas tous dans tous les classements -qui ne couvrent pas tous les pays du monde-, les autres pays africains brillent par leur absence. La RD Congo figure pourtant dans le classement de l'Indice Mondial de *Soft Power*, 116^{e} sur 120 pays classés[12]. Peut-on pour autant affirmer, comme le fait Tella, que la RD Congo n'a pas de *soft power* et qu'elle n'exerce aucune influence régionale ?

En plus de trente ans d'utilisation, le concept *soft power* a évolué suite aux débats théoriques et critiques qu'il a suscités et à sa confrontation avec la réalité. Par exemple, il est devenu évident, comme Nye lui-même l'a noté récemment[13] que *hard power* et *soft power* ne devaient pas être considérés comme des catégories dichotomiques, mais plutôt comme des points extrêmes d'un continuum, de sorte que l'on puisse trouver des éléments de l'un dans l'autre, et vice-versa. Par ailleurs, le concept ayant été critiqué pour son ancrage libéral et américain, on note une tendance marquée vers sa « desamericanisation ». Par exemple, *soft power* est utilisé en Chine non seulement pour les relations entre États, mais aussi à l'intérieur du pays, notamment à l'endroit des minorités (Ouighours, Tibétains, etc.) ?[14] Pour l'Afrique, Tella prône l'africanisation de *soft power* en y incluant une composante philosophique comme le *harambe* kenyan, le *ubuntu* sud africain, ou le *omulowabi* nigérian[15].

Il y a aussi des difficultés liées à la complexité des groupes cibles. Détruire des infrastructures ennemies (*hard power*) est plus facile que modifier les attitudes de ses adversaires (*soft power*), ce qui est en plus un travail de longue haleine. Les études sur le *soft power* sont également confrontées à la difficulté de mesurer les succès opérationnels, de déterminer l'efficacité du *soft power*. Des résultats tangibles existent pourtant, même s'il n'est pas aisé de les quantifier. On cite souvent, à cet égard, le succès des échanges culturels américains pendant la guerre froide.

[11] Lowy Institute, *Asia Power Index*, Sydney, Lowy, 2021.
[12] Brand Finance, *Global Soft Power Index*, London, Brand Finance, 2022.
[13] Joseph NYE, " Soft power: The evolution of a concept", in *Journal of Political Power* (février 2021), n^{o} 14(1), p. 207.
[14] Taylor BEITH, *The Dragon's Silver Tongue*, Middletown, Beith, 2022, pp. 33-35.
[15] Oluwaseun TELLA, *Africa's Soft Power*, London, Routledge, 2021, p. 226.

D'aucuns considèrent même que la fin pacifique de la guerre froide est due à une différence de *soft power*[16].

Nonobstant l'évolution du concept et les difficultés auxquelles il est confronté, certaines de ses dimensions demeurent constantes : (1) L'action de transformation directe ou indirecte des attitudes des audiences ciblées ; (2) Un horizon temporel plus grand que le *hard power* ; (3) Une plus grande indication pour atteindre des objectifs généraux plutôt que spécifiques ; (4) Le rôle actif non seulement des États, mais aussi de la société civile[17].

LE *SOFT POWER* DU ZAÏRE

Nous allons, pour les besoins d'illustration, décrire et analyser quelques aspects du *soft power* zaïro-congolais, avec une attention particulière pour la période de la politique de l'authenticité (1971-1991), quand le *soft power* zaïro-congolais semblait à son apogée. Nous examinons la politique de l'authenticité elle-même, ainsi que d'autres instruments du *soft power* zaïro-congolais : les institutions académiques, la musique, les sports, etc.

Excellence académique

L'excellence dans la recherche et l'enseignement est un vecteur majeur de *soft power*. L'Université Lovanium (Kinshasa) et l'Université Officielle du Congo (Lubumbashi) ont longtemps été des pôles de référence et d'attraction de l'élite intellectuelle africaine. L'Université Lovanium avait, par exemple, le tout premier Centre de recherche nucléaire en Afrique Subsaharienne. De la même manière, les Centres de recherche agronomique de la RD Congo ont été et demeurent des références mondiales en qualité, diversité, utilité et application de leurs recherches. Dans ces Universités, le corps professoral, de nationalités diverses, provenait d'horizons et traditions académiques différents, contribuant ainsi à la vivacité des débats académiques. Les étudiants eux-mêmes provenaient de différents pays, attirés qu'ils étaient par le prestige des Universités congolaises, même si les Congolais/Zaïrois constituaient, bien entendu, la majorité des étudiants.

Les Revues scientifiques étaient publiées régulièrement pour la diffusion des résultats aussi bien théoriques que pratiques des recherches. Il importe de noter à titre illustratif la contribution exceptionnelle des théologiens zaïrois/congolais (Malula, Bimwenyi, Ntedika, Tshibangu, Mulago, etc.) qui ont littéralement révolutionné la théologie africaine, notamment en théorisant l'inculturation théologique, ajoutant ainsi une nouvelle lumière au rayonnement intellectuel du pays. Il faut mentionner aussi d'autres jeunes zaïrois/congolais en sciences humaines et sociales dont les voix ont porté (et portent encore) en Afrique et bien au-delà (Mudimbe, Ndaywel, Nzongola, Ilunga Kabongo, Elikya Mbokolo, etc.) dans leur effort de sortir les sciences humaines et sociales congolaises du carcan de la « bibliothèque coloniale », comme dirait

[16] Joseph NYE, « Soft power : The evolution of a concept », in *Journal of Political Power* (février 2021), nº 14(1), pp. 196-208.
[17] Joseph NYE, « Soft power : The evolution of a concept », in *Journal of Political Power* (février 2021), n° 14(1), p. 207.

Mudimbe[18]. Ces Universités avaient des partenariats féconds dans la recherche et l'enseignement avec des Institutions mondialement reconnues, telles que la Faculté d'Agronomie de Gembloux, l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers, ou la Fondation Rockefeller (USA). Deux Universités ouest - africaines ont même bénéficié des largesses de Mobutu pour leur création.

Il importe aussi de noter qu'une Institution artistique, l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa, a longtemps attiré de nombreux artistes africains qui venaient apprendre, se former en peinture et sculpture. Dirigé pendant de nombreuses années par le regretté sculpteur Alfred Liyolo, l'Académie reflétait le talent de la peinture congolaise et la reconnaissance que ces aspirants artistes africains avaient pour les artistes congolais. A côté de Liyolo dont de nombreuses œuvres sont rentrées dans des collections, on peut également citer Mavinga, Ndavu, Pili Pili, entre autres.

« *De la musique avant toute chose* » (P. Verlaine)
« De la musique avant toute chose », avait écrit Verlaine. Faute de l'écrire eux-mêmes, les Zaïro-congolais l'ont toujours vécu comme tel, avant, pendant, et après toute chose, qu'il s'agisse des moments de joie ou de douleur. La musique zaïro-congolaise a toujours été une composante essentielle du *soft power* du pays. Elle a conquis toute l'Afrique. De *l'Indépendance Cha Cha*, *Africa Mokili Mobimba*, à *Boma l'heure*, *Matinda*, *Zadio*, *Mokolo nakokufa*, *Nakomitunaka*, *Tambola na Mokili*, *Sexy Madjesi*, *Kala ye Boeingi*, *Maze*, *Nakeyi Nairobi*, *Ousmane Bakayoko* et *Mario*, les grands titres de la musique zaïro-congolaise sont connus à travers l'Afrique. Même une chanson publicitaire d'une marque de savon (Savon Omo) a fait danser l'Afrique, tellement son rythme était entrainant. Les musiciens zaïrois et les orchestres zaïrois ont fait la pluie et le beau temps pendant leurs tournées en Afrique. Kalle, Franco, Rochereau, Nico, le Trio Madjesi, Koffi, Papa Wemba et maintenant Werrason, J.B. Mpiana, Fally Ipupa, Ferre Gola, Heritier Watanabe et Karmapa, sont des idoles d'Afrique, tout comme Kanda Bongo Man, Ray Lema, Awilo Longomba et Kaysha, moins populaires en RD Congo, mais qui ont contribué largement à populariser la musique zaïro-congolaise à l'étranger.

Une personnalité politique ouest-africaine m'a demandé ce que Rochereau mettait dans sa bouche pour chanter comme il le faisait et « un musicien-ingénieur de son » béninois, le regretté Oscar Kidjo (grand frère de Angélique Kidjo), se demandait comment Dr Nico parvenait à produire les sons qu'il produisait avec la technologie de son époque. Il est intéressant de noter que certains musiciens zaïro-congolais ont véritablement conquis l'Afrique à partir d'autres capitales africaines, en particulier Abidjan pour Lokua Kanza, Sam Manguana, Tshala Muana, Barbara Kanam, et Lomé, pour Abeti Masikini. Rochereau était le premier musicien africain à jouer dans la salle mythique de l'Olympia à Paris, le 12 décembre 1970, et depuis lors plusieurs autres musiciens du pays ont fait des premières dans des lieux de spectacles européens et américains emblématiques (Bercy, Madison Square Garden, etc.). Papa Wemba, Kester

[18] Valentin-Yves MUDIMBE, *L'Invention de l'Afrique. Gnose, philosophie, et ordre de la connaissance*, Paris, Présence Africaine, 2021.

Emeneya et Zaiko Langa Langa font partie d'un cercle fermé d'artistes qui ont eu à prester au Japon.

Une belle illustration du succès de la musique zaïroise hors des frontières nationales est la création d'orchestres japonais jouant des rythmes zaïrois et chantant en lingala. Le tout premier est sans doute le Yoka Choc du « leader » Rio Nakagawa qui, dans une interview avec Claudy Siar de Radio France Internationale (RFI), proclamait vouloir ramener la rumba zaïroise à son âge d'or, à travers leur album avec des chansons originales, toutes composées par des Japonais en lingala ! Il y a aussi les orchestres *Pili Pili* et Karly Chickers qui ont même accompagné Papa Wemba lors d'un concert au Japon.

La musique zaïroise, chantée principalement en lingala, a donné à cette langue une prééminence sur les autres langues nationales zaïroises à l'échelle continentale. Le lingala est reconnu et apprécié comme langue à travers l'Afrique. Des chanteurs de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est introduisent régulièrement, dans leurs chansons, des expressions ou séquences en lingala. Le « *frangala* », ce mélange de Français et de Lingala, semble rendre le lingala accessible aux non-lingalophones. D'aucuns vont jusqu'à affirmer abusivement que le lingala est la plus belle et plus musicale langue africaine ; sans doute une confusion entre l'éventuelle musicalité intrinsèque du lingala et le fait que la plupart des africains ne le connaissent que comme langue chantée.

La rumba, comme danse et musique, est maintenant inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO). Elle est bien identifiée aux deux Congo. D'autres danses congolaises ont fait bouger des générations africaines : *soukous*, *boucher*, *kiri kiri*, *soum djoum*, *jobs*, *madiaba*, *mayeno*, *mukonyonyo*, *choqué*, *appolo*, *funky*, *sonzo*, *zekete*, *caneton*, *cavacha*, *ekonda saccade*, *coucou dindon*, *sundama*, *ndombolo*, etc.

Cette effervescence musicale et culturelle zaïroise était telle qu'elle attrayait pour des performances au Zaïre des célébrités étrangères du monde musical. Le Zaïre était l'endroit où il fallait être. La scène zaïroise était devenue une attraction internationale. C'est ainsi que les plus grandes stars du show business américain (James Brown), européen (Johnny, Adamo), africain (Makeba, Eboa Lotin, les Ballets Guinéens, etc.) ont littéralement défilé au Zaïre, dans un vaste rendez-vous du « donner et du recevoir ». Manu Dibango y a passé un moment d'apprentissage. Des musiciens tchadiens et gabonais ont passé plusieurs mois de stage musical au Zaïre. Douce puissance !

L'authenticité prônée au Zaïre comme vision politique et philosophie avait une cohérence anthropologique et historique qui a contribué sans conteste au rayonnement du Zaïre, malgré ses dérives vers le culte de la personnalité du Président Mobutu[19]. Il suffit de penser notamment au fait que les pratiques de débaptisation des noms des personnes et des lieux initiées dans le cadre de l'authenticité ont été reprises au-delà des frontières nationales, au Tchad, au Gabon, et

[19] Bob WHITE, « L'incroyable machine d'authenticité : L'animation politique et l'usage public de la culture dans le Zaïre de Mobutu », in *Anthropologie et Sociétés* (2006), 30(2), pp. 43-63.

au Togo, par exemple. Même l'institution des groupes d'animation puisant leurs chants et danses des traditions a été adoptée dans ces pays. Il en est de même de l'abandon de la cravate et de la préférence accordée aux tenues non occidentales. Ces exemples illustrent à suffisance l'influence que le Zaïre avait sur la scène africaine. C'est ce rayonnement diplomatique qui explique en partie que l'annonce fracassante du Président Mobutu de la rupture des relations diplomatiques du Zaïre avec Israël ait été suivie d'une cascade de ruptures par d'autres pays africains, car « entre un frère et un ami, le choix est clair ». Il est intéressant de noter, en passant, que les efforts diplomatiques du Président Mobutu à rallier plus tard d'autres Chefs d'État à son idée de création d'une Ligue des États Négro-Africains (LENA) n'ont pas abouti ; sans doute que le *soft power* et même le *hard power* du Zaïre (illustré notamment par son leadership sur la Force interafricaine déployée au Tchad entre 1978 et 1982), étaient déjà en déclin à cette époque.

Même dans le domaine religieux, le rite zaïrois, plus précisément, le Missel Romain pour les diocèses du Zaïre, comme il est officiellement désigné, est un véritable accomplissement d'inculturation ; il a été approuvé par le Vatican en 1988 et est depuis lors adopté et/ou adapté par d'autres diocèses africains. Douce puissance !

Les sports

Les sports ont, eux aussi, contribué au rayonnement de l'image du Zaïre. En football, le double triomphe continental des Léopards (1968, 1974), leur participation historique à la Coupe du Monde 1974 (la première équipe africaine à pénétrer le gotha du football mondial), la suprématie du TP Engelbert Mazembe qui écrasait tout sur son passage ont porté très haut les couleurs nationales et l'image du pays. En 1981, dans la petite ville de Feira de Santana au Nord-Est du Brésil, mon mécanicien me demande d'où je venais. Quand je lui dis que je venais du Zaïre, son visage s'éclaircit d'un grand sourire et il cria : « le pays de Mayanga et de Kakoko ». Et il m'expliqua qu'aucun Brésilien ne pourrait oublier l'équipe du Zaïre dont la défaite face à l'Écosse a permis au Brésil de passer au tour suivant de la Coupe du Monde 1974.

Mais il n'y avait pas que le football qui brillait au Zaïre. Les exploits du champion de boxe Mamba Shako, ou les victoires théâtrales et ésotériques de Edingwe en "catch" concouraient pareillement à la « douce puissance » du Zaïre. C'est en partie en raison de cette excellence sportive zaïroise et des facilités financières disponibilisées par l'État zaïrois que le grand combat de boxe Ali-Foreman, *the Rumble in the Jungle*, suivi dans le monde entier, a pu être organisé à Kinshasa en 1974, mettant encore une fois avec panache le Zaïre sur la carte des plus grands événements sportifs mondiaux.

Un rayonnement certain

Il est clair que tout semblait concourir au rayonnement du Zaïre en Afrique et dans le monde, à tel point que certaines capitales africaines avaient des quartiers dénommés Zaïre. Dans certains pays ouest-africains, pour dire de quelqu'un qu'il était riche, on disait qu'il avait des zaïres (la monnaie Zaïre étant forte à l'époque). Il y avait aussi l'image que projetait la compagnie nationale d'aviation Air Zaïre dont les avions, véritables léopards volants, parcouraient les airs d'Afrique et d'Europe. La « Côtière » était un vol qui, tous les lundis, partait de Kinshasa à

destination de Dakar, en passant par Libreville, Lomé, Abidjan et Conakry et qui refaisait le trajet inverse mardi. Cette présence dans les airs projetait une image du Zaïre comme puissance technologique moderne. Un ami ouest-africain m'a dit que certaines personnes se rendaient à l'aéroport tirées à quatre épingles, non pas pour accueillir des passagers, mais juste pour le plaisir de voir cet avion atterrir et décoller : tout un événement ! Lors d'une visite de terrain, une ministre d'Afrique de l'Ouest m'a présenté à une coopérative des femmes rurales en ces termes : « Notre frère Ngokwey vient du Zaïre, le pays du *kwasa kwasa* ; il est le représentant de l'UNICEF ». Malgré les applaudissements et les éclats de rire joyeux des femmes, j'avoue que cette présentation m'avait quelque peu irrité - après tout, je n'étais pas là comme zaïrois, et certainement pas comme danseur-, mais n'est-il pas extraordinaire que des femmes rurales ouest-africaines connaissent le Zaïre et le *kwasa kwasa* ?

Ce n'est certainement pas par hasard que c'est pendant cette décennie d'apogée du *soft power* zaïrois que le pays était une présence avec laquelle il fallait compter en Afrique centrale, en Afrique et dans le monde ; une voix qui se faisait entendre et qu'il fallait écouter. Le Président Gerald Ford a écrit au Président Mobutu, le 21 novembre 1975, une lettre à l'occasion du 10e anniversaire de la deuxième république dans laquelle il disait, entre autres : « Je vous félicite pour les résultats obtenus pour l'anoblissement de l'héritage culturel de la nation et l'atteinte d'une position de responsabilité et de respect dans les […] du monde »[20]. C'est précisément cette position de responsabilité et de respect à l'échelle africaine qui explique que des initiatives zaïroises aient mobilisé et entraîné d'autres pays africains. Nous avons déjà mentionné la décision zaïroise de rompre les relations diplomatiques avec Israël qui a été suivie par beaucoup de pays africains ainsi que la politique et les pratiques de l'authenticité zaïroise qui ont été copiées par d'autres pays. Il convient de noter aussi que des initiatives zaïroises ont abouti à la mise en place des institutions sous-régionales. C'est le cas du Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA) et même de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) qui est en partie l'héritière de l'éphémère Union des États d'Afrique Centrale (UEAC), une initiative du Président Mobutu.

Il n'est pas non plus surprenant que durant cette période, un Zaïrois, Kamanda wa Kamanda, ait été secrétaire général adjoint de l'organisation continentale (Organisation de l'Unite Africaine) et un autre, Lunda Bululu, secrétaire exécutif de l'organisation sous-régionale (Communauté Economique des États d'Afrique Centrale). Il est évident que le *soft power* du Zaïre contribuait à l'atteinte de l'objectif politique national de conforter la présence du Zaïre sur l'échiquier sous-régional et régional afin de peser sur le plan mondial. Une anecdote sur la puissance du Zaïre, à l'époque de l'authenticité. De retour d'un Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), Mobutu a, comme toujours au retour d'un périple étranger, organisé un « rassemblement populaire » dans un stade bondé à craquer. Il a raconté l'histoire du jeune leader libyen dans la tente duquel tous les chefs d'États africains défilaient en quête de ses pétrodollars. Mais lui, Mobutu, a refusé de s'incliner, car, disait-il, Kadhafi était non seulement plus jeune que lui, mais il avait même pris le pouvoir après lui. Et selon la tradition africaine

[20] Gerarld FORD, « Lettre au Lieutenant Général Mobutu », in *Boite 5 Zaire-Republic of -President Mobutu*, G. Ford Presidential Library, 1975.

du droit d'ainesse (d'âge et de fonction), c'était plutôt à Kadhafi d'aller saluer Mobutu et non l'inverse. Non seulement Mobutu n'est pas allé chez Kadhafi, mais c'est finalement Kadhafi qui est venu auprès de Mobutu. Kadhafi s'est excusé de n'être pas venu plus tôt auprès de Mobutu, car il avait des troubles intestinaux. Mobutu lui a fait visiter le tout nouveau DC 10 de Air Zaïre (dont même la Belgique, pays colonisateur ne disposait pas encore, selon Mobutu). Kadhafi était très impressionné par l'immensité de l'appareil et a déclaré à Mobutu : « *this is* a *castle* ». « C'est un château », traduit fièrement Mobutu au public euphorique du Stade. Mais l'émerveillement de Kadhafi ne s'est pas arrêté là. La réalisation que ce mastodonte était piloté par des Zaïrois a fini d'épater Kadhafi. Si je me souviens de cet épisode dans ses moindres détails, c'est parce que j'ai littéralement entendu cette anecdote racontée par Mobutu plusieurs dizaines de fois au début et à la fin des journaux télévisés de la Voix du Zaïre (la radio télévision nationale zaïroise) qui retransmettait les propos tenus par le Président Mobutu lors des rassemblements pendant des semaines, voire des mois.

Une autre illustration du but politique d'être la locomotive de l'Afrique centrale, voire de l'Afrique est le programme « Objectif 80 ». Lancé au début des années 70, ce programme de développement décennal ambitionnait de placer le pays au peloton de tête du développement socioéconomique à l'horizon 80. Comme le répétait Mobutu dans son discours retransmis des centaines de fois à la radio télévision nationale : « première place, oui ; deuxième place, oui ; troisième place, *likambo te* ; *kasi* quatrième place, *toboyi*. JAMAIS". L'ambition d'être dans le peloton de tête était clairement exprimée, même si je ne me souviens pas d'un quelconque bilan établi en 1980 concernant l'Objectif 80. Sans tomber dans une quelconque nostalgie d'un prétendu âge d'or zaïrois, la vitalité culturelle et diplomatique de cette période est sans conteste.

LES ATOUTS ACTUELS DU *SOFT POWER* CONGOLAIS

Dans les paragraphes précédents, nous avons vu que, contrairement à Tella qui déniait un quelconque *soft power* à la RD Congo, le pays a bel et bien un *soft power* évident, et même qu'à une certaine époque, ce *soft power* porté par la philosophie de l'authenticité a fait rayonner le pays à travers l'Afrique et le monde.

Comme nous l'avons vu plus haut, Nye a identifié trois piliers du *soft power* : la culture, les valeurs politiques et la politique étrangère. Quelle est la situation actuelle de la RD Congo ? En ce qui concerne la culture, la musique demeure en effet une composante essentielle du *soft power* congolais, même si on déplore de plus en plus, à juste titre, la pauvreté des textes, l'indécence des paroles, la vulgarité des images vidéos, et les tentatives plutôt manquées de se mettre à l'air du temps en chantant en Français ou en Anglais ou en se perdant dans les rythmes de la musique dite mondiale (World Music).

Culture

La musique Congolaise est encore et toujours le porte-étendard de ce rayonnement culturel, malgré la rude concurrence des afrobeats nigérians, du *bongo flava* d'Afrique de l'Est ou de *l'amapiano* d'Afrique australe. Il est intéressant de noter par ailleurs la place importante qu'occupent les musiciens congolais ou d'origine congolaise dans les nouvelles musiques

urbaines, notamment le rap francophone (Yousoupha, Gims, Dadju, Ya Levis, Hiro, etc.) Il est vrai qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, de musique congolaise, mais il s'agit bien de musique par des Congolais qui ne manquent d'ailleurs pas de glisser des sonorités de la guitare congolaise dans leurs musiques.

Grâce à la Présidence Congolaise de l'Union Africaine (2021-2022), la RD Congo a hérité d'une institution au potentiel remarquable, le Festival Panafricain de Kinshasa (FESPAKIN), une plateforme de rencontres musicales qui va sûrement contribuer à renforcer le pouvoir d'attractivité et le *soft power* de la RD Congo. Le prix littéraire du Congo institué à l'occasion de la Présidence Congolaise de l'Union Africaine contribuera à coup sûr à l'émergence de nouveaux talents congolais. Pourquoi la RD Congo doit-elle continuer à moins briller que le Sénégal, le Cameroun ou le Congo-Brazzaville dans le firmament de la littérature francophone ?

La musique congolaise gagnerait davantage en rayonnement en s'appuyant sur une infrastructure industrielle nationale, bâtie sur un partenariat public/privé. Il est impensable qu'un pays comme la RD Congo ne dispose pas d'un studio d'enregistrement ultra moderne et que les musiciens congolais se voient obligés de se rendre en Europe pour finaliser les prises de son, le mixage et le mastering de leurs productions. C'est le lieu de saluer des initiatives congolaises qui travaillent à la promotion de cette musique, comme *Baziks*, cette dynamique plateforme lancée par un jeune entrepreneur congolais, Baya Ciamala, qui exploite le créneau des technologies modernes et de l'internet pour servir de « temple à la rumba congolaise ». Il est important qu'une stratégie de promotion de la musique congolaise soit conçue et mise en œuvre dans un partenariat public/privé pour retrouver la place que méritent les nombreux talents congolais sur les scènes du monde et sur toutes les plateformes internet. Il est anormal, par exemple, qu'aucun chant congolais ne soit entendu dans les deux mégaproductions cinématographiques de Marvel Studios mettant en évidence la culture africaine : *Black Panther* (2018) et *Black Panther* : *Wakanda Forever* (2022). Par contre, des artistes sénégalais et nigérians figurent en bonne place.

La revalorisation des musiques et danses traditionnelles de la RD Congo passe aussi par la redynamisation des festivals. À titre d'exemple, le Festival de Gungu mérite d'être promu et organisé régulièrement. Le cinéma congolais, la peinture congolaise, les arts plastiques congolais méritent d'être accompagnés en vue de leur renaissance.

En 2012, André Magnin, galeriste et marchand d'art spécialisé dans la peinture congolaise, organisa à Paris « Beauté Congo », une exposition aux allures de renaissance de l'art africain, présentant l'ancienne garde de peintures du début du 20^{e} siècle aux jeunes loups actuels tels que Steve Bandoma ou Francis Mampuya. Dix ans plus tard, en octobre 2022, lors d'un de ces passages annuels à Kinshasa, Magnin affirmait aux dirigeants de la Galerie Malabo, une de nouvelles galeries de la capitale congolaise, que « le Congo est le pays le plus créatif d'Afrique ».

On peut affirmer que 2012 a ouvert un nouveau chapitre à la peinture congolaise. Les *aficionados* avérés, les amateurs en quête de se faire une collection, galeristes installées en

Afrique et en Occident, tous s'intéressent plus aux artistes congolais, les invitant à des foires, galeries et autres expositions, tels que Douala Art Fair, La Biennale de Dakar, 1-54. Les artistes congolais, de Chéri Samba à Eddy Kamuanga, sont régulièrement présents dans les ventes aux enchères organisées par des célèbres maisons telles Sotheby's ou Boham. En novembre 2022, 10 artistes congolais étaient en exposition au Montreux Art Gallery (MAG), une première pour cet événement international majeur qui était à sa 18e édition.

La RD Congo détient un réel *soft power* en matière d'arts plastiques, mais celui-ci est sous exploité, mal exploité. Une politique culturelle dotée de moyens financiers, ancrée sur le long terme, permettrait de renforcer toute l'industrie créative et de positionner le pays comme un maillon incontournable de l'industrie culturelle africaine.

Les Églises congolaises contribuent à leur manière au *soft power* de la RD Congo. L'Église Kimbanguiste (l'Église de Jésus-Christ sur la terre par le prophète Simon Kimbangu) compte des millions de fidèles et plus d'une centaine de représentations à travers le monde. *Nzambe Malamu*, la Fraternité Évangélique de Pentecôte en Afrique et au Congo (FEPACO), fondée par Alexandre Ayedini Abala, « le père du réveil au Congo », vient de célébrer le 55e anniversaire de sa fondation et est implanté partout en RD Congo et dans plusieurs pays d'Afrique et à travers le monde. C'est aussi le cas du Ministère Chrétien du Combat Spirituel fondé par le couple Olangi. Il existe également de nombreux pasteurs, évêques, prophètes et apôtres congolais qui prêchent en Afrique et dans le monde entier, même si l'on signale certaines dérives dans ce milieu. Les musiciens chrétiens congolais sont connus au-delà des frontières nationales.

Valeurs politiques

Dans le domaine des valeurs politiques comme pilier du *soft power*, on peut rappeler d'abord la transition pacifique du pouvoir en 2019 qui illustre l'engagement démocratique des acteurs politiques congolais et qui a été saluée comme un acquis démocratique par la communauté internationale. Il en est de même de la question des droits de l'homme. En effet, les progrès en matière des droits de l'homme et la reconnaissance internationale des fils (Dr Denis Mukwege) et filles (Julienne Lusenge) du pays qui se distinguent dans ce domaine sont des leviers importants du *soft power* de la RD Congo. On peut noter aussi la forte tradition pacifiste du pays comme une des valeurs politiques et civiles solidement ancrées dans la culture congolaise. L'amélioration du climat des affaires contribue à l'image positive du pays et renforce son *soft power*.

Politique étrangère

Pour ce qui est du pilier de la politique étrangère, il importe de noter en premier lieu, en 2022, l'appartenance simultanée de la RD Congo à trois organisations régionales, la Communauté pour le Développement de l'Afrique australe (SADC), la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), ainsi que la présidence en exercice simultanée de deux de ces organisations (SADC et CEEAC). Il est clair que la visibilité du Président Tshisekedi, et donc du pays, sur la scène internationale augmente le *soft power* du pays. Sa prise de parole au nom de l'Afrique ou de ces entités régionales sur des

enjeux majeurs du moment renforce aussi l'image du pays en Afrique et dans le monde. Et comme nous l'avons déjà dit plus haut, la présidence congolaise de l'Union Africaine a légué au pays des institutions qui sont des ressources pour le *soft power*. L'établissement de la Maison des Afro-descendants à Kinshasa (encore un héritage de la présidence congolaise de l'Union Africaine) est un levier important du *soft power* de la RD Congo.

La diplomatie sportive fait partie intégrale de la politique étrangère du pays. Il s'agit, en effet, d'utiliser stratégiquement le sport pour atteindre les objectifs de politique étrangère du pays. Les 9e Jeux de la Francophonie (28 juillet-06 août 2023) à Kinshasa offrent une excellente opportunité pour vendre au monde la « marque RD Congo », pour communiquer sur la RD Congo, pour amplifier le narratif de la RD Congo, pour faire voir la RD Congo comme un pays de paix, un pays debout, un pays qui bouge et travaille et pour mettre en évidence la jeunesse de la RD Congo, consciente et dynamique.

Au-delà des compétitions sportives des Jeux de la francophonie, la RD Congo devra également tirer profit des concours culturels de ces jeux pour faire découvrir ses nouveaux talents dans les arts de la rue, les arts visuels, chansons, danses, contes, etc. Les basketteurs congolais célèbres de la NBA (Mutombo Dikembe, Kuminga, Serge Ibaka, Franck Biyombo, etc.), les nombreux champions congolais actuels de différentes catégories de boxe (Ilunga Makabu, Martin Bakole, Youri Kalenga, Estelle Mossely) et le tout nouveau champion mondial congolais de Jiu Jitsu (Christophe Mputu), tout comme les nombreux footballeurs européens d'origine congolaise (Lukaku, Kimpembe, Mandanda, Kompany, Batshuayi, Badiashile, Kolo Muani, Disasi, Kalimuendo, Mukiele, Van Bissaka, etc.) sont aussi des acteurs importants du *soft power* congolais, comme ambassadeurs potentiels de la marque RD Congo.

Changements climatiques* et *Technologies

Le défi des changements climatiques offre à la RD Congo une occasion historique de renforcer son *soft power*. En se présentant comme « pays-solution » à cette problématique mondiale et comme « bouclier de l'humanité » face au réchauffement climatique, la RD Congo se positionne comme un interlocuteur incontournable auquel le monde a intérêt à prêter l'oreille. En témoigne le débat soulevé par l'appel d'offres de la vente aux enchères de 27 blocs pétroliers et de 3 blocs gaziers du bassin du Congo et la coalition constituée avec le Brésil et l'Indonésie, pays à vaste couvert forestier tropical, lors de la conférence préparatoire de la COP 27 (Pré-COP 27), organisée à Kinshasa en 2022, afin de peser dans les discussions avec les pays industrialisés pour compenser financièrement leurs efforts de conservation des forêts pour contenir l'émission des gaz à effet de serre.

La technologie est un autre créneau important pour le *soft power*. Par exemple, les immenses ressources minières de la RD Congo ne devraient pas maintenir le pays dans son état de champs où tout le monde viendrait cueillir ce dont il a besoin ou d'un éléphant abattu dont chacun viendrait dépecer un morceau. Au contraire, par la transformation locale de ses matières premières, la RD Congo devrait devenir un partenaire clé dans l'industrie des technologies modernes. La RD Congo qui détient la plus grande part des réserves mondiales de coltan devrait être un partenaire important dans la production des téléphones, laptops, etc.

De la même manière, la RD Congo qui détient une part importante des réserves mondiales de lithium devrait jouer un grand rôle dans la fabrication des batteries électriques. Il faut saluer à cet égard des initiatives de l'État congolais, notamment la création toute récente du Conseil Congolais des Batteries et du Conseil des Batteries RDC-Zambie qui visent à développer une chaîne des valeurs autour de l'industrie des batteries, des voitures électriques, et des énergies renouvelables. Le Centre Africain d'Excellence pour les Batteries (CAEB) de l'Université de Lubumbashi est une initiative récente qui va dans le même sens. La Professeure Sandrine Mubenga Ngalula est une spécialiste mondialement connue des batteries au lithium pour les véhicules électriques.

Tourisme

Le tourisme est un vecteur potentiel du *soft power* de la RD Congo, car il donne l'opportunité aux touristes de connaître le pays et de l'apprécier. C'est un miroir qui projette l'image de marque du pays. Le potentiel touristique de la RD Congo est énorme et a toujours été insuffisamment exploité. Qu'il s'agisse de la beauté de la faune et de la flore, de neuf parcs nationaux, des réserves de biosphère, des célèbres chutes Wagenia ou de Zongo, des lacs et montagnes, ou du fleuve Congo, la RD Congo regorge de nombreux sites pouvant attirer des millions de touristes. Il est vrai que ce secteur est sinistré par l'insécurité prévalant dans certaines zones, causée notamment par la guerre à l'Est de la RD Congo. Il est inacceptable que la RD Congo soit 48^{e} sur 50 pays africains classés pour leur attractivité touristique dans le Rapport 2022/2023 du Cabinet de Consultation Bloom[21].

La riche diversité culturelle du pays est un autre atout majeur pour le tourisme. Les musées devraient devenir des pôles d'attraction. Des festivals traditionnels, comme celui de Gungu, ou modernes, comme le tout nouveau FESPAKIN, devraient pouvoir figurer dans tout itinéraire touristique. L'art culinaire congolais qui n'a rien à envier à ceux d'autres pays africains, tels le Sénégal et la Côte d'Ivoire, qui sont beaucoup plus connus mondialement, devrait faire partie de l'offre touristique congolaise dans le cadre d'une diplomatie culinaire bien pensée, à l'instar des pays comme la Thaïlande et la Corée du Sud qui investissent des sommes énormes à l'étranger pour la promotion de leur gastronomie[22]. Malheureusement, même l'emblématique « poulet à la *mwambe* » congolais semble en perte de vitesse face au « poulet *mayo* ». Signalons en passant, à titre anecdotique, qu'il n'y a aucun restaurant congolais à New York ou Washington DC alors qu'il y a des dizaines de restaurants sénégalais ou éthiopiens dans ces villes. L'essor du tourisme congolais dépend aussi des améliorations à effectuer dans les infrastructures de transport et hôtelières et dans la formation du personnel à tous les niveaux.

Je ne peux terminer cet inventaire des atouts du *soft power* congolais sans une référence à la joie de vivre des Congolais. La joie de vivre des Congolais que la plupart des Congolais assument et que beaucoup d'étrangers leur reconnaissent, tantôt avec envie tantôt avec ironie

[21] Bloom Consulting, *Country Brand Ranking*. *Tourism Edition*, Madrid, BC, 2022, p. 32.
[22] Jae YEONG HAN, « Gastronomie coréenne, élément des relations internationales », in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* (2/2019), n^{o} 50, pp. 66-74.

ou dédain fait partie de la fascination que les Congolais exercent sur les ressortissants d'autres pays. Ndaywel a raison de considérer l'esprit de convivialité et la joie de vivre comme des valeurs congolaises[23]. Cette joie de vivre, malgré les nombreuses et réelles difficultés existentielles auxquelles ils sont confrontés, n'est pas pure et vaine distraction pour les Congolais ; elle est parfois une manifestation de résilience. Face au narratif obscur des guerres, viols, et détresse, il n'est pas inutile de reconnaître cette autre réalité : les Congolais aiment la vie et la croquent à belles dents. C'est un peuple heureux, en tout cas, qui se veut heureux. « Heureux les peuples qui chantent et dansent », avait même déclaré Mobutu. Le bonheur n'est pas à prendre à la légère, comme nous le rappelle le Bhoutan qui a inscrit dans sa Constitution le bonheur national brut comme indicateur alternatif au produit national brut[24] ou l'Organisation de Coopération pour le Développement Économique (OCDE) qui a créé l'indice du Bonheur Intérieur Brut en 2011 pour mesurer la qualité de vie des pays ou encore le Rapport Mondial sur le bonheur qui classe annuellement les pays depuis 2011 sur la base d'un indicateur subjectif de bien être : le bonheur[25].

Et pourtant, la diaspora …

Il existe depuis quelques décennies un certain désenchantement des Congolais vis-à-vis de leur diaspora, comme en témoignent les expressions dérogatoires *diasa diasa*, ou *diaspourris*.

Et pourtant, la diaspora congolaise constitue un atout non négligeable pour le *soft power* de la RD Congo. Il est établi depuis des décennies que les diasporas jouent un rôle important dans le développement de leurs pays d'origine, soit à travers des transferts monétaires directs, soit en soutenant des projets communautaires, soit en facilitant des investissements directs, soit en mettant leurs aptitudes à la disposition de leurs pays d'origine. Plus récemment, des analyses plus pointues ont fait ressortir la contribution des diasporas dans les relations internationales[26]. On sait, par exemple, que les diasporas « yougoslaves » ont influencé la politique étrangère américaine pendant les guerres balkaniques des années 90[27]. Certains pays ont fait de l'implication de leur diaspora un élément clé de leur politique étrangère et de leur stratégie de *soft power*. On parle alors de diplomatie de la diaspora qui consiste pour un État à mobiliser ses ressortissants non-Étatiques à l'étranger pour atteindre des objectifs nationaux de politique étrangère. C'est le cas de la Turquie qui, par sa diplomatie de la diaspora, fait avancer le dossier de l'émigration des Turcs, en provenance de l'un des plus grands pays musulmans du monde[28]. C'est le cas de l'Inde qui implique sa nombreuse diaspora à Singapore[29] ou en Asie du Sud-Est pour projeter sa puissance régionale et aux USA pour faire avancer des objectifs nationaux

[23] Isidore NDAYWEL è NZIEM, *L'Audace de dresser le front pour un autre Congo*, Paris, L'harmattan, 2018.
[24] Isabelle CASSIERS, " Changer d'indicateurs pour changer l'avenir", in *Agir pour la Culture* (Printemps 2016), nº 45, pp. 19-20.
[25] John HELLIWELL, Richard LAYARD, Jeffrey SACKS, *World Happiness Report*, New York, 2022.
[26] Voir Rhoda MWAZIGHE, *The Rôle do Diaspora Diplomacy in Advancing National Interests in Africa : A Case Study of Kenya*, Nairobi, M.A. in Internantional Relations, 2021, p.11.
[27] Maya Kandel, « Une diplomatie des diasporas ? », in *Relations Internationales* (janvier 2010), nº 141, pp. 83-97.
[28] Ayca ARKILIC, *Diaspora Diplomacy* : *The Politics of Turkish Emigration to Europe*, Manchester, Manchester University Press, 2022, p. 240.
[29] Atanu MOHAPATRA et Aparna TRIPATHI, « Diaspora as Soft Power in India's foreign policy towards Singapore », in *Diaspora Studies* (2021), 14(2).

importants[30]. L'Inde mobilise aussi sa diaspora en Afrique, en particulier en Ile Maurice et en Afrique du Sud pour des investissements. C'est aussi le cas des Philippines où tous les deux ans, depuis 1984, le Président de la République décerne un trophée à un *bagong bayani* (héro nouveau), c'est-à-dire, une personne ou une association de la diaspora pour utilisation et démonstration exemplaire du *soft power* philippin[31].

Qu'en est-il de la diaspora de la RD Congo ? Les membres de la diaspora congolaise actuelle sont des acteurs importants du *soft power* congolais, même si certains d'entre eux l'exercent, sans le savoir, comme le bourgeois gentilhomme avec sa prose. Rien que par leur mode de vie, les Congolais projettent et représentent une certaine image du pays, et je ne pense pas seulement aux " sapeurs". Si cette image est positive, nul doute qu'elle contribue au *soft power* du pays. Qu'il s'agisse des médecins et ingénieurs congolais en Afrique australe ou de nombreux professeurs d'Université congolais aux États-Unis, en Europe ou en Asie, il existe une qualité de l'expertise congolaise recherchée et appréciée dans plusieurs domaines de pointe à l'étranger. En plus de son expertise professionnelle, la diaspora congolaise, quoiqu'en ordre dispersé, a contribué et continue de contribuer par son plaidoyer et lobbying à l'étranger pour des causes nationales : les guerres dans l'Est du pays, l'aide humanitaire, les droits de l'homme, la gouvernance politique et économique. C'est le cas des musiciens congolais de la diaspora, notamment Yousoupha et Gims, qui ont récemment pris des positions sans équivoque et à fort impact sur la guerre en cours en RD Congo. En raison de leur statut de star, leurs prises de parole ont bénéficié d'un relais médiatique international significatif qui a largement contribué à faire entendre la voix de la RD Congo sur ce dossier.

Deux initiatives récentes de la diaspora congolaise aux USA, mises en évidence par le *Congolese Diaspora Impact Summit* cofondé par Lukhogo Kasomo et Jim N. Ngokwey sont : le Linda Project et le projet de production des masques de protection contre la Covid-19. Le *Linda Project*, dirigé par le Professeur Jonathan Mboyo Esole (Einstein scholar) est une initiative à base communautaire pour garantir un filet de sécurité à l'Observatoire Volcanique de Goma dont le fonctionnement est souvent mis en péril quand les financements obtenus grâce à des projets soutenus par l'extérieur s'épuisent. La deuxième initiative lancée par Jonathan Mboyo Esole et Josuel Musambeghani (Microsoft) est une entreprise pour lutter contre Covid-19 à l'apogée de la pandémie. Ils ont pu mobiliser plus de 10.000 dollars qui ont permis d'acheter des imprimantes 3D acheminées à Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu pour imprimer des masques de protection pour les personnels de santé. Ces deux exemples illustrent à merveille la contribution de la diaspora scientifique et technologique. Cette contribution serait probablement plus importante encore si cette diaspora s'organisait en réseaux scientifiques autour des projets et partenariats communs comme le font avec succès d'autres pays, par exemple l'Autriche et les USA qui voient la nécessité de – et facilitent – la mise en réseau de leurs scientifiques de la diaspora.

[30] Kamni KUMARI, « Diaspora as soft power. A case study of Indian Diaspora in the US », in *Soft Power* (juin-décembre 2016), vol.4(2), pp. 1-19.
[31] Joaquin GONZALEZ III, *Diaspora Diplomacy. Philippine Migration and its Soft Power Influences*, Minneapolis, Mill City Press, 2012.

L'Université congolaise connaît un déficit de professeurs ; le ratio professeur/étudiant n'est pas bon et met en danger la qualité de l'enseignement. Pourtant, il existe des milliers des Congolais dans tous les domaines des sciences qui font leurs preuves dans des Universités renommées du monde entier. Ils constituent un potentiel énorme pour répondre au déficit professoral congolais si un mécanisme de coordination pour leur identification, pour la planification de leurs interventions, et pour leur prise en charge est conçu et mis en place dans le cadre d'un partenariat Public Privé, pouvant impliquer des Fondations et des Institutions des Nations Unies comme le PNUD qui en a d'ailleurs mandat. Le Cercle des Économistes Congolais (CEC) est un réseau initié par des économistes congolais de la diaspora, principalement du Canada, des USA et du Japon ; il en est déjà en décembre 2022 à son 7^{e} Colloque International annuel sur l'économie congolaise regroupant des économistes de la diaspora et des économistes étrangers travaillant sur la RD Congo. Il y a un nombre croissant d'économistes congolais résidant en RD Congo qui rejoignent le CEC.

Par ailleurs, les membres de la diaspora qui sont intégrés dans leurs pays d'adoption peuvent servir d'intermédiaires, de facilitateurs entre leurs pays d'origine et leurs pays d'adoption. Il y a aujourd'hui de hauts diplomates américains, des bourgmestres belges, de recteurs d'Université écossais, ou des députés européens d'origine congolaise. Il est important de les considérer comme des acteurs potentiels de la diplomatie congolaise dans leurs pays d'adoption et vice-versa.

Pour nous résumer : 1) la diaspora congolaise constitue un atout majeur du *soft power* de la RD Congo, encore insuffisamment exploité ; 2) cette diaspora peut remplir à l'étranger des fonctions de plaidoyer et de lobbying pour des causes d'intérêt national et pour communiquer sur le narratif congolais; 3) elle peut représenter notre culture à l'étranger, comme un collectif d'ambassadeurs informels et sans titre ; 4) elle peut contribuer directement ou indirectement au développement du pays en facilitant les investissements étrangers en RD Congo ou les exportations congolaises dans leurs pays d'adoption ; 5) elle peut aider à résoudre des problèmes concrets de terrain grâce à son expertise technique et scientifique, en se mettant en réseaux pour la recherche et l'enseignement en RD Congo et en facilitant des partenariats avec des institutions de leurs pays d'adoption. Cela suppose : a) une diplomatie de la diaspora bien intégrée dans l'arsenal diplomatique du pays, b) des mécanismes institutionnels de coordination et de suivi, et c) des ressources humaines et financières à cet effet.

CONCLUSION

En relations internationales contemporaines, le *soft power* de l'attraction, de la persuasion et de la séduction est reconnu comme un complément indispensable du *hard power* de la coercition, de la contrainte et de la force. Les deux semblent d'ailleurs en relation cynégétique ; les pays qui ont du *hard power* tendent à avoir aussi du *soft power* et celui-ci peut faire accepter, et donc consolider le *hard power*. Pour ce qui est de la RD Congo, nous avons montré dans cet essai que, contrairement aux allégations de Tella qui dénie tout *soft power* à la RD Congo, le pays a bel et bien du *soft power*, que ce *soft power* était particulièrement évident et efficace lors de la période de la politique de l'authenticité et que maintenant les ressources du *soft power* congolais constituent autant d'atouts pouvant permettre à la RD Congo d'occuper la place qui est la

sienne, celle d'un géant au cœur de l'Afrique, qui brille de mille feux et qui trace la voie du continent.

Au moment où l'actualité nous rappelle la nécessité d'avoir une armée forte et dissuasive, donc de renforcer notre *hard power,* il importe de ne pas oublier que notre *soft power* fait partie de notre puissance et qu'il nous ouvre des portes internationales, non seulement auprès des gouvernements, mais aussi auprès des citoyens de ces pays qui peuvent exercer des pressions sur leurs gouvernements pour faire entendre la voix de notre juste cause.

L'ancrage du *soft power* sur la culture est une opportunité remarquable pour consolider le narratif national, un narratif mobilisateur. Le narratif national est un ensemble d'idées et d'idéaux qui mobilisent la volonté citoyenne pour des efforts psychologiques et matériels afin d'atteindre un but commun. Pour ce qui est de la RD Congo, point n'est besoin de réinventer la roue. Les ingrédients principaux du narratif national sont bien articulés dans notre hymne national et dans les armoiries du pays. Il s'agit pour les citoyens congolais « unis par le sort et l'effort, d'être débout pour bâtir un pays plus beau qu'avant », dans la paix, la justice et le travail (devise du pays).

Cet engagement citoyen est aussi une marque du *soft power* qui n'est pas l'apanage de l'État, mais implique aussi la société civile, les artistes, les intellectuels, les activistes des droits de l'homme, etc.

La RD Congo dispose de ressources humaines et naturelles importantes pour développer et consolider son *soft power*. L'utilisation effective et efficace de ces ressources suppose une volonté politique déterminée à mettre en application des stratégies cohérentes combinant la diplomatie économique à d'autres composantes de la politique étrangère du pays, notamment la diplomatie culturelle, climatique, sportive, culinaire, ainsi que celle de la diaspora.

L'utilisation effective de ces ressources suppose aussi de continuer à lever progressivement les contraintes structurelles ou conjoncturelles qui ne permettent pas au *soft power* congolais de s'exercer au maximum de ses capacités : la mauvaise gouvernance politique et économique, les conflits et guerres, l'insécurité, la corruption, et l'impunité qui collent à l'image du pays et que les autorités dénoncent.

On parle depuis des décennies du scandale géologique du Congo, et il est réel d'autant plus réel que l'on sait maintenant que des nouveaux minerais, non découverts au moment de l'invention de l'expression « scandale géologique » sont en grande réserve en RD Congo. On parle aussi du « scandale agricole » de la RD Congo et de la nécessaire revanche du sol sur le sous-sol.

Malheureusement, ces deux scandales (géologique et agricole) ne sont pas encore exploités à leur maximum. Ils demeurent encore des potentiels. Pour que le *soft power* congolais ne demeure pas un potentiel pour le « Congo avenir », selon le titre de l'immortelle chanson de Tabu Ley, mais devienne une réalité pour le « Congo présent », il est important de conclure comme Ndaywel qu'«il est grand temps que ce Congo se réveille pour devenir à nouveau un membre actif dans la vie internationale, particulièrement au sein des institutions du système des Nations Unies ainsi que dans les institutions sous-régionales »[32].

[32] Isidore NDAYWEL è NZIEM, *L'Audace de dresser le front pour un autre Congo*, Paris, L'Harmattan, 2018.

Disponibilité de quelques produits forestiers non ligneux dans la ville de Kananga/Province du Kasaï-Central

Bululu Kabatakaka
Professeur/ISDR Tshibashi
Charbel Kayembe Wabanza
Assistant/ ISDR-Tshibashi
Viviane Kangudi Tshibuabua
Assistante/ ISDR-Tshibashi

Résumé

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'initiatives qui visent à augmenter la production alimentaire, à améliorer l'accès aux aliments pour les populations vulnérables et à promouvoir une alimentation saine et durable, et, conséquemment, à lutter contre l'insécurité alimentaire. Elle a permis d'établir la disponibilité de vingt-trois produits non forestiers dans la ville de Kananga. De ces produits, dix sont d'origine végétale, sept d'origine animale (insectes) et six d'origine fongique. Pour y parvenir, des enquêtes en trois phases ont été réalisées dans douze marchés de la ville.

Mots clés : Produits forestiers non ligneux, disponibilité et sécurité alimentaire.

INTRODUCTION

Les produits forestiers non ligneux (PFNL), appelés également « produits forestiers autres que le bois », ou bien « produits forestiers secondaires » ou « mineurs », ou « spéciaux », sont, selon la définition de la FAO, des biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts, d'autres terres boisées et des arbres hors forêts. [33]
Dans l'esprit de la Loi N°011/2002 du 29 aout 2002, portant Code forestier en République Démocratique du Congo, en son article premier, point 3, les produits forestiers non ligneux sont les autres produits forestiers, tels que les rotins, les écorces, les racines, les rameaux, les feuilles, les fruits, les semences, les résines, les gommes, les latex, les plantes médicinales.[34]

Une bonne alimentation équilibrée doit contenir les trois groupes d'aliments, parmi lesquels les aliments protecteurs. Or, les PFNL sont pour la plupart, des aliments protecteurs qui procurent au corps des éléments nécessaires pour accéder à un état de santé adéquat grâce à leur vertu nutritive avérée.

[33] http://fao.org/produits_forestiers_non-ligneux/html, consulté le 02 mars 2023
[34] Loi N°011/2002 du 29 aout 2002, portant Code forestier en République Démocratique du Congo.

Ce sont des substances, des matières premières ou des matériaux utiles obtenus des forêts sans exploitation forestière, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire d'abattre des arbres. Il peut s'agir par exemple d'animaux chassés comme gibier ou pour leur fourrure, ou de poissons, de fruits (baies, noix, etc.), de graines, d'épices, de champignons, de feuilles (fourrage), de plantes médicinales, de tourbe, etc.

Certains produits tels que les larves, les nymphes de certains insectes, dont entre autres les chenilles, les termites et mêmes les insectes ainsi que quelques végétaux et quelques mycètes jouent un rôle important dans l'équilibre alimentaire aussi bien en ville que dans les villages de même qu'ils constituent une source des revenus non négligeables dans les mêmes milieux.
Plusieurs espèces non ligneuses tant animales que végétales interviennent dans l'alimentation humaine. Ces dernières renferment une quantité importante de protéine et constituent même un substitut potentiel des petits et gros bétails lesquels la quantité produite reste largement déficitaire et ne pouvant pas subvenir aux besoins de la population. Il s'avère que la revalorisation des aliments traditionnels dont notamment les PFNL, reste une des stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté et la malnutrition. Ainsi, pour promouvoir la bonne santé et le développement durable de nos milieux, la connaissance sur la disponibilité de ces aliments est un atout au service des politiques et des populations.[35]

Les PFNL jouent un rôle significatif dans la sécurité alimentaire en Afrique. En effet, ils contribuent de plusieurs manières à l'amélioration de l'accès à une alimentation adéquate, à la diversité alimentaire et à la résilience des populations.

Étudier la présence ou non d'un produit exige généralement la mobilisation de trois concepts[36] complémentaires : la disponibilité, la périodicité et la saisonnalité qu'il est au préalable nécessaire différencier. Le concept de disponibilité nous semble le mieux indiqué pour cette étude parce qu'il est le premier des quatre piliers de la problématique de la sécurité alimentaire. Les trois autres étant l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité. En effet, la sécurité alimentaire est un défi mondial. De nombreux gouvernements, organisations internationales, ONG et individus travaillent à l'améliorer. Cela implique, entre autres, des initiatives visant à augmenter la production alimentaire, à améliorer l'accès aux aliments pour les populations vulnérables et à promouvoir une alimentation saine et durable, et, conséquemment, lutter contre l'insécurité alimentaire. La présente étude s'inscrit dans cette dynamique. Elle se greffe à celle menée, dans la même ville il y a douze ans, sur la disponibilité des quelques aliments de base[37].

[35] E. Okangola et All, Valeurs nutritionnelles des chenilles comestibles de la ville de Kisangani et ses environs (Province de la Tshopo, République Démocratique du Congo, In « *International Journal of Innovation and scientific research*, N°1 Juin 2016, pp.278-286.

[36] Il faut se garder de confondre la disponibilité, la périodicité et la saisonnalité. La disponibilité concerne la présence ou l'absence à un moment donné, la périodicité décrit la régularité des occurrences, et la saisonnalité met en évidence les variations cycliques en fonction des saisons.

[37] TSHIBANGU KABUNDAMA Valentin, Problématique de la disponibilité de quelques aliments dans la ville de Kananga : destruction de l'environnement et piste de solutions, dans « Le semeur du Kasaï » N°2, Deuxième trimestre 2011, p.5

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) occupent une place importante pour les populations tant rurales qu'urbaines. La connaissance sur la disponibilité des produits forestiers non ligneux les plus commercialisés à Kananga est nécessaire pour la conduite des études des filières des PFNL, afin d'en assurer la traçabilité et la spécification. Des telles études serviront à la constitution d'une base de données fiables, en vue de leur gestion durable, mais aussi de renseigner toute personne les grandes périodes où ces PFNL sont abondamment disponibles dans les marchés de Kananga. C'est dans cette optique que la présente étude a été menée.[38]
Une combinaison d'approche pour la collecte des données, à savoir, les interviews, les entretiens semi-structurés et les observations sur le terrain, ont été utilisées. Les enquêtes par sondages non probabilistes ou accidentels ont été menées auprès de vendeurs des PFNL dans les douze marchés ciblés durant la période allant du 02/01/2023 jusqu'au 30/07/ 2023.

Plusieurs PFNL sont exposés dans les marchés de la ville de Kananga et un peu partout par des vendeurs ambulants, dans les arrêts de bus, dans les avenues, étant donné que la majorité des vendeurs de ces produits exercent leurs activités à l'informel. Nous avons choisi pour cette étude quelques produits régulièrement utilisés dans la ville de Kananga.

Nous avons choisi au total vingt-trois produits dont dix d'origine végétale (*Dacryodes edulis, Annona muricata, Aframomun alboviolaceum, Ananas comosus, Citrus limon, Citrus sinensis, Tetracarpidium conophorum, Pteridium aquilinum, Marinda morindadoïdes et Alaria esculenta),* sept d'origine animale *(Termites, Imbrasia ertli, Bunaeopsos aurantiaca, Cirina forda, Imbrasia oyemensis, Rhunchophurus et phonensis)* et sept d'origine fongique *(Polyporus sulphureus, Thermitomyces*
Oreille-de-Judas Agaricuscompester, Agricussylvestris, Armellariamellea). Le choix porté sur ces produits se justifie par le fait qu'ils sont les plus consommés et ont une importance alimentaire, nutritionnelle, médicinale et même économique pour la population.

1. ÉTAT DES LIEUX DES MARCHÉS DE PFNL À KANANGA

1.1.Types de commerçants

Généralement, le marché des produits forestiers non ligneux dans la ville de Kananga est en majeure partie tenu par les commerçants de détail, notamment pour les légumes (feuilles ou fruits). Nous pouvons également noter la présence des quelques grossistes, dans les cas des insectes (termites et chenilles) déjà transformés. Notons que, très peu sont impliqués dans une véritable valorisation commerciale de ces produits. Leur vente ne représente que quelques pourcents de leur revenu total, bien loin derrière l'agriculture. Dans un tel contexte où les PFNL demeurent un simple moyen de subsistance, une stratégie de promotion de ces produits devra analyser en détail non seulement les arbitrages économiques et les contraintes sociales auxquels sont confrontés ces ménages pour espérer être efficace et pertinente, mais aussi d'en élucider les périodes pendant lesquelles ces produits abondants sur le marché afin de favoriser leur gestion pour une utilisation rationnelle en temps de crise ou de pénurie.

[38] MBEMBA FUNDU Théophile, Cartographie de la production des aliments locaux et traditionnels en République démocratique du Congo, Projet my Food is African-authenticité alimentaire, Décembre 2022, p.46.

1.2.Mode d'organisation des producteurs

Les PFNL viennent des milieux ruraux et périurbains. Dans ces milieux, l'insuffisance de coopératives, le niveau de formation insuffisant, la dimension réduite des exploitations, le manque d'outils et de moyens de préparation des sols, les difficultés de commercialisation et de stockage ne favorisent pas l'espoir d'un travail collectif dans la gestion des produits forestiers non ligneux. La récolte, le ramassage ou la collecte se font de manière générale individuellement. La récolte de ces produits est une activité génératrice des revenus périodiques, chaque ménage s'y convie d'abord par la consommation et en deuxième lieu pour la vente.

1.3. Infrastructures

Tout comme les produits agricoles, les PFNL font appel à des processus complexes liés à des êtres vivants et changeants. Ils sont ainsi dépendants du temps, du climat et de la durée des processus biologiques.[39]

Certains produits forestiers non ligneux d'origine animale, spécialement les chenilles proviennent en dehors de la ville Kananga. Ils doivent être amenés aux consommateurs par le biais l'une logistique qui comprend notamment des infrastructures routières et des dispositifs de stockage. Arrivés sur place, ces produits sont encore stockés dans les dépôts pour être ensuite revendus aux consommateurs.

1.4. Les circuits de distribution

Les producteurs et les consommateurs sont liés par des canaux qui assurent que les produits soient véritablement disponibles pour les consommateurs. Ces canaux sont de longueurs très variables. Très courtes dans le cas de l'autoconsommation de la vente directe, elles peuvent devenir très longues quand elles comprennent des opérations de transformation et de transport sur de longues distances.

Pour la plupart, le circuit de distribution comprend pour les PFNL d'origine animale la relation du récolteur au consommateur. Mais il peut exister une chaine intermédiaire par laquelle ces produits transitent sur le marché, notamment les détaillants revendeurs. Le circuit d'approvisionnement est plus ou moins complexe.

Dans le circuit direct, les chenilles, les termites et certains champignons frais sont vendus par les collecteurs eux-mêmes aux consommateurs au niveau des marchés ou sur les lieux de récolte. En revanche, dans le circuit indirect, sur les lieux de récolte ou encore au marché, les insectes, les chenilles et les champignons sont achetés par les détaillants (circuit court) pour être revendus à l'état frais ou transformé aux consommateurs. Mais pour le circuit est long,

[39] BULULU KABATAKAKA, Notes de cours de Canaux et circuits de distribution des produits agricoles, L2 GE, ISDR-T, 2023, inédit.

certains grossistes vont acheter en dehors de la province les produits secs déjà conditionnés pour transiter par les détaillants avant d'atteindre l'assiette du consommateur.

1.5. Les technologies de transformation

La récolte d'insectes (chenilles et termites) demande très peu d'investissement technique et financier. Elle est accessible même aux ménages les plus vulnérables de la société, tels que les femmes et les gens sans terre. Certains produits de ramassage ou de cueillette sont saisonniers et d'autres annuels. Du fait de la conservation par fumage, séchage et par salage, ils interviennent énormément dans l'équilibre de la ration alimentaire.

En général, les méthodes de préparation et de conservation varient en fonction des ordres d'insectes concernés et des habitudes alimentaires propres à chaque communauté. Les chenilles (Lepidoptera) sont soit consommées crues ou sont alors séchées, voire fumées (boucanées) de manière à en assurer également une bonne conservation.

Le niveau de la production alimentaire dépend également de la qualité, de la pertinence et de l'accessibilité des services disponibles pour faciliter l'utilisation de technologie la plus adaptée. L'équilibre entre la production alimentaire et d'autres activités dépend des revenus qui en sont tirés, des risques encourus, des relations sociales, du niveau de prestige ou d'autres avantages qui peuvent y être associés. Cet équilibre dépend également du degré de valorisation que d'autres activités peuvent apporter aux produits alimentaires (transformation artisanale ou industrielle et tourisme).

1.6. Le niveau de compétition aux divers stades des filières

L'organisation institutionnelle des liens entre producteurs, commerçants, industriels et consommateurs (filières) est essentielle. Cependant, les problématiques d'études des filières des PFNL sont complexes et interdépendantes. Les solutions nécessitent souvent des approches multidisciplinaires impliquant des chercheurs, des gouvernements, des ONG, des entreprises et des communautés locales. Aussi, les chaînes de valeur des PFNL étant essentiellement informelles, il est difficile d'évaluer leur contribution au niveau de vie des populations et aux économies nationales.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Collecte de données

Avant d'organiser la collecte de données, nous avons procédé à une préenquête qui a servi pour le ciblage des marchés de la ville de Kananga où l'on peut facilement trouver les PFNL tant d'origine végétale, animale que fongique. Nous avons ensuite élaboré un plan de travail par rapport aux objectifs et aux résultats attendus et mobilisé les ressources nécessaires pour l'étude. Pour ce faire, nous avons prévu et réalisé les descentes sur terrain dans les marchés ciblés en trois phases par mois, c'est-à-dire : au début du mois soit du 02 au 05, puis aux ides,

soit du 16 au 19, et vers la fin soit du 27 au 30 pour mener nos enquêtes sous forme d'interviews, d'entretiens semi-structurés complétés par des observations et à la recherche bibliographique. Nous avons utilisé un échantillonnage non probabiliste et nous avons opté pour l'échantillonnage de convenance, également appelé échantillonnage par hasard ou par opportunité. Ceci était pour nous un moyen bon marché et rapide de rassembler les participants à l'étude dans un échantillon et de mener une enquête pour collecter des données. En tant que tel, il est souvent utilisé pour des enquêtes d'opinions rapides auprès des utilisateurs ou des tests pilotes.

Les participants ont été choisis en fonction de leur convenance et de leur disponibilité étant donné que nos entretiens devraient être menés dans les lieux publics, en l'occurrence les douze marchés ciblés. Les vendeurs des PFNL n'étant pas tous très spécialisés dans les filières respectives, bien entendu qu'ils œuvrent dans l'informel, nos recherches ont été menées auprès des membres de l'échantillon qui répondaient aux critères d'inclusion et qui sont commodément disponibles. Les participants ont été donc choisis en fonction de leur disponibilité et de chaque PFNL vendu, ainsi, chaque résultat sur les produits étudiés est analysé individuellement avant de passer au produit suivant.Les entretiens couplés à l'observation directe sur terrain nous ont permis d'entrer en contact avec les vendeurs de PFNL, pour avoir des réponses aux questions de savoir où ils trouvent ces produits, comment ils font pour s'en approvisionner, quelle est la période de l'année pendant laquelle ces produits sont très abondants sur les marchés. Par rapport à la disponibilité, nous avons usé de nos sens, en particulier la vue, pour observer pendant trois séquences le mois, en visitant continuellement les marchés ciblés pour étude.

2.2. Marchés ciblés et leurs coordonnées géographiques

Tableau N°01 : Marchés de produits forestiers non ligneux dans la ville de Kananga

Sites/marchés ciblés	Coordonnées géographiques				
	Latitude	Longitude	Altitude MSL	Précision	Adresse
Immo-Kasaï	5,897772°	22,408883°	560,93m	6,60m	4C25+PJV, Kananga, RDC
Laurent Désiré Kabila*	5,897942°	22,454640°	633,03m	4,50m	4F23+VVX, N1, Kananga, RDC
Marché de Lukonga*	5,868140°	22,388312°	631,42m	1,80m	N41, Kananga RDC
Marché central de Kananga*	5,895557°	22,395357°	620,80m	2,00m	493W+V68, Kananga, RDC
Marché Dibambe	5,878155°	22,392340°	623,75m	1,70m	N41, Kananga, RDC
Nganza*	5,930170°	22,412023°	642,61m	1,70m	Route Nganza vers Nkonko
Nkonko	5,953737°	22,467855°	698,47m	1,50m	N40, RDC
OFIDA*	5,897860°	22,417167°	642,05m	1,80m	4C28+XVX, Kananga, RDC
Petit marché/Rond-Point KHRT	5,895977°	22,413303°	644,94m	1,60m	4C37+H4V, Kananga, RDC
Salongo*	5,896752°	22,437518°	670,89m	5,70m	4C3P+FWG, Kananga, RDC
Tshikaji	5,970250°	22,464192°	681,99m	4,20m	N40, RDC
Tshinseleka*	5,899220°	22,392628°	629,70m	1,70m	492V+P26, Kananga, RDC

*Marchés connus officiellement dans la ville de Kananga.

Dans le tableau n°1, nous avons voulu prendre en compte les grands marchés officiels, mais aussi les petits marchés de fortune non officiels dans lesquels nous avons trouvés certains produits forestiers non ligneux. Les coordonnées géographiques recueillies à l'aide du GPS permettent de localiser ces marchés sans difficulté.

3.RÉSULATS ET OBSERVATIONS

3.1. Source d'approvisionnement des PFNL

Graphique n°01 : Approvisionnement en produits forestiers non ligneux dans la ville de Kananga

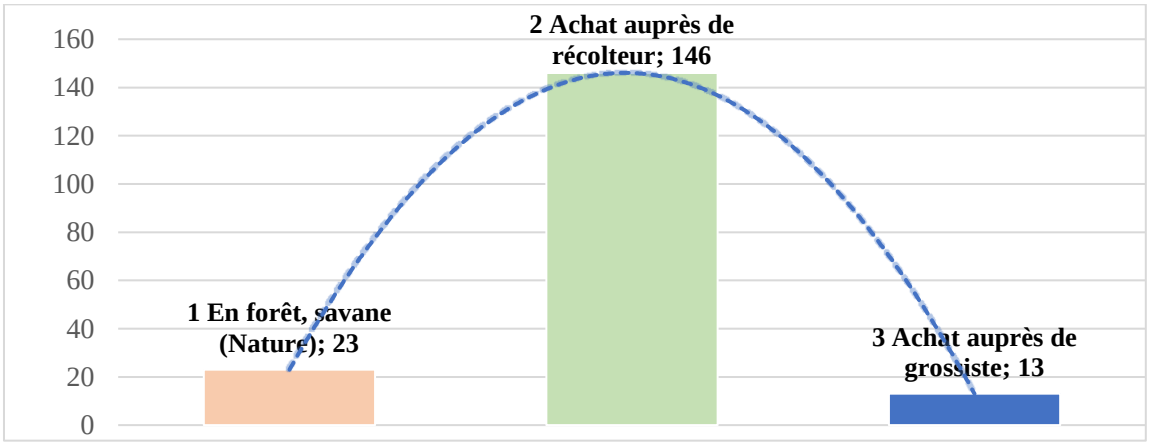

Il se dégage de ce graphique ci-haut que le circuit de distribution des produits forestiers non ligneux est pour la majorité du type court (Producteur/récolteur-détaillant-consommateur). Cela se justifie par la vulnérabilité de conditions et exigences par rapport à leur conservation. Pour les végétaux, les vendeuses, se réveillent tôt le matin pour aller chercher les légumes y compris ceux sauvages, auprès des paysans pour les revendre dans un ou deux jours au maximum. Il existe également certains récolteurs qui vendent directement leurs produits sur le marché. Il s'agit là du circuit de distribution directe. L'achat auprès des grossistes est souvent admis pour les chenilles (déjà séchés), provenant soit de la province du Haut Katanga, de la Lomami et du Kasaï, soit de cinq territoires de la province du Kasaï central.

3.2. Modèle d'approvisionnement

Graphique n°02 : Modèle d'approvisionnement en produits forestiers non ligneux à Kananga

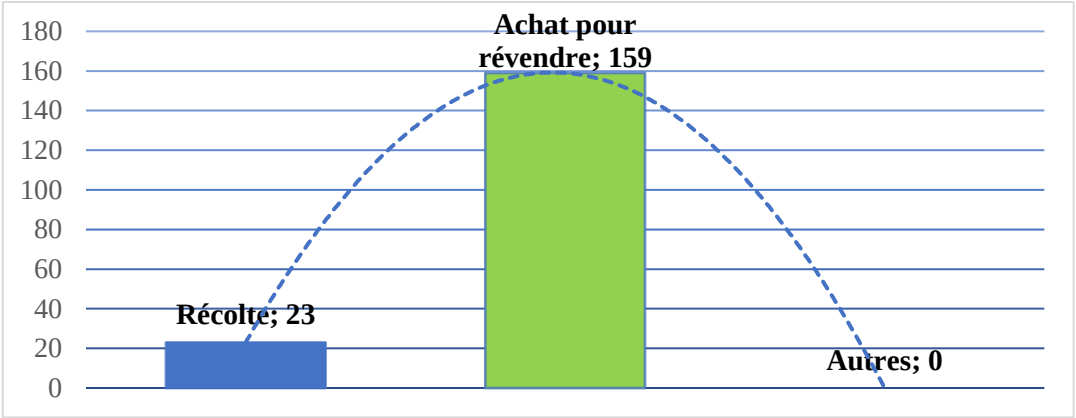

En ce qui concerne le mode d'approvisionnement des produits forestiers non ligneux par les vendeurs, nous pouvons voir consécutivement au graphique n°… que le circuit direct représente 12,6% soit 23 sur 182 personnes interviewées. Le circuit court est le plus exploité dans la ville de Kananga dans le cadre de la distribution des PFNL.

3.3. Vendeurs interviewés dans les marchés ciblés

Graphique n°03 : Répartition des vendeurs des produits forestiers non ligneux interviewés

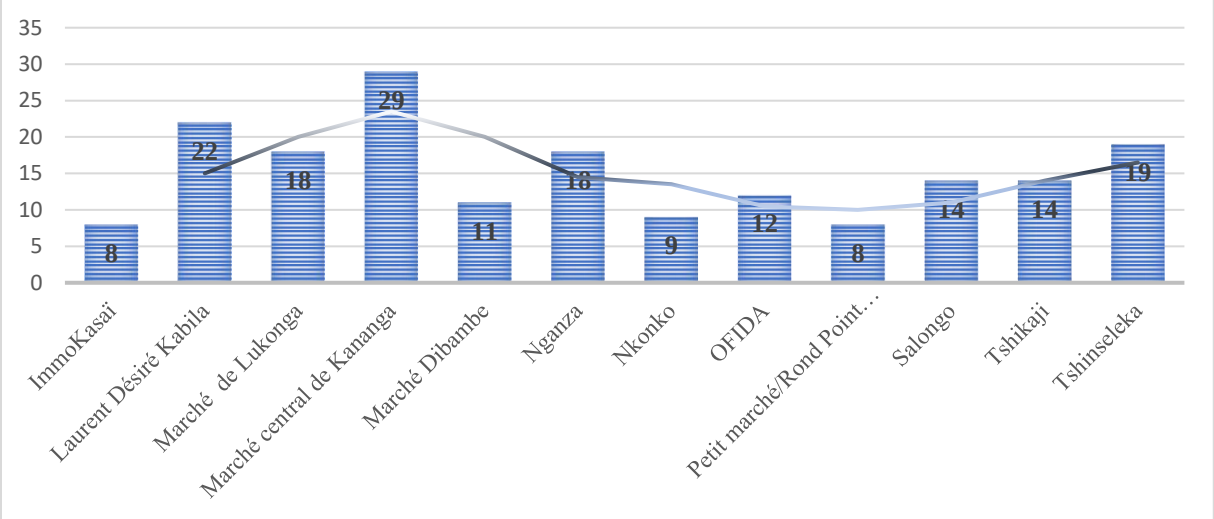

3.4. Classification des produits forestiers non ligneux

Tableau n°2 : Classification des PFNL

Noms scientifiques	Famille	Nom vernaculaire	Partie utile	Unité de vente
Origine végétale				
Dacryodes edulis	*Burseracées*	Nsafu, Mpatu (tshiluba)	Fruit	Tas
Annona muricata	*Annonacées*	Corossol (Kalabefu	Fruit	Unitaire
Aframomun alboviolaceum	*Zingiberacées*	Masusu	Fruit	Tas
Ananas comosus	*Bromeliacées*	Ananas – Tshikaka	Fruit	Unitaire, jus en bouteille
Citrus limon	*Rustacées*	Orange	Fruit	Unitaire, Tas
Citrus sinensis	*Rustacées*	Citron - Tshimuma tshia mpusu	Fruit	unitaire, tas
Tetracarpidium conophorum	*Euphorbiacée*	Nkonga	Fruit	Tas
Pteridium aquilinum	*Dennstaedtiancées*	Fougère – Mujilujilu	Tige	Tas
Marinda morindadoïdes	*Rubiacées*	Nkonga bululu	Feuille	Botte
Alaria esculenta		Algue – Nzawula	Feuille et tige	Tas
Origine animale/Insectes				
ISOPTÈRE				
Termites	-	Nsua	-	Sipa
	-	Mankenene	-	-
	-	Bintunta	-	-
COLÉOPTÈRE				
Imbrasia ertli	-	Meshi a Tupalu	-	Sipa
Bunaeopsos aurantiaca	-	Meshi a mangaya	-	Sipa
Cirina forda	-	Meshi a mansamba	-	Sipa
Imbrasia oyemensis	-	Meshi a binkubala	-	Sipa
Rhunchophurus phonensis	-	Mposa		unitaire, tas
Origine fongique				
Polyporus sulphureus	-	Bowa bua kampapa	-	Tas
Thermitomyces	-	Bowa bua Tshilundu	-	Tas
Oreille-de-Judas	-	Bowa bua matele	-	Tas
Agaricuscompester	-	Masunza	-	Tas
Agricussylvestris	-	Butondo	-	Tas
Armellariamellea	-	Tshinsukala	-	Tas

3.5. Disponibilité des quelques PFNL dans les marchés de Kananga

PFNL	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
1. Produits d'Origine végétale												
Dacryodes edulis (Mpatu)												
Annona muricata (Kalabefu)												
Aframomun alboviolaceum (Masusu)												
Ananas comosus (Tshikaka)												
Citrus limon												
Ctrus sinensis (Tshimuma tshia mpusu)												
Tetracarpidium conophorum												
Pteridium aquilinum (Mujilujilu)												
Marinda morindadoïdes (Nkonga bululu)												
Alaria esculenta (Nzawula)												
2. Produits d'origine animale (Insectes)												
Termites (Nsua)												
Termites (Mankenene)												
Termtes (Bintunta)												
Imbrasia ertli (Meshi a Tupalu)												
Bunaeopsos aurantiaca (Meshi a mangaya)												
Cirina forda (Meshi a mansamba)												
Imbrasia oyemensis (Meshi a binkubala)												
Rhunchophurus phonensis (Mposa)												
3. Produits d'origine fongique (Mycète)												
Polyporus sulphureus (Bowa bua kampapa)												
Thermitomyces (Bowa bua tshilundu)												
Oreille-de-Judas (Bowa bua matele)												
Agaricus compester (Masunza)												
Agricus sylvestris (Butondo)												
Armellariamellea (Tshisunkala)												

Légende : la couleur verte désigne la période d'une forte abondance, la couleur jaune désigne la période de rareté, les stocks sont en train de se rompre, la couleur rouge indique l'absence.

CONCLUSION

La disponibilité est le premier des quatre piliers de la sécurité alimentaire. Elle alimentaire désigne les quantités d'un produit (qu'il soit brut, transformé ou semi-transformé, y compris les boissons) disponibles au niveau du commerce de détail pour la consommation de la population résidente du pays durant une période de référence donnée. Viser la sécurité alimentaire permet : d'améliorer la santé et le bien-être des citoyens ; de progresser vers un mieux-être collectif.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'initiatives qui visent à augmenter la production alimentaire, à améliorer l'accès aux aliments pour les populations vulnérables et à promouvoir une alimentation saine et durable, et, conséquemment, à lutter contre l'insécurité alimentaire. Elle a permis d'établir la disponibilité de vingt-trois produits non forestiers dans la ville de Kananga. De ces produits, dix sont d'origine végétale, sept d'origine animale (insectes) et six d'origine fongique. Pour y parvenir, des enquêtes en trois phases onté été réalisées dans douze marchés de la ville.

Des études plus élaborées, portant sur d'autres PFNL et réalisées sur des longues durées sont nécessaires pour assurer une gestion durable de ces ressources et contribuer ainsi à lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire dans la ville de Kananga.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bridg, Hannia: Micro propagation and determination of the in vitro Stability of Annona cherimola Mill. and Annona muricata L. Sur http://edoc.hu-berlin.de/dissertationen/bridg-hannia-2000-03-24/HTML/index.html
2. BULULU KABATAKAKA, Notes de cours de Canaux et circuits de distribution des produits agricoles, L2 GE, ISDR-T, 2023, inédit.
3. Centre de Surveillance de la Biodiversité, *État des lieux de la biodiversité dans la RD Congo*-2014, 1re Conférence internationale sur la Biodiversité dans le bassin du Congo, 384 pages.
4. David Mayele, *Le safou, fruit d'avenir!*, Éditions universitaires européennes, 2011.
5. DIBALU KAMPULUSU et al., Cultures des champignons à l'Université de Kinshasa, s.e, 2001, inédit.
6. FAO, insectes comestibles, perspectives pour la sécurité alimentaire et l'alimentation animale, Étude FAO Forêts, Rome, 2014.
7. Gustave MUALA MUANDA, Tours de mains de l'art culinaire congolais et valeurs nutritionnelles des rations, cas de la tribu Luba du Kasai, Université de Lubumbashi - Licence en Nutrition Humaine 2018. Sur https://memoireonline.com, consulté le 23 mars 2023
8. http://fao.org/produits_forestiers_non-ligneux/html, consulté le 02 mars 2023
9. Loi N°011/2002 du 29 aout 2002, portant Code forestier en République Démocratique du Congo.

10. Joseph Kengue, *Le safoutier (Dacryodes edulis) : premières données sur la morphologie et la biologie*, ORSTOM, 1994
11. Leonard MUAMBA KANDA, Cadre légal et réglementaire de la conservation communautaire en RD Congo, disponible sur https://whc.unesco.org
12. MALAISSE, F. Se nourrir en forêt claire africaine. Approche écologique et nutritionnelle. Gembloux (Belgique) : Les Presses Agronomiques de Gembloux / Wageningen (The Netherlands): Centre technique de Coopération agricole et rurale (C.T.A.) 1997.
13. MBEMBA FUNDU Théophile, Cartographie de la production des aliments locaux et traditionnels en République démocratique du Congo, Projet my Food is African-authenticité alimentaire, Décembre 2022, inédit.
14. Memento de l'agronome, Ministère des affaires étrangères, CIRAD, GRET, Paris, Décembre 2002, 1700pages.
15. NGALAMULUME TSHIEBUE Grégoire, Projets de développement agricole, dynamiques paysannes et sécurité alimentaire. Essai d'analyse transversale et systémique de la rencontre entre les actions globales et les initiatives locales au Kasaï occidental (RD Congo), Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales, Université catholique de Louvain, juin, 2011, p.41.
16. NSEVOLO MIANKEBA Papy, Contribution à l'étude de l'Entomophagie à Kinshasa, TFE Master, Université de Gembloux, 2011-2012.
17. Okangola E. et All, Valeurs nutritionnelles des chenilles comestibles de la ville de Kisangani et ses environs (Province de la Tshopo, République Démocratique du Congo, In « *International Journal of Innovation and scientific research*, N°1 juin 2016, pp.278-286.
18. TSHIBANGU KABUNDAMA Valentin, Problématique de la disponibilité de quelques aliments dans la ville de Kananga : destruction de l'environnement et piste de solutions, dans « Le semeur du Kasaï » N°2, Deuxième trimestre 2011, pp.03-19.

Étude thématico-herméneutique de quelques adages luba-luluwa sur et pour les enfants

Albert Mfuamba Kazadi
Assistant/ISES Kanaga
Bertin N. Kabongo Lukuanga
Assistant/ISP Mashala
Dieudonné K. Lushiku
Assistant/UP Kananga

Résumé

La présence de l'enfant dans un foyer est un élément d'une grande joie, d'une importance culturelle incroyable et d'une fierté considérable non seulement chez les luba-luluwa, mais aussi chez la plupart des tribus congolaises. Chez les luba-luluwa, les droits et devoirs des enfants sont véhiculés à travers la littérature orale, plus particulièrement dans les adages sentencieux. Ils demeurent pour les luba Kasaï une forme de langage facile et simple se transmettant d'une génération à l'autre. La richesse du message que renferme ce genre littéraire peignant la vraie image de l'enfant mérite incontestablement un regard thématico-herméneutique. Non seulement l'enfant est l'objet d'amour, de fierté, d'investissement ou de protection, mais il apparait aussi comme une grande force pour sa famille, une richesse grandissante pour sa communauté de base et surtout un sujet de considération graduelle pour les femmes dans la société luba-luluwa.

Mots clés : enfant, adage, proverbe et herméneutique.

INTRODUCTION

Le « diakula ne nsumuinu » est l'usage des adages sentencieux, ou les proverbes traditionnels lorsque l'on s'exprime en Tshiluba, l'une des 4 langues nationales de la RD Congo. Cette façon de s'exprimer affirme l'identité du peuple luba-luluwa. Cette expression est liée à la manière dont ils s'influencent et se renforcent mutuellement. Elle reflète aussi leur mode de vie. Cet usage est un processus social qui implique des interactions à travers la création et l'interprétation des symboles pour transmettre des valeurs spécifiques dans leur environnement social (West & Lynn, 2014 ; Warto & Mohamad, 2016 ; Chowdhury, Bakar & Elmetwally, 2017). Ce dernier fait référence au contexte culturel dans lequel les expressions linguistiques ont lieu. Il dépend des certains facteurs tels que les conditions culturelles, socioculturelles, psychoculturelles et géographiques des énonciateurs, locuteurs oraux de la communauté (Mulyana, 2016). En d'autres termes, les expressions linguales constituent « un dispositif rhétorique puissant pour la

mise en forme de la conscience morale, des opinions et des croyances » (Fasiku, 2006) et forment ainsi l'identité culturelle de la communauté. Ceci n'est pas typique aux luba-luluwa, mais plutôt à presque toutes les tribus africaines.

En Tshiluba, « nsumuinu », pluriel de « lusumuinu » désigne en français le conte, dicton, proverbe, maxime, aphorisme, apophtegme, sentence et locution proverbiale. Remarquablement, « nsumuinu » devient l'ensemble de tous les termes français ainsi libellés. Considérant toutes les perspectives, la communication proverbiale est pluridimensionnelle, car la sociologie, l'histoire, littérature, rhétorique, linguistique psychologie, et la combinaison de certains domaines tels que la psychosociologie et sociolinguistique s'y croisent. La communication proverbiale dans une perspective sociolinguistique implique non seulement les comportements individuels, mais aussi sociaux (Ridwan, Dewi& Mohamad, 2016). Le comportement social dans la communication est régi par les normes sociales d'une communauté. Dans cette optique, Hasibuan et Muda (2017) considèrent que la culture sert à réguler, contrôler et diriger une communauté dans son comportement, incluant le comportement dans la communication. La communication proverbiale peut se faire à travers divers médias. En effet, la clé du succès de cette communication passe par l'adresse proverbiale (Abu Bakar, Mohamad, Halim, Subramaniam & Choo, 2018).

Nous n'abordons le sujet sur les locutions sentencieuses pas pour leur priorité sur les autres genres littéraires des luba-luluwa, mais vu leur importance dans l'environnement social des luba-luluwa ; car, elles visent à éduquer et à traduire certaines valeurs morales. Elles constituent en effet une série de lois ou expériences auxquelles les jeunes générations se réfèrent pour tirer la morale, éviter le mal et faire le bien. Aussi, les locutions sentencieuses sont multifacettes. Dans la facette éducative, elles sont une indication inévitable pour tout peuple soucieux de puiser la sagesse dans l'expérience des aînés mieux encore les griots. Cette sagesse puisée dans les adages sentencieux luba-luluwa nous pousse à révéler et dévoiler sinon interpréter la vraie image de l'enfant dans son environnement de vie sociale, à travers une étude thématico-herméneutique.

Dans la communication, les symboles sont largement utilisés pour transmettre des messages forts qui contiennent des valeurs sociales, des normes ou des règles, dans le but de fournir des solutions possibles aux problèmes sociaux. Un bon exemple de support de communication culturelle est le proverbe. Il est une forme de support de la communication culturelle. On pense que les proverbes existent depuis les temps anciens. Ils sont symboliquement présentés pour véhiculer certaines intentions (Jaafar, Sani&Haron, 2018). L'expression linguistique sert de moyen de communication qui implique la transmission d'informations ou des messages destinés à véhiculer des idées ou à comprendre, délivrés par le biais de symboles culturels qui contiennent une signification spécifique, verbale ou non, par un individu ou un collectif pour parvenir à une compréhension commune.

Lorsqu'on scrute les adages sentencieux des luba-luluwa, on est frappé par la variété des préceptes sociaux qui y sont contenus ; du naturel au surnaturel en passant par la sagesse de la vie courante, ces textes offrent un espace fertile d'approche d'une psychologie sociale luba-

luluwa. Mais en est-il le cas pour les locutions reprenant le thème de l'enfant. Comment l'enfant est perçu dans l'environnement social luba-luluwa ? Quels sont ses droits et ses devoirs dans cet environnement ? Est-ce possible d'analyser thématico-herméneutiquement ces adages sentencieux de luba-luluwa ? Il ressort du premier constat qu'à travers notre spicilège, l'enfant est présenté comme un être jouissant d'un statut particulier qu'il importe de scruter. Ce statut, dévoilé, offrirait une grille de lecture de ses droits dans son environnement social et de ses obligations dont il doit s'acquitter vis-à-vis de sa société immédiate.

Dans la présente étude, nous avons opté pour l'analyse thématico-herméneutique. C'est celle qui nous permet de décortiquer les adages sentencieux luba-luluwa pour déceler l'image réelle de l'enfant dans son environnement social. Pour la mener jusqu'au bout, nous y avons associé la technique d'interview, laquelle nous a facilité la tâche pour être suffisamment informé.

1. BRÈVE REVUE DE LA LITTÉRATURE

Une grande documentation existe sur les proverbes traditionnels dans le domaine linguistique et culturel. Les proverbes sont des expressions linguistiques et culturelles d'une ethnie ou d'un groupe particulier par l'utilisation de termes clairs et simples. Ils contiennent des valeurs nobles. Ils offrent des conseils judicieux sur les bonnes pratiques et les pièges potentiels des conseils utilisables au quotidien. En RD Congo, presque chaque groupe ethnique a ses propres et uniques proverbes, sous différentes formes d'expressions, significations et fonctions. Cependant, la substance du proverbe existe sous la forme des valeurs de vie. Ces valeurs sont nées des pensées anciennes. Un proverbe est l'un des langages figurés qui a de la valeur (Wan Ismail, Kasdan et Jalaluddin, 2016). Dans la culture de la société luba-luluwa, on dit que les proverbes sont l'exposition comportementale des personnes, la hauteur de leurs connaissances et la grandeur de leurs pensées philosophiques. En général, nous trouvons que les proverbes sont des expressions traditionnelles, une sortie des pensées nobles dans lesquelles se trouvent les valeurs de la vie (Nugraha, 2013 ; Trahutami, 2015 ; Raru, 2016 ; Nopiah, Jalaluddin & Kasdan, 2017; Diniarti, 2017;Sihwatik 2017).

Presque tous les pays du monde ont une collection riche en proverbes. Certaines caractéristiques les distinguent. Chaque caractéristique dépend d'un terme ou de la désignation du proverbe, de l'usage de la langue ou de modèles qui le construisent et de la substance du message qui y est contenu. Pour nous, le proverbe luba-luluwa est une expression verbale traditionnelle contenant des conseils satiriques, des paraboles, des comparaisons, des principes de vie, ou encore les règles du comportement. En principe, un proverbe ethnique contient des valeurs nobles et fournit des conseils judicieux et une orientation perspicace pour un groupe ethnique particulier. Chaque groupe ethnique ou communautaire est différent et, par conséquent, chacun peut avoir ses proverbes en termes de modèles, de fonctions et de significations. Le proverbe se compose de phrases nominales, de phrases verbales et de phrases adjectives qui contiennent une dénotation et une connotation significatives. Dans ce sens, les proverbes sont une combinaison de mots qui servent de conseils utiles. Ils ont un aspect esthétique et les valeurs morales (Sihwatik, 2017). Ils sont des expressions traditionnelles que l'on trouve souvent dans les cérémonies. Pendant ces dernières, les proverbes servent à louer, à insinuer ou à réprimander

de manière subtile, ainsi laissant une impression très profonde sans impressionner les autres (Wan Ismail, Kasdan, & Jalaluddin, 2016). En outre, les proverbes sont métaphoriques avec l'usage commun de l'imagerie animale dans les expressions. Ils servent de conseils, exprimant indirectement des leçons de vie et d'autres valeurs (Trahitami, 2015). L'utilisation d'expressions métaphoriques se retrouve également dans de nombreuses tribus de la RD Congo incluant les luba-luluwa ; Chez les baswahili, par exemple, à l'Est de la RD Congo on utilise le poulet comme métaphore (Kobia, 2016). Généralement, les proverbes avec des images animales sont les projections des caractéristiques humaines. Ils fournissent souvent un certain message. Ce message est communiqué d'une manière indirecte avec les objectifs spécifiques dans lesquels les valeurs sont apprises et les attitudes sont partagées.

Le « diakula ne nsumuinu » (proverbes) est une expression traditionnelle courte en termes de langage et concise en termes de sa substance. Il contient une signification symbolique profonde. C'est aussi un moyen de communication culturelle dans lequel les pensées et les sentiments sont élaborés. Actuellement, les adages sentencieux sont toujours utilisés par les gens dans leurs activités quotidiennes à des fins pratiques dans diverses circonstances, interpersonnelles ou sociales.

Le diakula ne nsumuinu fait partie du folklore (tradition orale) des luba-luluwa dans lequel les valeurs culturelles sont traduites des opinions de toute la communauté. Sims et Martine (2005 : 2) affirment que « le folklore est présent dans de nombreux types de communication informelle, qu'elle soit verbale (textes oraux et écrits), coutumière (comportements, rituels) ou matérielle (objets). Cela implique des valeurs, des traditions, des manières de penser et de se comporter. Ainsi, le « diakula ne nsumuinu » ou les adages luba-luluwa ont la capacité de refléter les valeurs sociales et culturelles du locuteur ainsi que de sa communauté (Kurnia, 2003).

Le « diakula ne nsumuinu » occupe une place assez importante dans le système culturel des luba-luluwa, car il reflète l'identité de la communauté. C'est une culture (relique culturelle) qui est importante pour la communauté luba-luluwa. Il est répandu lors des processions de mariage traditionnelles, et dans les conversations quotidiennes. C'est sur cette base que nous pouvons dire que le « diakula ne nsumuinu » est un « microcosme » du peuple luba-luluwa, une référence et un guide de vie utile pour surmonter l'adversité et défis pour une vie plus épanouie (Widodo, 2015).

1.1.Définitions des concepts

1.1.1. Enfant

Le concept « enfant » peut être défini selon les auteurs et selon les domaines. L'enfant n'est pas défini de la même manière partout. Si en psychologie l'enfant est défini comme un être humain dans la période de la vie s'étendant de la naissance à la puberté, la biologie quant à elle définit l'enfant comme le résultat du croisement de deux gamètes appelé « fécondation ». En effet, l'embryon qui est l'œuf fécondé se développe et donne naissance au fœtus. Après plus ou moins dix mois, le fœtus vient au monde et s'appelle « enfant » (KAPAJIKA : 1999 :28).

1.1.2. Luba-luluwa

Les luba-luluwa occupent en grande partie la province du Kasaï Central. Cette dernière est située au centre de la République Démocratique du Congo, au cœur de l'Afrique. Les luba-luluwa sont issus de la grande famille « luba ». Cette famille a connu de grandes dispersions qui ont favorisé des migrations, mais il est difficile de situer exactement le point focal d'où ils se sont dispersés avant d'atteindre les territoires qu'ils habitent actuellement. Tout le monde donne comme lieu de dispersion le célèbre et mystérieux « Nsanga Lubangu » (TSHIMBOMBO :1985 : 101). Le cyena luluwa est le parler de ce peuple. C'est l'un des dialectes du ciluba : l'une de quatre langues nationales de la République Démocratique du Congo.

1.1.4. Adages sentencieux (ad)

Les adages ou les locutions sentencieuses sont des formules connues par un bon nombre d'auteurs. Ils expriment une vérité, une expérience, un conseil pratique dans un milieu social bien déterminé. Ils sont des maximes brèves et des proverbes bien définis. Comme maximes, ils traduisent une certaine somme de valeurs morales, un recours à l'expérience des sages. Comme proverbes, les adages sentencieux sont « des énoncés citationnels, codés, stéréotypés, figés et concis caractérisés par le rythme d'ordre morphologique (LOMBE :1997 :23). Ils tirent leur origine des expériences quotidiennes vécues ensemble par les membres d'un groupe social au cours de son histoire. Aussi, ils visent en tant que proverbes ou maximes, selon Bernard DADIE cité par MUTUZA, à enseigner sous des formes faciles à retenir l'histoire de la tribu, les lois sociales, l'origine de divers produits, les croyances religieuses, la structure économique, et la relation avec d'autres tribus (MUTUZA : 1995 :36).

2. MÉTHODOLOGIE

Les énonciations proverbiales ont été demandées auprès des fidèles dans toutes les cinq communes de la ville de Kananga par le truchement des églises. Une fois ces énonciations identifiées, une rencontre était organisée avec eux pour récolter les locutions sentencieuses écrites en ciluba.

Au total vingt-quatre proverbes ont été recueillis à partir de dix fidèles des églises catholiques choisies au hasard dans cinq communes de la ville de Kananga. Six de ces fidèles étaient des hommes tandis que quatre furent des femmes. L'âge des hommes était 43 ans, 48 ans, 51 ans, 60 ans,63 ans et 69 ans. L'âge des femmes était 48 ans, 49 ans, 58 ans et 64 ans. Ces proverbes ont été recueillis grâce à un processus d'élicitation où les fidèles se sont autodéclarés connaitre parfaitement la langue tshiluba et ont œuvré comme catéchistes en Tshiluba. Ils ont écrit chacun au moins 10 proverbes sur et pour les enfants. Puis nous avons enregistré les circonstances ou les contextes pour lesquels chaque proverbe était évoqué.

Cette façon de faire nous a permis d'utiliser une méthode qualitative avec une combinaison d'approches : thématico-herméneutique (Foley, 1997) et ethnolinguistique qui est une

hybridation de l'ethnologie et la linguistique. L'ethnolinguistique s'intéresse principalement aux relations entre la culture et la langue et la façon dont l'image d'enfants est perçue par la communauté dans laquelle ils naissent, croissent ou grandissent, étudient et évoluent. La thématique se définit, selon le dictionnaire Robert, comme un ensemble ou un système organisé des thèmes. Paul Belhomme de son côté définit la thématique comme une étude des thèmes d'une œuvre littéraire ou philosophique (Belhomme : 2017 :19).

Le dictionnaire Robert définit l'herméneutique comme une science d'interprétation des textes philosophiques ou religieux. Henri-Rigobert Kalosso Kas'Omben explique l'herméneutique comme le décodage d'une séquence des signes complexes ou des symboles (Kalosso Kas'Omben : 1994 :31). Le Larousse de poche définit l'herméneutique comme une science de la critique et de l'interprétation des signes comme élément symboliques d'une culture.

Dans ce contexte, l'analyse thématico-herméneutique se veut une approche qui consiste à interpréter, à décortiquer ou à décoder le message implicite de différents thèmes exploités consciemment ou inconsciemment dans un genre littéraire par un auteur connu ou anonyme. Ce genre littéraire pour cette étude est l'adage sentencieux de luba-luluwa.

Nous nous sommes entretenus avec les volontaires à l'heure et endroit de leurs choix. Ces face-à-face ont été menés dans la Commune de résidence du volontaire pour lui épargner le coût de transport vers nous. Nous avons décrypté les messages de 100 adages recueillis avec chacun des fidèles fournisseurs de proverbes. Ils étaient de volontaires, car aucune rémunération n'a été faite pour eux. Le protocole et la procédure d'entrevue ont été respectés tout au long de la phase de collecte des données. Les répondants avaient eu trois semaines, amplement suffisantes pour répondre à notre questionnaire d'enquête et exploiter l'image de proverbes recueillis et les circonstances de leurs emplois. Les 100 énonciations proverbiales furent groupées grâce à une analyse déductive de leurs contenus basés sur les mots clés ou les thèmes et la ressemblance de leurs sens, valeurs ainsi que leurs explications et contexte d'emploi (Hinkin, 1995 ; Krippendorff, 1980). Il fallait à tout prix éviter les répétitions et prioriser l'enfant comme thème principal.

Eu égard à tout ce qui précède, une étude thématico-herméneutique se veut une approche qui consiste à interpréter, à décortiquer ou à décoder le message implicite de différents thèmes exploités consciemment ou inconsciemment dans un genre littéraire par un auteur connu ou anonyme. Dans notre démarche nous listons une série d'adages s'adressant directement aux enfants et ceux qui les concernent. Nous dégageons l'image qu'ils leur aient donnée ; puis nous y décelons hermétiquement les thèmes du mieux que nous pouvons.

3. RÉSULTATS DE L'ANALYSE THEMATICO-HERMÉNEUTIQUE DE L'IMAGE DE L'ENFANT CHEZ LES LUBA-LULUA

L'image est la perception de l'idée réelle que l'on se fait d'un être ou d'une chose ; c'est en outre la vraie valeur que représente quelqu'un dans une communauté. Ainsi, l'enfant est perçu de plusieurs manières dans le milieu social des luba-luluwa. Il présente des images aussi riches

que variées. Les thèmes dégagés sont la procréation, la protection, la haine, la servitude, le désordre, la sagesse et la fraternité.

La place ou l'importance de la procréation dans la société n'est pas une affaire récente. Elle date avec le début de l'existence de l'homme sur la terre, c'est-à-dire dès la fondation du monde. Car, après avoir créé le monde, Dieu créa le premier couple humain en lui donnant l'ordre d'être fécond, de se multiplier et de remplir la terre. Cet ordre de procréation reste d'application chez les luba-luluwa. En effet, pour qu'un couple luba -luluwa ait sa valeur, il faut qu'il ait des enfants. La non-procréation est l'une des causes de divorce en milieu rural luba-luluwa. En d'autres termes, parmi les critères qui donnent de la valeur à une femme dans le mariage, il y a la naissance d'enfants. C'est grâce à eux qu'elle peut être appelée mère biologique. La protection est l'action de protéger. C'est l'état d'être protégé. L'enfant est un être fragile. Il mérite d'être préservé par des adultes. La haine est le sentiment exagéré de la colère. Elle est une expression la plus brute de la colère. Elle peut s'exprime dans peux de temps comme elle peut être incarnée pour une vengeance ultérieure. La servitude vient du verbe servir. C'est l'action de servir quelqu'un avec loyauté. Le servant a le sentiment de servir le servi par obligation. On peut dire que la servitude est une soumission ou une obligation de servir absolument une tierce personne. Dans ce cas l'enfant est obligé de rendre service aux adultes.

Le désordre est l'opposé de l'ordre. Dans le contexte luba-luluwa, il faut parler du conflit. Selon la Bible, *« la sagesse est la capacité de connaître la volonté de Dieu et d'obéir à celle-ci dans n'importe quelle situation. La sagesse est directement liée à la vie en accord avec la façon dont Dieu a ordonné le monde. La sagesse est la crainte du Seigneur, l'amour de sa Parole et la haine du mal. La sagesse est l'application pratique de la vérité de Dieu à une situation spécifique »*. La sagesse est la capacité de contempler et d'agir de manière productive en utilisant les connaissances, l'expérience, la compréhension, le bon sens et la perspicacité. [1] La sagesse est associée à des attributs tels que le jugement impartial, la compassion, la connaissance de soi expérientielle, le dépassement de soi et le non-attachement,[2] et des vertus telles que l'éthique et la bienveillance. [3] [4] La sagesse a été définie de différentes façons,[2][5],[3] y compris plusieurs approches distinctes pour évaluer les caractéristiques attribuées à la sagesse. [6] [7]. La fraternité est l'état d'amitié et de soutien entre deux ou plusieurs personnes au sein d'un groupe. Le sentiment de se considérer comme frères et sœurs biologiques.

3.1. Première série

3.1.1. Enfant et ses ambitions

L'enfant est aussi dominé par ses aspirations et ambitions prématurées pour sa gloire. Il apprend la sagesse par ses propres erreurs qu'il commet. Il gère ainsi mal ses ambitions démesurées. Il est comparé à son père. Il démontre les facteurs limitants son raisonnement. Il est aussi poussé à l'apprentissage par les adultes.

AD1: *Mwana! Ipata mpasu, lumu kabatu balwipata*.
TRADUCTION : Enfant ! poursuis la sauterelle, cesse de poursuivre ta gloire. Cette expression

est souvent utilisée pour que les ambitions de l'enfant soient proportionnelles à son âge. Qu'il cesse d'être trop ambitieux. Il y a aussi de la satire quant le plus vieux que l'enfant énonce cet adage. En quelque sorte ils lui disent d'arrêter de rêver. En effet, les luba-luluwa utilisent cette locution sentencieuse comme moyen de communication culturelle sous forme de satire. Dans la vie communautaire, les choses ne sont pas toujours lisses. Il y a parfois des propos, des attitudes ou même des actions d'un enfant ou un groupe d'enfants qui ne répondent pas aux attentes de leurs parents ou parentés. Comme rappel, ou comme moyen de les conscientiser, l'AD1 est utilisé. Les plus âgés que les enfants font fréquemment des insinuations ou des commentaires satiriques. La satire est une forme de reproche, de réprimande ou de critique qui est fait à l'aide de symboles spéciaux ou d'un langage indirect envers l'enfant. Le recours à cet adage est un conseil à l'enfant de ne plus continuer ses ambitions prématurées.

3.1.2. Enfant et ses limites

Les capacités de l'enfant sont parfois limitées dans sa façon de réfléchir et de se comporter par rapport aux adultes, parents ou ainés.
AD2: *Mwana tumutangile lungenyi lumujine*.
TRADUCTION : Observons passivement l'enfant, il perdra l'intelligence.
AD3: Mwana mulela katu watamba nshandi.
TRADUCTION : Un enfant ne dépasse jamais son père. L'enfant est un être incapable. C'est-à-dire qu'il n'est pas en mesure de faire ce que peut faire un adulte ; ses possibilités sont limitées.
AD4: *Mwana mutekete katu wimba kantuntu*.
TRADUCTION : Le petit enfant ne creuse pas le gri.
AD5: *Mwana mutekete katu wota dinkenke*.
TRADUCTION : Le petit enfant ne se réchauffe pas près de la flamme.
AD6: *Mwana ne uyaya ku nsadi kanukandi*.
TRADUCTION : Accordez-lui [enfant] la chance, si son désir est d'aller [nager] dans la rivière Nsadi. L'enfant est un être faible. Il est incapable d'aborder les problèmes qui dépassent son entendement. L'enfant ne doit pas chercher ce dont il doit manger. Ce sont ses parents ou ses responsables qui s'occupent de sa nourriture, son vêtir ou son entretien physique. L'enfant est un être faible. Il est incapable d'aborder les problèmes qui dépassent son entendement. L'enfant est un être incapable. C'est-à-dire qu'il n'est pas en mesure de faire ce que peut faire un adulte ; ses possibilités sont limitées.

Ces adages sont utilisés de fois pour mettre en évidence, les limites de raisonnement, pensées, capacités de l'enfant à entreprendre les grands projets ou projets de grande envergure. Cet adage rejoint celui déjà analyse : AD1. On veut démontrer à l'enfant que ses capacités, son savoir-faire, ses habilités ne sont pas autant renforcées que celles de son père. Les luba-luluwa sachant que le père (des adultes) dans chaque famille occupe le premier rang, ils utilisent telle image pour que l'enfant hiérarchise ses capacités comparativement à celles de son père (adultes). Ce dernier ayant une grande expérience de la vie par rapport à l'enfant. Parfois cet adage appelle l'enfant au retenu face à certains arguments pouvant offenser le père ou l'adulte tout court.
Les adultes prononcent ces dictons pour laisser faire l'enfant (sans le conseiller), tout en sachant

qu'il finira par comprendre afin d'acquérir la sagesse. Il apprendra par ses erreurs En d'autres termes ils décident d'observer le comportement de l'enfant, car il finira par revenir au bon sens. Nsadi est une rivière grande et profonde, un milieu dangereux et/ou seul l'adulte peut prendre les risques de nager et se laver assumant qu'il est le détenteur de la prudence par rapport à l'enfant. En d'autres termes, si un enfant est en chemin vers un danger, il ne faut pas l'empêcher.

3.1.3. Enfant et sagesse

Chez les luba-luluwa, les enfants sont considérés n'ayant pas un plus grand savoir-faire que les adultes ou les ainés. Selon ces derniers, les enfants agissent sans compétences et habilités convenables pour résoudre les grandes difficultés. C'est pourquoi après avoir prodigué de multiples conseils à un enfant ; celui-ci ne les suivant pas, ils finissent par énoncer certains de ces AD (2-6).
Cependant, l'enfant n'est pas un tonneau vide qu'il faut remplir, un être dépourvu de sagesse, mais il a aussi quelque chose à apprendre à l'adulte. D'où la locution AD 16 (muana tumutangila…)

3.1.4. Enfant et soumission

L'enfant manifeste toujours une obéissance envers ses ainés qui lui doivent parfois une récompense. Les dictons ci-après peint cette image de l'enfant : la servitude est état d'être soumis à quelqu'un de plus fort ou plus puissant. Dans ce cas l'enfant est au service des adultes.
AD7: *Mwana wakutuma mmwana wa kudya*.
TRADUCTION : C'est l'enfant qu'on envoie qui mange.
AD8: *Mwana tshishiku, mmwana nzala*
L'enfant irrespectueux, c'est l'enfant qui ne mérite pas à manger
Ces adages sont utilisés pour faire réfléchir l'enfant qui n'est pas serviable ou arrogant. Les adultes accordent ainsi plus de faveurs à l'enfant serviable comparé à celui qui ne l'est pas. Ils donnent ainsi une punition corrective à l'enfant non serviable dans l'espoir qu'à la prochaine, qu'il accepte de servir les adultes sans rouspéter ou d'obéir les ordres donnés par les adultes sans contestation.

3.1.5. Enfant et patience

AD9: *Mwana mulaya mpasu katu ufulamina*.
TRADUCTION : L'enfant à qui on a promis la sauterelle ne prend jamais garde. L'enfant ne s'impatiente pas face à une promesse. Elle fait toujours confiance à ses responsables. D'une part, on exige à l'enfant d'attendre ce que l'adulte a promis en silence. Il ne sert à rien de toujours rappeler aux ainés ce qu'ils ont fait comme promesse. Dans la politesse chez le luba-luluwa, la promesse se réclame, mais avec un ton d'humilité, de supplication, de subalterne, sans insistance. On le fait avec une grande politesse, un élément motivateur pour que l'adulte se sente contraint d'accomplir sa promesse.

3.1.6. Enfant et conscience

AD 10 : *Bwana mbutuku bwile.*
TRADUCTION : L'enfance est une nuit profonde. On insinue que pendant l'enfance dort.
AD11: *Mwana mwambila kudi njilu.*
TRADUCTION : Enfant, on t'a déconseillé de manger des aubergines.
AD12 : *Bwana mbukaji bukulu.*
TRADUCTION : L'enfance est une nature monstrueuse.
Dans ces locutions, l'enfant parait toujours inconscient dans ses agissements, ce qui le différencie des adultes. C'est dans les circonstances ou l'enfant ne sait pas envisager les risques qu'il court en optant pour l'une ou l'autre option jugée hasardeuse par les adultes. Ces derniers manifestent le regret de voir que l'enfant était averti, mais n'a pu tenir compte de cela. Cet adage compare l'inconscience de l'enfant à celle de la femme de troisième âge, à la nuit qui est sombre et aux aubergines qui lui sont allergiques.
AD13 *Bwana bua nshiya kabutu buasua dilolo*
TRADUCTION : l'état d'être orphelin est plus accentué dans la soirée.
Les luba-luluwa font un constat entre les non-orphelins et les orphelins. Les premiers jouissent de la présence de leurs parents la soirée. Ils bénéficient leurs conseils, récits, et anecdotes pendant la soirée par rapport aux orphelins. Ils font allusion à l'union de la famille sans absence de ses membres. L'orphelin ressent beaucoup plus l'absence de ses parents avant d'aller dormir. Il affiche une attitude malheureuse, une solitude et manifeste en quelque sorte les sentiments d'exclusion. Le constat est tel qu'il mérite la consolation. Une façon de lui exprimer l'empathie voire la sympathie.

3.1.7. Enfant et beauté

AD14 : *Mulela muimpe mufuana bakamutuala*
TRADUCTION : Né très belle comme ses nounous (gardiennes)
AD15 : *Mulela muimpe muikala mpala tshijengu*
TRADUCTION : Né très beau, au visage ovale
Plus souvent chez les luba-0luluwa, quand l'enfant affiche un bon comportement. Il est encouragé avec les bonnes paroles. Les parents en sont fiers. Ils lui disent combien il est beau ; combien elle est belle. Ce proverbe souligne donc l'idée qu'un enfant devra toujours rendre compte de ses activités à ses parents, quel que soit l'âge dudit enfant. C'est parce que dans la communauté à l'étude, l'implication d'un enfant dans l'immoralité ou d'autres vices est considérée comme l'échec de ses parents, car ils n'ont pas réussi à lui inculquer des vertus morales. Le message central ici est que lorsque les enfants sont exemplaires, la récompense s'étend jusqu'aux parents, la famille et vice versa.

3.2. Deuxième série

3.2.1. Procréation, importance et conséquences

AD16: *Balela walela byebe, nansha ka mutu dibungu*.
TRADUCTION : Quand les autres procréent, enfante aussi, même un enfant à la tête semblable à une cruche.
AD17: *Balela walela byebe, kutekemenyi kwa mwanenu*.
TRADUCTION : Quand les autres procréent, enfantes aussi au lieu de compter sur les enfants de ton frère ou se ta sœur.
AD18: *Dikasa dibi bu dya musodya, ulela bana dibemba ekudya*.
TRADUCTION : Quel malheur comme celui du lézard, quand il met bas la salamandre dévore ses petits
AD 19 : *Mudia bulunda ne ndunga munene, kadi bana ba ndunga wenda utapa.*
TRADUCTION : Tu as tissé les amitiés avec l'arbre « ndunga », mais tu abats ses enfants.
Cette locution traduit l'importance de l'enfant, quelle que soit la forme physique de l'un des membres de son corps ou sa malformation physique ou son apparence. L'enfant reste en effet un bien précieux qu'on doit engendrer à tout prix. Ne pas mettre au monde est un sujet de honte et de mépris ; raison pour laquelle l'être féminin surtout doit se faire des soucis pour donner naissance même à un enfant macrocéphale.

Dans l'AD16-17, il y a aussi un sentiment d'orgueil surtout si celui ou celle qui en fait recours s'adresse à celui ou celle qui n'a pas eu d'enfants alors qu'il ou elle est mariée. Dans ce cas, cet adage est énoncé dans les circonstances satiriques surtout quand la personne sans enfants est accusée de maltraitance ou d'un jugement injuste envers l'enfant de la tierce personne. Ces circonstances sont beaucoup plus amplifiées dans l'AD2 où l'injustice dans la résolution de conflit entre l'enfant de la tierce et son neveu ou nièce.
« Les enfants sont une forte armée », affirme la bible. Ils viennent en aide à leurs parents en cas d'un problème ou d'un travail manuel. C'est pourquoi cette locution encourage la procréation en milieu luba-luluwa. Il est un devoir à tout couple luba-luluwa de donner naissance à leurs propres enfants au lieu de compter sur ceux de leurs frères/sœurs.

Vu son importance dans le milieu social luba-luluwa, l'enfant suscite la jalousie des autres gens qui l'envoutent ou qui lui causent le malheur. Les luba-luluwa font référence à AD16-17 pour montrer combien ils sont jalousés par leurs paires. Ces derniers sont haineux envers eux. Ils les en veulent dans ce qu'ils entreprennent comme bonnes activités et aussi pour ce qu'ils détiennent comme avoirs surtout les enfants, leur richesse. Ils ne sont pas aimés. Un luba-luluwa peut satiriquement énoncer à son prochain qu'il vit en amitié avec lui, mais tout en étant ennemi de ses enfants. Une façon de le disqualifier désormais et à jamais (AD19-18).

3.2.2. Solidarité et partage

Dans les locutions suivantes, les adultes luba-luluwa pensent qu'il ne faut pas donner à l'enfant, qu'ils comparent abusivement aux fantômes, êtres sans vie et ne pouvant ressusciter pour reconnaitre leur gratitude. Ils font allusion aux manques des ressources.

AD20: *Cipa mwana ncipa mijanyi, wacipa muntu mukole wakupa cikwabo*
TRADUCTION : Un don fait à un enfant est pareil à celui fait à un fantôme, autant le donner à un adulte pour qu'il te donne aussi un autre jour.
AD21 : *Tshianza kulengela, bua kupa muana wa mukuenu, wanji kukenketa*
TRADUCTION : La bonté de la main est qu'avant de donner à l'enfant d'un proche, elle est hésitante.

AD20 est utilisé pour démontrer que l'enfant est improductif. Il n'est pas encore capable d'offrir une récompense à celui qui lui en a accordé. De préférence, il est mieux de servir un adulte, car il est capable de se souvenir de ce service reçu. Par gratitude, il se souviendra du service qui lui a été rendu alors que l'enfant est encore dépendant de ses parents, donc sans ressources. Donner à l'enfant à son état actuel est comparable à faire des offrandes aux fantômes qui ne peuvent rien vous rendre, car inactifs.
Dans l'autre adage on montre comment il est difficile de donner quelque chose à l'enfant d'une tierce personne surtout quand il s'agit de donner aux neveux, cousins, nièces ou leurs enfants.

3.2.3. Désorganisation, précaution et patience

L'enfant affiche aussi une image de dérangeant ou de désordonné. C'est aussi une précaution à prendre quand on à affaire aux enfants.
AD22: *Babalela bangi, kutu kwapatuka cishi*.
TRADUCTION : Quand on enfante beaucoup, on parvient à en avoir de monstrueux.
AD23 : *Kulela ne bwana nkupumba lusombi*
TRADUCTION : Enfanter jeune, c'est manquer le temps de causer.
AD24: Bukalenge *bwa bana kabutu bupanga diyoyo*
TRADUCTION. Le règne des enfants ne manque pas de disputes.
AD25: *Bana katubalondi, bitwabalonda katuakudia nabu*.
TRADUCTION : Si nous suivons le comportement des enfants, nous ne mangerons pas avec eux.

Chez les luba-luluwa, on énonce AD 22-25 de fois pour consoler le nouveau marié qui ne peut plus passer assez de temps avec ses amis célibataires, car il est préoccupé par la vie de sa nouvelle famille. Il rate ainsi toutes les anecdotes de ses amis. Il sacrifie ce temps de loisir pour être à côté de sa famille. Dans AD5 parmi bon nombre de frères et sœurs, il y a toujours un enfant qui a un comportement bizarre. Il n'en manque pas dans cette famille nombreuse. AD7 est un constat. Une observation faite par les sages quand les jeunes sont au pouvoir. Il sert d'avertissement, une précaution à tenir compte quand le règne des jeunes jugés enfants est mis en place. Là où règnent les enfants jeunes sévit le désordre. Souvent ce sont des disputes, des tiraillements et le manque d'humilité envers les anciens. Les enfants ont toujours eu un comportement désordonné. Si les ainés ou les adultes prennent en considération tous leurs actes qu'ils posent, ils risquent de ne pas composer avec eux ; d'où la patience.

3.2.4. Bénédiction, investissement et opportunités

Mettre au monde est la matérialisation visible de la bénédiction divine pour une femme, raison pour laquelle les luba-luluwa trouvent que l'enfant est une émanation de Dieu.
AD26 : *Kulela kakwena ku makanda anu nzambi wa kulu wakwela kapemba*.
TRADUCTION : On ne force pas la procréation, celle-ci n'est possible que si Dieu vous bénit.
AD27 : Kwacila mwana mpasu, pakolaye wakukwacila byebe.
TRADUCTION : Attrape la sauterelle pour l'enfant, un jour il fera de même pour toi quand il sera grand.
AD28 : *kulela nkwabanya mesu*
TRADUCTION : Enfanter, c'est multiplier les opportunités.
Les luba-luluwa se réfèrent à cet adage souvent si le couple infertile fait recours trop à la médecine traditionnelle, aux devins, à la magie pour procréer. Les sages finalement leur prodigue le conseil de considérer que seul Dieu peut leur venir en aide. C'est par sa grâce que les couples enfantent. En d'autres termes, compte tenu des avantages et de la joie que la procréation fournit aux couples, les stériles font beaucoup d'efforts : recourant à plusieurs pratiques mystiques pour arriver à mettre au monde. D'où les luba-luluwa usent cette locution sentencieuse pour leur signifier que sans la bénédiction de Dieu, les efforts humains sont nuls. En d'autres termes, c'est Dieu seul qui donne les enfants.
Chez les luba-luluwa, les parents investissent en leurs enfants en veillant à leur scolarisation, formation professionnelle, formation sportive et à leur bien-être, pour qu'à leur vieillesse les enfants les prennent en charge. Cet adage contredit celui qui refusait d'accorder aux enfants les bénéfices, car ils sont sans ressources comme les fantômes AD20

Ce proverbe veut dire qu'avec deux yeux l'on voit bien sûr. Plus qu'on enfante plus que l'on multiplie les yeux. Ici les luba-luluwa font référence à une famille nombreuse. Ils encouragent de mettre beaucoup d'enfants au monde. Parmi eux, il y en a qui seront chanceux pour réussir la vie et prendre soin de parents. Les luba-luluwa estiment que limiter les naissances réduit la probabilité des opportunités chanceuses des enfants. Ils pensent qu'un grand nombre d'enfants est synonyme de plus de chances que quelques-uns d'eux réussissent dans leur vie. Sinon tout au moins un d'eux le sera. En outre, cet adage implique l'avantage de la procréation. Les enfants ne sont pas seulement les êtres à nourrir et à vêtir, mais aussi les agents actifs dans la famille. Les parents sont toutefois contents de voir leurs enfants aller à la chasse, à la pêche, travailler, occuper de postes de grande responsabilité, et leur subvenir aux besoins. Cette locution est une forme de communication d'encouragement et de félicitation aux enfants, les parents l'énoncent ainsi dans les circonstances où les enfants donnent leur donnent les cadeaux ou ils ont trouvé une solution à leur besoin.

2.2.5. Protection, affection, sagesse et fraternité

Étant une grande richesse, l'enfant mérite une grande affection de la part de sa communauté luba-luluwa :
AD29 : *wakalela ku kimanshie, nansha kikala mpala tshijengu*
TRADUCTION : Ne jette pas ton enfant, même s'il a une physionomie elliptique.

AD30: *Ne udi ne kana kabi kwimanshi nekakutudile bowa*
TRADUCTION : Si tu as un enfant lait ne le jettes pas, il cueillera pour toi du champignon un jour
AD31: *walela kwimanshi, nansha ka mutu mpandu*
TRADUCTION : mets au monde, ne jettes point l'enfant, même si cet il a une tête malformée. Si tu donnes naissance à un enfant macrocéphale, il ne faut pas le jeter.
AD32: *Mwana munda, katu ulokela mvula*.
TRADUCTION : Au sein de sa mère, la pluie ne mouille pas l'enfant. C'est-à-dire qu'un enfant protégé ne connait pas de danger.
AD33 : *Lunensis mponda wa pa cisasa, nansha mwana utu ulupa mukulu*.
TRADUCTION : La sagesse est comme du mil d'un grenier, même un enfant peut la donner à un adulte
En milieu luba-luluwa, les enfants sont l'objet d'une grande protection de la part de tous les membres de la famille en général et de ses parents en particulier. On les nourrit, on les habille, on les soigne en cas de maladie.

Quelle que soit la laideur de l'enfant, il doit être entouré de la protection et l'affection de sa mère. Car cet enfant aura, d'une manière ou d'une autre, à venir en aide à ses parents. Il cherchera pour eux du champignon, des chenilles ou encore moins les accompagner aux champs, au marché, à la chasse ou à la pêche. L'enfant est donc un être à protéger parce qu'il participe aussi au bien-être de la famille malgré ses défauts physiques. Chez les luba-luluwa, l'enfant est considéré comme une grande richesse. C'est pourquoi la mère se sent dans l'obligation de l'aimer et de le protéger. Elle n'a pas le droit de le détester. Ainsi, quand l'enfant est protégé, il est épargné de tous les maux qui peuvent lui arriver.

Ne négligez pas la proposition d'un jeune, elle peut enrichir votre pensée, la réflexion d'un adulte. Considérons la contribution des jeunes dans la résolution de problèmes. Les caractéristiques de la sagesse sont complexes. Elles peuvent être interprétées de plusieurs manières. La théorie de la sagesse la plus proche des hypothèses du développement holistique de l'enfant est le concept SICS (Sagesse, Intelligence, Créativité, Synthèse) dans lequel la sagesse est un facteur dominant. Car, il agit sur l'intelligence pratique. En d'autres termes, il supervise le fonctionnement intégré de l'intelligence analytique et créative. La sagesse garantit une application appropriée de l'intelligence et de la créativité lors de la résolution de différents problèmes. C'est une partie de l'intelligence pratique et son application conduit à la mise en œuvre réussie d'idées socialement utiles. La sagesse se caractérise également par des modes de pensée uniques : réfléchis, dialogiques et dialectiques (Jarvin et Grigorienko, 2009) qui doivent être utilisés lors de la résolution intelligente de problèmes. Cet adage est plus utilisé dans la complémentarité d'idées. Quand les adultes sont limités dans la résolution de problèmes et que le jeune a une résolution alternative de ces problèmes. Ils font référence à cette maxime.

CONCLUSION

Les locutions sentencieuses chez les luba-luluwa traduisent le sens réel de l'enfant, sa place dans la société ainsi que le rôle qu'il peut jouer dans sa communauté entant qu'être de valeur, un don divin ou un cadeau précieux qu'une femme luba-luluwa peut offrir à sa communauté.

Certes, la philosophie que véhicule les sages luba-luluwa à travers la communication avec adages sentencieux reflète leur importance, leur originalité. Cette littérature proverbiale est une littérature orale démontrant la grande place qu'occupe l'enfant, sa conduite morale et sociale et le sens de son existence morale et sociale dans la famille luba-luluwa. À travers ces maximes sentencieuses l'on s'aperçoit la société luba-luluwa, son histoire et sa culture à laquelle les générations en générations doivent se référer.

Aussi, les locutions sentencieuses luba-luluwa sont une source inépuisable de valeurs morales et de sagesse utiles à toutes les générations. À travers elles, l'enfant est une grande fortune ou un trésor à rechercher, à protéger et à aimer à tout prix. Ainsi les droits et les devoirs dont il doit s'acquitter en milieu luba-luluwa traduisent ses intérêts et la place qui lui est conférée dans la société.

BIBLIOGRAPHIE

1. BELHOMME, J.C., (2017) : *comprendre une œuvre littéraire, éd. Les merveilles, Paris,*
2. KADIEBUE TSHIDIKA, L et TSHIBOLA NTUMBA, B, (2022), *A la redécouverte de l'humanité négro-africaine pour le bien-être communautaire en RD Congo*, Le Semeur du Kasaï, Numéro 1/ 2022
3. KALOSSO KAS'OMBEN, H.R., (*1994) De l'herméneutique à travers « Carte postale » de.*
4. KAPAJIKA NTAMBUE, L.G.,(*1999) :Etude structurale des chansons ludiques luluwa, TFE, ISP Kananga*
5. LOMBE MUTSHIPAYI, M.V., (*2013) Cours de littérature orale congolaise, ISP Kananga.,*
6. NSANGULUJA CISUNGU, P, (2022), *Conception du temps : Prolégomènes au développement durable*, Le Semeur du Kasaï, numéro 1/2022
7. TYMBICTON BACK ; *Guide pratique d'analyste des discours oraux et écrits : Techniques et Méthodes* (2023) éd. Matin, Marseille.
8. GAGNON ERIC (2018) "Interprétation [archive]", in Anthropen.org, Paris, Éditions des archives contemporaines.
9. Gilbert Dahan, Lire la Bible au Moyen Âge, essais d'herméneutique médiévale, Droz, 2020, p. 199-224
10. BAKOUMA MALANDA, (2020), Communication traditionnelle : un aspect de l'éducation chez les Kongo du Pool (cas des Kongo de Boko), Mémoire de Master en Littérature orale africaine, Brazzaville : Université Marien Ngouabi, Faculté des Lettres, des arts et des sciences humaines

11. BARDIN LAURENCE, (2013), L'analyse de contenu, Paris : Presses Universitaires de France
12. GOMAS AIMEE-NOELLE, (2022), Le conte : un aspect de l'éducation traditionnelle chez le peuple vili du Loango, Paris : éditions du Net. Revue des Arts, Linguistique, Littérature &Civilisations Université Peleforo Gon Coulibaly-Korhogo vol 7. 416-432
13. GOMAS AIMEE-NOELLE (2022 "Proverbes yombé et construction de la personnalité de l'enfant." UNIV Marien Ngouabi, Revue des Arts, Linguistique, Littérature &Civilisations Université Peleforo Gon Coulibaly-Korhogo vol 6. 331-342.
14. PERRET P. et CONGARD ANNE, (2017), « L'organisation de la personnalité chez l'enfant : l'apport des recherches en psychologie développementale et différentielle », in Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence, 2017, 65 (2), pp.118 - 126
15. RIZKI A. PRATIWI, B. SANTOSO, DIAH V. WIDAYANTI, (2015), « Les styles de figures dans les chansons françaises chantée par Céline Dion, Anguun et Sheryfa Luna », in Journal of Lingua Littératia, (2), p.44
16. Hirota, D. (2019). La transgression du discours lyrique chez Baudelaire. academia-edu.
17. Rafiq, M. (2021). Violence verbale envers la femme marocaine : proverbes injurieux envers la femme marocaine. Faits de langue et société, (7), 83–94.
18. Takahisa, H. (2014). Vers la forme poétique brève, ou : la Révolution (Michel Leiris). In E. Benoit (dir.) Transmission et transgression des formes poétiques régulières (pp. 167–176). Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux.

Effets des dates de semis sur le rendement de niébé à Kananga

Dylo Nkongolo Katolo
Assistant/Univertsité de Kanangaa
Grace Kabongo Batuambi
Chercheur/Fonds social Kananga
Alex Ngangolo Lungambo
Assistant/Université de kananga
Alphonse Tshinkunku Mukandila
Assistant/ISES Kananga

Résumé

Ce présent travail a permis d'évaluer les effets des dates de semis, des variétés et de leur combinaison sur le rendement du niébé (Vigna unguiculata L. Walp.) à Kananga. Le niébé est une culture importante pour son apport protéique dans l'alimentation des Kanangais. L'essai a adopté le dispositif expérimental le split splot. Il a porté sur deux traitements principaux et leurs combinaisons (V1 : H36 et V2 : Diamant) et les dates de semis : D1, D2, D3 et D4 respectivement (du 05 février, 15 février, 25fFévrier et 06 mars), puis D1V1, D 1V2, D2V1, D2V2, D3V1, D3V2, D4V1 et D4V2. Ces traitements ont été répétés trois fois. Les paramètres de croissance et de rendement ont été observés et mensurés.

Les résultats de l'analyse de variance ont montré que les semis précoces et tardifs entraînent un ralentissement de la croissance et une baisse de rendement dû au faible taux de levée. Les traitements D1 et D2 ont enregistré une baisse de rendement de 25% (278.1 kg/ha) et (280.5kg/ha) par rapport au D3 (388 kg/ha). L'effet statistiquement significatif des variétés seules entraine le rendement de 373 kg/ha pour V1 et de 293 kg /ha pour le V2. V1 s'est affirmé ainsi, car étant sélectionné pour les conditions édaphiques et climatologiques de la région du grand Kasaï. Les combinaisons prospères statistiquement étaient D2V1 et D3V1 pour avoir eu le rendement moyen de 441Kg/ha chacune. Il est suggéré de continuer plusieurs essais du genre afin d'en arriver aux solutions optimales (celles des dates de semis) étant données les perturbations du climat et du calendrier agricole.

Mots clés : Niébé, variétés, dates de semis, split plot

INTRODUCTION

La production vivrière de la République Démocratique du Congo (RD Congo) est insuffisante au point que le pays doit recourir à l'importation de certains produits. Le prix des produits alimentaires augmente sans cesse et la sous-alimentation est une préoccupation dans certaines

provinces. La RD Congo est déficitaire sur le plan alimentaire et cette situation est pour une large part due au niveau très bas des rendements obtenus, consécutif à l'utilisation des pratiques culturales traditionnelles en milieu paysan (MIN AGRI, 2018).

En effet, la production Congolaise est essentiellement paysanne et très faible, nécessitant le recours à des méthodes plus efficaces. En plus, en RD Congo, la population est pauvre et n'a pas un accès facile aux protéines d'origine animale. Ce problème alimentaire relatif à la malnutrition protéique n'est pas spécifique à la RD Congo. Il se pose également dans presque tous les pays en développement où la viande est considérée comme un produit de luxe (SENASEM, 2008). Pour ces pays, les légumineuses constituent la principale source de protéines (BADO, 2002)

La richesse des légumineuses en protéines est liée, comme on le sait, à leur capacité de fixer l'azote atmosphérique grâce à leurs nodosités radiculaires. De ce fait, sur sol riche, on les place en fin de rotation, tandis que sur sol pauvre, elles viennent en tête de rotation (KAHINDO, 2015 SOME et al., 2014 ; BI et al., 2011). De plus, ces plantes enrichissent le sol en azote, constituant de ce fait un groupe d'intérêt agricole considérable dans les rotations et les associations des cultures (USENI et al., 2014). Dans ce groupe de plantes, on trouve le niébé (*Vigna unguiculata* L. Walp.), une importante source de protéines sous les tropiques humides où les conditions de température et d'humidité élevées rendent la culture du haricot commun impossible (Abdourahamane, 1981). Le niébé se prête à de nombreux usages. En alimentation humaine, on utilise les grains secs, les gousses immatures et les jeunes feuilles de certaines variétés. Il est aussi utilisé comme fourrage, engrais vert et plante de couverture. Le niébé cuit plus rapidement et renferme en revanche moins de substances toxiques et d'anti-métabolites (MBAYE et al, 2014).

Le niébé est cultivé en association avec d'autres cultures et une grande diversité d'associations de culture a été reportée (KIHINDO et al, 2015).

Toutefois, les rendements de 400 à 600 kg/ha obtenus en milieu paysan de la RD Congo sont de loin inférieurs au potentiel de la culture, pouvant aller jusqu' à 1.500 kg/ha, voire plus (NGONGO.L, 2009). Ceci est dû en grande partie aux mauvaises pratiques culturales (MORADAPOUR et al.,2013). Ainsi, l'utilisation des semences améliorées adaptées aux conditions climatiques, aux sols et aux besoins des communautés et le choix de la date de semis optimale figurent parmi les conditions pour l'augmentation des rendements.

La survie de plus d'un milliard de personnes dépend d'une agriculture aux formes complexes, diversifiées et soumises à de nombreux aléas auxquels la recherche agronomique a rendu bien peu de services. L'amélioration de la productivité agricole est le moteur du développement, tant économique que social. Lorsque l'agriculture bat de l'aile, des sources de revenu sont perdues, les liens sociaux sont disloqués et, en conséquence, les sociétés deviennent plus mobiles (ANONYME, 2009)

De nos jours, les moments de semis du niébé et son évolution végétative ainsi que les calendriers agricoles sont totalement perturbés. C'est dans contexte que nous nous sommes fixés comme

objectifs d'étudier les effets des différentes dates de semis sur la croissance et le rendement en graine de la culture de niébé dans la ville de Kananga.

1. MILIEU, MATÉRIELS ET MÉTHODES

1.1. Milieu

Cette étude a été menée à Nganza, une commune de la ville de Kananga, dans la province du Kasaï Central, en RD Congo. Le champ expérimental était situé à 3 km de la rivière Nganza aux environs de la carrière située de Nganza. Les coordonnées géographiques du site sont les suivantes 607m d'altitude, 55° 55'19'' latitude Sud et 22°24'07" de longitude Est.

La ville de Kananga est caractérisée par un climat du type Aw3 c'est-à-dire le climat tropical humide de type soudanien avec une saison de pluie qui couvre 9 mois du 15 Aout au 15 Mai et une saison sèche du 15 Mai au 15 Août (PANI et KAPONGO, 2017)**.**

Le sol ayant servi de support à cette expérimentation était d'une fraction argileuse, dominée par les minéraux du type 1 :1 kaolinite. La pédologie de ce sol est élaborée sur deux formations géologiques : le Système sableux du Kalahari et la série gréseuse du Lualaba (NGONGO, 2009). Le terrain expérimental n'avait pas la culture précédente. Sa flore de recolonisation était dominée par la savane constituée par des variétés suivantes : *Imperata cylindrica, Euleusina indica, Cyperus esculenta, Panicum maximum, Cynodon dactylon, Pennisetum purpereum, bidens pilosa, ancathospermum hispidum et le mucuna*.

I.2. Matériels

Le matériel biologique utilisé dans cette étude était constitué de deux variétés des semences de Niébé (*Vigna unguiculata*), à savoir : les variétésH36 et Diamant obtenues auprès de l'Institut national pour l'Etude et la Recherche Agronomique INERA/Ngandajika, Province de Lomami.

1.3. Méthode de travail

Dispositif expérimental

C'est un dispositif en parcelles divisées ou Split plot comportant deux traitements avec trois répétitions et des parcelles, au total 8 par répétition (figure 4). Chaque parcelle étudiée a pour dimension 3m x 3m soit $9m^2$. Ces parcelles sont semées aux écartements de 60x40cm. Les dimensions totales du dispositif sont de 12m × 36m soit une superficie totale cultivée de $432m^2$. En effet, au niveau de chaque répétition, dans la parcelle principale (3m x 3m) sont semées les variétés (traitement principal) de façon randomisée ainsi, au niveau de la parcelle élémentaire (3m x 6m), date de semis est reprise (traitement élémentaire).

Figure 4 : Dispositif expérimental

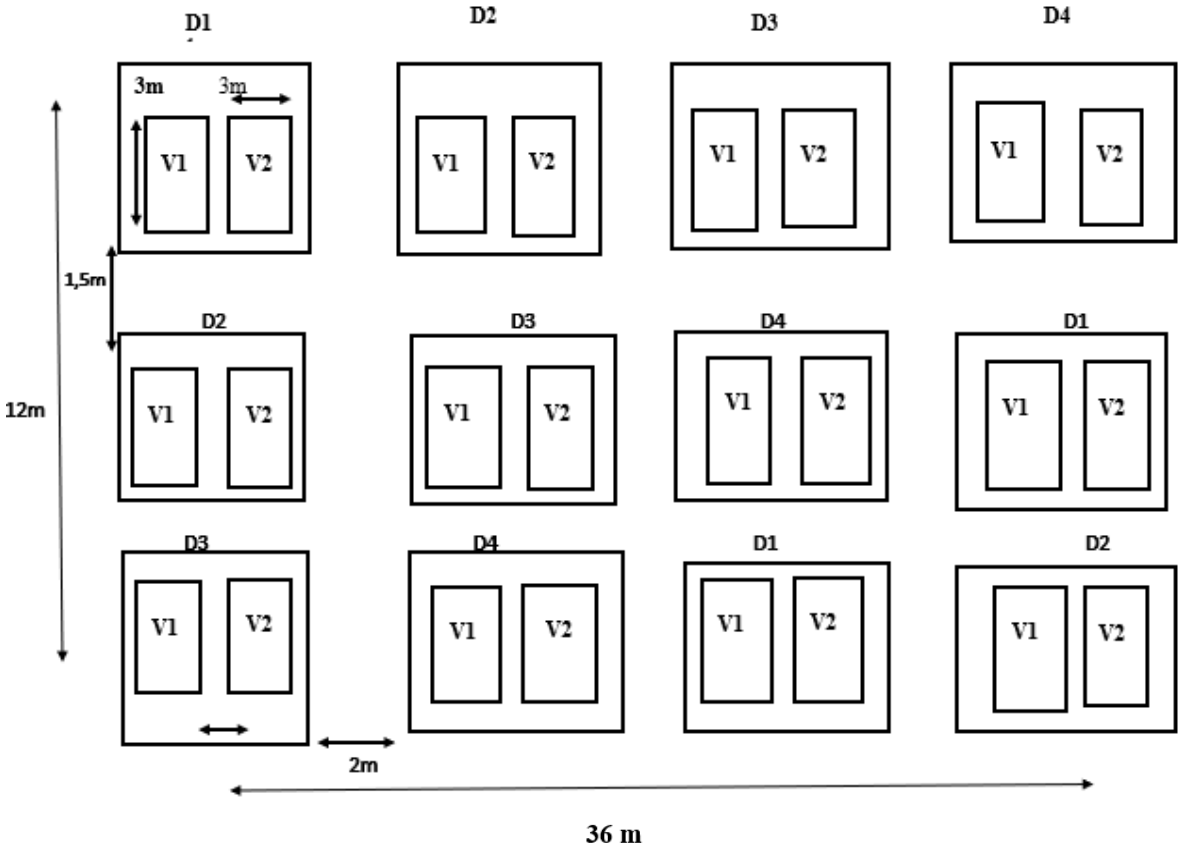

Légende

- V1=Première variété H36
- V2=Deuxième variété Diamant
- D1= 05/02
- D2= 15/02
- D3= 25/02
- D4= 06/03
- Trois répétitions
- Deux facteurs
  - Facteur primaire égal aux variétés
  - Facteur secondaire égal aux dates de semis

Conduite de l'essai

Avant l'installation de notre essai, nous avons d'abord apprécié l'historique du terrain où l'expérimentation devrait être conduite. Ce qui a révélé une jachère d'environ 3 ans. Le défrichement a été déjà effectué et la préparation du terrain était limitée au labour suivi d'un hersage et d'une homogénéisation du sol à la date du 12 au 14/Janvier/2020.

La délimitation des parcelles a été effectuée à l'aide d'un décamètre et des piquets. Les graines de Niébé ont été semées en lignes en raison de deux graines par poquet, soit une densité de 83333 plantes par hectare, ce qui correspond aux écartements de 0,60 m X 0,20 m.

Les autres opérations culturales ont été effectuées à des dates ci-après :

- Le semis était intervenu à quatre dates différentes à savoir : le 05/02/2020, le 15/02/2020, le 25/02/2020 et le 06/03/2020
- Les travaux d'entretien s'étaient rapportés aux sarclages et aux buttages qui ont eu lieu en cas de nécessité.
- Traitement phytosanitaire, nous avons traité avec insecticide appelée zalang
- Récolte
    - Le 27/03/2020 pour la première date
    - Le11/04/2020 pour la seconde date
    - Le 27/04/2020 pour la troisième date
    - Le 09/05/2020 Pour la quatrième date

Observations expérimentales

Les observations entomologiques ont porté sur quelques insectes majeurs de la phase reproductive à savoir : les pucerons ; les thrips et les punaises. Les observations pathologiques étaient axées sur le comptage direct de plants atteints du flétrissement bactérien et des plants attaqués par le *Striga gesnerioïdes*.

En outre, les observations suivantes étaient faites pour chaque traitement et des combinaisons : le taux de levée, le nombre des plantes au stade de la floraison, le nombre des plants malade s au stade de la floraison, le nombre des plants avant la récolte, le nombre moyen des gousses par 10 plants, le poids moyen des gousses après séchage, le poids moyen de 1000 graines ains i que le rendement moyen en graines sèches.

2. RÉSULTATS

Tableau 1. Effets des dates de semis seules sur les paramètres observés

Paramètres	Dates			
	D1	**D2**	**D3**	**D4**
Taux de levée en (%)	63,8	59,5	65,65	60,65
Nombre des plants à la floraison	34,3	35,15	36,65	33,5
Nombre des plantes malades à la floraison	2,15	0,8	0,6	1
Nombre moyen des gousses par 10 plants	7,8	8,95	9,95	8,5
Nombre des plantes avant la récolte	32,6	34,5	36,65	32,8
Poids moyen des gousses sèches par plant	21,8	24,8	26,3	24,3
Poids moyen de 1000 graines (g)	95,8	102,3	100,45	101,3
Rendement en graines de niébé (kg/ha)	278,1	386,95	388	280,5

D1 :05 février ; D2 :15 février ; D3 :25 février et D4 :06 mars

L'examen du tableau 1 indique que le niébé semé le 25 février a enregistré les scores dépassant toutes les autres dates de semis. Elle a eu un taux de levée de 66%, 37 plantes en moyenne à la floraison, 10 gousses en moyenne par 10 plants ; 37 plantes avant la récolte 26 gr de poids

moyen des gousses séchées ; et un rendement moyen de 388kg/ha. Elle a été secondée par la date de semis D2 du 15 février.

Tableau 2. Effets des variétés seules sur les paramètres observés

Paramètres	Variétés	
	V1	V2
Taux de levée en (%)	51,83	72,98
Nombre des plants à la floraison	29,5	40,3
Nombre des plantes malades à la floraison	1,3	0,98
Nombre moyen des gousses par 10 plants	7,73	9,986
Nombre des plantes avant la récolte	28,38	39,9
Poids moyen des gousses sèches par plant	27,23	21,38
Poids moyen de 1000 graines (g)	107,05	92,88
Rendement en graines de niébé (kg/ha)	373,3	293,48

Dans le tableau 2, la variété Diamant a eu un taux de levée de 73% avec 40 plantes en moyenne à la floraison. Elle avait une moyenne d'une plante malade à la même période, 10 gousses en moyenne par 10 plants et une moyenne de 40 plantes avant la récolte. Sa concurrente H36 a enregistré 27 gr de poids moyen de gousses sèches par plant, 107 gr de poids moyen de 1000 graines avec le rendement moyen de 373Kga/ha.

Effets combinés des dates de semis et variétés sur les paramètres observés

Les résultats de l'analyse de la variance montrent que les interactions des dates de semis et les variétés n'ont pas influencé tous les paramètres étudiés (P >0,05). Les dates de semis en association avec les variétés ne semblent pas influencer les paramètres de la croissance et de rendements. Par contre l'on sait remarquer que ces paramètres répondent plus à la V2 en association avec les dates D2 et D3 toutefois, le test de TUKEY les départage et nous conduit à conclure que les rendements les plus faibles a été obtenus avec les combinaisons de D4V2 (251kg/ha) et D1V2 (254,6kg/ha) tandis que les rendements les plus élevés ont été obtenus avec les combinaisons des variétés (V1 H36) et les deux dates du D2 et D3 respectivement du15 et 25 février d'où (D2V1 :441kg/ha et D3V1 : 441kg/ha). Ceci ne semble pas une surprise dans la mesure où dans les ANOVA, les effets des dates en grande majorité ne se sont pas révélés significatifs F_{NSIG} au seuil de la probabilité de 5% alors que ceux des variétés F^{*}_{SIG} les sont majoritairement au même seuil (voir le tableau 3).

Tableau 3. Effets combinés des dates de semis et variétés sur les paramètres observés et le rendement du niébé.

Dates et Variétés	Taux de levée (%)	Nbre des plts à la floraison	Nbre des plts malades	Nbre des gousses/ plt	Nbre des pltes à la récolte	Poids de gousses/ plant	Poids de 1000 graines (g)	Rende ment (kg/ha)
D1V1	54	30	2,3	7	27,6	24	102,3	301,6B
D1V2	73,67	38,6	2	8,6	37,6	19,6	89,3	254,6C
D2V1	47	29,3	1,3	8,3	28	5,6	107,3	440,6A
D2V2	72	41	0,3	9,6	41	24	97,3	333,3B
D3V1	54,3	30,3	0,6	8,6	30,3	32	107,6	441, A
D3V2	77	43	0,6	11,3	43	20,6	93,3	335B
D4V1	52	28,3	1	7	27,6	27,3	111	310B
D4V2	69,3	38,6	1	10	38	21,3	91,6	251C
ANOVA	$F^*=SIG_{date}$	$F=NSIG_{date}$	$F=NSIG_{date}$	$F=NSIG_{date}$	$F=NSIG_{date}$	$F=NSIG_{date}$	$F^*=SIG_{date}$	$F^*=SIG_{date}$
	$F^*=SIG_{var}$	$F=NSIG_{var}$	$F=NSIG_{var}$	$F^*=SIG_{var}$	$F^*=SIG_{var}$	$F^*=SIG_{var}$	$F^*=SIG_{var}$	$F^*=SIG_{var}$

Les moyennes de rendements ayant une même lettre ne diffèrent pas statistiquement.
FSIG = F significatif alors FNSIG F non significatif.

3. DISCUSSION

En général, les résultats de l'analyse de la variance indiquent que les différentes dates n'ont pas influencé significativement la plupart des paramètres observés (nombre des plants à la floraison, nombre des gousses par plante, nombre des plantes malades, le poids de gousse fraiche par plant et le nombre des plants avant la récolte) sauf le taux moyen de levée, le poids moyen de 1000 graines et le rendement moyen. Cependant, il remarquable que le facteur variété influence de manière statiquement significative les paramètres de croissance et de rendement de niébé. La variété V1 se comporte aussi bien avec D2 et que la D3. Elle a enregistré un rendement de 441Kg par Ha avec ces deux dates. Cette prouesse n'est pas anodine. En effet cette variété a été sélectionnée pour les conditions édaphiques et climatiques de la région du grand Kasaï par l'INERA Ngandajika. Elle montre son adaptation aux conditions perverses du changement de calendrier agricole autant aux conditions de perturbations climatiques.

Les résultats obtenus dans la présente étude démontrent aussi que le semis précoce et tardif entrainerait d'une façon aléatoire le ralentissement des paramètres de croissance et de rendements. En effet le taux de levée D1etait 64% et celui de D4 (61%) alors celui de D3 fut de 66%. Ce ralentissement serait dû au déficit en eau des pluies. À Kananga nous avons remarqué que quand il pleut, les quantités d'eaux sont ou bien surabondantes ou bien insuffisantes ; donc une situation des pluviométries extrêmes qui affecte les paramètres de croissance de plantes.

La période de floraison et celle de la maturité des gousses de niébé sont plus critiques. La production du niébé en dépend. Ce qui expliquerait les résultats consignés dans le tableau 3.

Selon (PANI et KAPONGO, 2017 ; BI et al, 2017), le semis tardif (i) accroit d'une part l'incidence des maladies et ravageurs ; ce qui accroit le taux d'avortement des fleurs et des gousses initiées, (ii) induit d'autre part un ralentissement de croissance et une baisse du rendement, cela pourrait se justifier au regard des moyennes mensuelles des précipitations à Kananga durant cet essai expérimental. Quant au MAKUNGA, (2002) et KIHINDO et al, (2015), le niébé ayant un cycle végétatif de 3 à 5 mois, sa floraison a tendance de se réaliser 1 à 2 mois plus tard. Sa période florale étant importante, tout risque de perturbation est susceptible d'affecter son rendement.

Les effets statistiquement significatifs des dates de semis sur le rendement de deux variétés de niébé sont très remarquables dans le tableau 3. D'après les résultats des ANOVA et la comparaison de Turkey, il est noté que la combinaison D2V1 et celle D3V1 ont enregistré les records de rendements (441 kg/ha). Elles sont suivies par les D3V2, D2V2, D4V1 et D1V1 ayant respectivement le rendement moyen par ha de 335kg ; 333 kg ; 310 kg et 302 kg. Cette situation se justifierait par la disponibilité d'eau des pluies ayant favorisé ainsi les dates de semis D2 et D3.

Par ailleurs, le niébé semble modérément résister à l'excès d'eau du sol. Par contre, une humidité atmosphérique élevée (associée à la chaleur) favoriserait l'incidence du parasitisme entomologique qui s'adresserait aux fleurs et aux gousses (MAKUNGA, 2002). Dans ces conditions, le choix judicieux des dates de semis reste une meilleure prescription. Bon nombre d'études ont montré que le semis tardif chez le niébé est associé à un taux élevé de chute de fleurs (SAWADOGO, 2009 ; MORADAPOUR et al.,2013). D'autres études montrent les résultats similaires précisant que les rendements en grains sont proportionnels à la quantité d'eau reçue par les plantes durant tous les stades de développement (HADROUG et al, 2022).

En outre, NTARE, B et al. (2010) comparant trois périodes de semis du niébé en Tanzanie (janvier, mars et mai), ont abouti aux résultats similaires aux nôtres indiquant les semis très précoces et tardifs induisent les baisses des rendements.

Nos résultats corroborent également avec ceux obtenus par (NTARE et al, 2010 et HADROUG et al, 2022) du fait que le rendement en grains du niébé a augmenté avec l'utilisation des variétés améliorées quoiqu'ils ajouteraient un bémol concernant la gestion intégrée de la fertilité du sol dans un cas et dans l'autre il s'agissait du voandzou qui est plus apparenté au niébé.

CONCLUSION

Ce travail a été réalisé pour évaluer les effets des dates de semis, des variétés et de leur combinaison sur le rendement du niébé (Vigna unguiculata L. Walp.) à Kananga. Le niébé est une culture importante pour son apport protéique dans l'alimentation des Kanangais. L'essai a adopté le dispositif expérimental du split splot. Il comportait deux traitements principaux et leurs combinaisons soit les variétés (V1 : H36 et V2 : Diamant) et les dates de semis : D1, D2, D3 et D4 respectivement (du 05 février, 15 février, 25fFévrier et 06 mars), puis leurs combinaisons consistaient en D1V1, D1V2, D2V1, D2V2, D3V1, D3V2, D4V1 et D4V2. Ces

traitements ont été répétés trois fois. Les paramètres de croissance et de rendement ont été observés et mensurés.

Ces paramètres étaient notamment le nombre moyen des plants à la floraison, le nombre moyen des gousses par plante, le nombre moyen des plantes malades, le poids moyen des gousses fraiches par plant, le nombre moyen des plants avant la récolte, le taux moyen de levée et le poids moyen de 1000 graines.

Après l'analyse de variance, les résultats obtenus ont montré que les semis précoces et tardifs entraînent un ralentissement de la croissance et une baisse de rendement dû au faible taux de levée. Les traitements D1 et D2 ont enregistré une baisse de rendement de 25% (278 kg/ha) et (281kg/ha) par rapport au D3 (388 kg/ha). L'effet statistiquement significatif des variétés seules entraine le rendement de 373 kg/ha pour V1 et de 293 kg /ha pour le V2. V1 s'est affirmé ainsi, car étant sélectionné pour les conditions édaphiques et climatologiques de la région du grand Kasaï. Les combinaisons prospères statistiquement étaient D2V1 et D3V1 pour avoir eu le rendement moyen de 441Kg/ha chacune. Il est suggéré de continuer plusieurs essais du genre afin d'en arriver aux solutions optimales (celles des dates de semis) étant données les perturbations du climat et du calendrier agricole.

BIBLIOGRAPHIE

1. Anonyme, 2009 : Mémento de l'Agronome. CIRAD GREET, ministre de l'éducation nationale
2. Bado, B.V. 2002 : Rôles de légumineuses sur la fertilité des sols ferrugineux tropicaux des zones guinéennes et soudanienne du Burkina Faso : PhD. Université Laval-Quebec.Canada
3. Bi D. Irié.R., Koffi K.K., Baudoin J.-P. et Zoro Bi I.A., 2011. Effet de la saison de culture et de la densité des plants sur les adventices et la production de la cucurbite oléagineuse *Citrullus lanatus* (Thunberg) Matsum. Et Nakai (Cucurbitaceae). *Sci. Nat.*, **8**(1), 85-93
4. Bi D Irié R, Kouadio; Kouassi, Kouamé K. Koffi, Kouakou L. Kouakou, Jean-Pierre Baudoin et Bi Irié A. Zoro.,2017 « Effet des dates de semis sur la performance agronomique de *Lagenaria siceraria* (Molina) Standl. (Cucurbitaceae) et *Manihot esculenta* Crantz (Euphorbiaceae) en culture associée », Volume 21, Numéro 4, 240-250.
5. Hadadroug, Samia Bouseebha Hanane. 2022. Effet de la date et la densité de semis sur le comportement de deuxvariétés de blé dur (Triticum durum Desf.) en zone semi-aride. Mémoire de maitrise. Université Mohamed El Bachir El Ibrahimi Dept Sc agrono. Fac Sciences de la nature et de la Terre et de l'univers Sept 2022. 43 pages
6. Makungu, M. 2002. Effect of cowpea planting date and row arrangement on crop growth and yield in maize (Zea mays L.) and cowpea (Vigna unguiculata L. (Walp)) intercrop. Master of sciences thesis, University of Zambia.
7. Mbaye M.S., Kane A., Gueye M., Basseme C., Ba N., Diop D., Sylla S.N., Noba K. 2014 Date et densité optimales de semis du niébé [Vigna unguiculata (L.) Walp.] en association avec le mil [Pennisetum glaucum (L.) Département de Biologie Végétale, Faculté des Sciences et Techniques, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal
8. MIN AGRICULTURE, 2018 **:** Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, Campagne agricole 2017-2018, cité dans le Plan du développement du Kasaï (2018)
9. Moradapour, S R. Koohi, M. Babaei, M.G. Khorshichi,. 2013. Effect of planting date and planting density on rice yield and growth analysis (Fajr variety). *International Journal of agriculture and crop Science,* vol 5, n°3, 2013.
10. NGONGO.L, 2009: Guide des sols en République Démocratique du Congo .
11. NTARE, B. ; DIALLO, A. ; NDJEUNGA, J. et WALIYA, F., 2010. Manuel sur les techniques de production de Semences d'arachide. ICRISAT, CFC, FAO.
12. Pani Usandili Jean Claude et Kapongo Jean Pierre .2017. Essai d'Evaluation préliminaire de maïs bio-fortifié dans les conditions agro-Écologiques de Kananga (Cas des hybrides jaunes à cycle long). Le Semeur du Kasaï Revue pluridisciplinaire Numéro 1/2017 P.30-46
13. Sawadogo A., Evaluation de la production du niébé [Vigna unguiculata(L.) Walp] en condition de stress hydrique: Contribution au phénotypage et à la sélection du niébé pour la résistance à la sécheresse. Mémoire de fin de cycle du diplôme d'ingénieur du développement rural, Université polytechnique de Bobo Dioulasso, 2009.
14. SENASEM, 2008 : Catalogue variétal des cultures vivrières : Céréales (maïs, riz), Légumineuses (haricot, soja, niébé), Plantes à tubercules (manioc, patate douce, pomme de terre), Bananier. Appui du projet CTB/MINAGRI, Kinshasa, p153.

Perception des effets des infrastructures de base sur les activités socioéconomiques des kanangais

Gilbert Mundadi Mutela
Assistant/ ISDR Tshibashi

Résumé

Cette étude avait pour objectifs d'identifier les activités socioéconomiques majeures des Kanangais ; déterminer la disponible, l'accessibilité et l'état actuel des infrastructures de base existantes à analyser la perception qu'ils ont des effets de ces infrastructures sur leurs activités quotidiennes et définir la relation qui existe entre cette perception et la disponibilité, l'accessibilité et l'état actuel de ces infrastructures. Une enquête a été menée auprès de 250 Kanangais. La relation entre la perception et la disponibilité, l'état actuel et l'accessibilité aux infrastructures de base a été analysée statistiquement en utilisant le test de chi carré (x^2) et la corrélation des moments du produit de Pearson (CMPP). Les répondants (86%) ont perçu que les effets ces infrastructures sur leurs activités socioéconomiques sont négatifs versus 13% des positifs. L'étude confirme qu'il existe des relations positives et statistiquement significatives entre la disponibilité, l'accessibilité et l'état actuel des infrastructures de base et la perception des leurs effets sur les activités de subsistance des répondants étant donné les coefficients de corrélations 0,38 ; 0,25 et 0,45 respectivement. Donc, améliorer les infrastructures de base entrainerait l'amélioration des activités socioéconomiques des citoyens.

Mots clés : Perception, infrastructure de base, activités socioéconomiques, Kanangais.

INTRODUCTION

La Banque mondiale (1994) et BROT et al., (2001) ont affirmé que les infrastructures occupent une place importante dans le bien-être des citoyens. Il est communément admis qu'une évolution des infrastructures de base est un pas vers le développement national. Selon la Banque Mondiale (2018), la propagation des infrastructures nécessaires et l'introduction d'une technologie appropriée dans une entité améliorerait sensiblement son économie et sa production. Cela signifie que le développement des infrastructures est une condition sine qua non pour améliorer le niveau de vie de la majorité de la population de cette entité.

EUDELINE (2017) affirmait que les infrastructures améliorèrent les moyens de subsistance des populations, en termes de demande de biens de consommation, de création d'emplois et la diversification d'emplois, en particulier dans les villes à vocation agricole. En effet, le terme d'infrastructure regroupe un ensemble d'éléments pour le fonctionnement du système économique qui génère des retombés positifs. Selon HENNER (2000), les infrastructures sont classées en quatre catégories : a) Infrastructures d'utilité publique : fourniture d'électricité, de gaz, d'eau, etc. ; b) Infrastructures de services : services sociaux et éducatifs ; c) Infrastructures de télécommunication : réseaux des télécommunications (téléphone, internet) ; d)

Infrastructures de transport : routes, ponts, aéroports, et ports qui permettent la circulation des biens et des personnes (EUDELINE 2017).
C'est ainsi que les infrastructures peuvent être définies comme étant des biens collectifs à la base de l'activité productive. Cette définition fait référence à deux anciennes notions: bien collectif et facteur de production (VEGENZONES,2000).

Les infrastructures publiques prennent aussi la forme de services gouvernementaux pour accroître le bien-être des citoyens. Elles contribuent de ce fait à la croissance socioéconomique et à l'amélioration de la qualité de vie en augmentant la consommation, la productivité du travail, l'accès à l'emploi et à la protection sociale [1]. Ceci rejoint la pensée d'EUDELINE (2017).

La RD Congo est classée parmi les pays pauvres très endettés (PPTE), de la planète. Elle n'a pas su atteindre un des objectifs du Millénaire pour le développement en 2015. Certains indicateurs l'alignent parmi les pays les plus misérables de l'Afrique subsaharienne. Près de 80% de sa population survit à la limite de la dignité reconnue à la personne humaine avec un paradoxe merveilleux des regorger une réserve extraordinaire des ressources minières du monde (Banque mondiale, 2018).

La ville de Kananga ressemble à un champ où la guerre aurait eu lieu (KABASELE et al., 2019). Ce qui signifie que les infrastructures sont vieilles, désuètes et quasi-abandonnées. Il suffit de faire le tour de la ville : de l'aéroport à la cité pour noter que les routes sont en très mauvais état; sans asphalte; avec les nids de poule; la piste d'atterrissage d'avions n'est pas aménagée depuis sa construction dans les années 80; le bâtiment administratif en chantier; le complexe scolaire d'athénée en état de délabrement avancé; voir la maison où la première constitution de la RDC était promulguée laisse trop à désirer; la résidence officielle du gouverneur de la province est abandonnée; la plupart des robinets d'eau potable sont fermés et ne laissent aucune trace d'avoir existé; les installations de santé très sales; la voie ferroviaire quasi praticable et menacée par les érosions; les établissements des postes et télécommunications sont loués aux églises de réveil et universités pour faire face aux payements de ses travailleurs; le coût de l'internet inabordable pour le citoyen à revenu moyen, l'électricité et l'eau potable fournie à compte-goutte; les conditions hygiéniques et environnementales sont déplorables.

La ville de Kananga peine à se développer économiquement. L'un des principaux freins à son développement est le manque d'infrastructures ou au mieux l'amélioration de ses infrastructures. En effet, l'insuffisance des infrastructures de base peut entraver la circulation des biens et des personnes. Cela limite aussi les échanges économiques et les investissements.
Les infrastructures de transport de Kananga auraient pu être abondantes. Elles auraient rendu les coûts des denrées alimentaires et autres biens de première nécessité abordables facilitant ainsi les échanges commerciaux et permettant au finish sa croissance économique.

Théoriquement, il y une étroite relation entre les infrastructures et le développement socioéconomique. Leur qualité et/ou quantité constituent un indice de développement. Cette relation à Kananga n'a jamais scientifiquement été explorée : donc, elle est moins documentée.

L'on sait néanmoins que Kananga se plonge de plus en plus dans le sous-développement et tout chercheur ayant le développement à cœur doit en être concerné. C'est ainsi que cette étude a pour objectifs d'identifier les activités socioéconomiques majeures des résidents Kanangais ; déterminer la disponible, l'accessibilité et l'état actuel des infrastructures de base à leur portée ; analyser la perception qu'ils ont des effets de ces infrastructures sur leurs activités quotidiennes et définir la relation qui existe entre cette perception et la disponibilité, l'accessibilité et l'état actuel de ces infrastructures.

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Les infrastructures de base, on peut les définir par les services qu'elles rendent aux agents, à la population, contribuent à la satisfaction de leurs besoins et constituent un de principaux vecteurs du développement économique et social des nations (BROT, GERARDIN, et CATIN, 2001). CARCANAQUE et HACHE, (2017) ajoutent que l'infrastructure est un ensemble des moyens techniques permanents nécessaires à l'activité (route, chemin de fer, port, aéroport, etc.). Elle n'est qu'une partie des équipements et n'englobe pas les équipements sociaux et non mobiles. (HENNER, 2001) pense que les infrastructures sont le plus souvent des biens collectifs ou encore des biens publics caractérisés par la non-excluabilité et la non-rivalité. Pour (POIROT, 2001), elle est l'ensemble des installations et des équipements indispensables pour assurer le développement et la croissance économique et pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population.

Le concept d'infrastructure renvoie : au capital physique qui permet à l'économie de fonctionner et aux services essentiels, urbains et ruraux d'être produits et distribués, au traitement et à la distribution de l'eau potable, à l'assainissement des eaux usées, à l'irrigation, à la production et distribution d'énergie, aux systèmes de transport et de communication et au traitement des déchets. On peut aussi ajouter à cette liste de services, la contribution des infrastructures nécessaires à l'éducation et à la santé publique comme les écoles et les hôpitaux dont l'utilité dépend aussi des infrastructures précitées (HACHE et MERIGOT, 2017). Elle doit aussi s'entendre comme les différentes constructions identifiées sur terrain dont la finalité vise à l'amélioration des conditions de vie. Toutes les infrastructures qu'elles soient économiques ou sociales partagent des caractéristiques communes. Elles sont très lourdement capitalistiques et nécessitent d'importants investissements.

Selon VEGENZONES, (2000), les infrastructures sont le plus souvent définies comme des biens collectifs mixtes à la base de l'activité productive. Deux notions sous-tendent cette définition : celle de bien collectif ou de bien public, et celle de facteur productif.

1.1. Caractère collectif des infrastructures de base

On entend par bien collectif, propriété d'un ensemble de personnes. C'est un bien qui appartient à toute une collectivité donc à tout le monde. Un bien dont l'usage par une personne de la communauté ne dérange pas les autres personnes de cette communauté. Selon MOERLOOSE, (2017), le bien collectif a comme caractéristiques : la non-rivalité et la non-exclusion. La non-

rivalité veut dire que son utilisation par un agent de la communauté ne concurrence pas son usage par autre un agent de la même communauté. Elle est associée à l'indivisibilité d'usage, c'est-à-dire sa consommation totale est partagée entre divers utilisateurs. La non-exclusion ou excluabilité par les mécanismes de marché caractérise, de son côté, des biens dont aucun agent ne peut être exclu des bénéfices (OCDE, 2007). Celle-ci découle également de l'impossibilité de fractionner le service entre divers consommateurs, c'est-à-dire de l'indivisibilité. Dans ce cas le bien collectif ne peut être privé à un agent de la communauté ; il en a d'office le droit.

1.2.Caractère productif des infrastructures

Le caractère productif des infrastructures relève pour sa part de plusieurs logiques. La production de services publics constitue, en tant que telle, une activité économique à part entière. Mais une caractéristique particulière de ces biens réside surtout dans le facteur de potentialité qu'ils constituent. On peut définir les infrastructures comme les biens et les services qui rendent possible l'activité économique (STECK, 2017). Cette définition est particulièrement large. HACHE, (2017) en a proposé une classification précise. Il distingue : les infrastructures sociales, dont la fonction est d'entretenir et de développer le capital humain (comme l'éducation, les services sociaux et de santé) et les infrastructures économiques, dont la caractéristique est de participer au processus productif. Selon PALLE, (2017), ce facteur de potentialité est tout d'abord direct, le rôle productif des infrastructures passant par la fourniture de biens et de services intermédiaires qui participent au processus de production. Mais surtout, la particularité des infrastructures réside dans la faculté d'améliorer l'utilisation des autres facteurs de production. Il s'agit ici d'un effet indirect d'augmentation de la productivité des autres facteurs de production. Cet effet indirect consiste, tout d'abord, en une diminution des coûts de production et un accroissement de la rentabilité des activités. Certains travaux mentionnent que la pénurie chronique d'infrastructures d'un grand nombre de pays en développement explique des coûts de production exorbitants et une compétitivité dégradée voire l'impossibilité de développement de certaines activités. Mais cette rentabilité transite par la réduction des coûts de transport permise par le développement des infrastructures. Ces améliorations sont également liées à l'accroissement de la taille du marché permis par le développement des infrastructures, et par l'intensification des échanges qui lui est consécutif. Ces caractéristiques conduisent à la possibilité d'économie d'échelle et de diffusion du progrès technique, de même qu'à une division du travail accrue. Celle-ci, en rendant possible l'apparition de synergies et de complémentarités entre entreprises, régions ou activités, contribue encore d'une autre façon au caractère productif des infrastructures. Les infrastructures ont de ce fait une autre justification économique à l'intervention de l'État dans la fourniture ou la réglementation de certaines d'entre - elles.

1.3 Autres concepts clés

Effet

L'effet signifie l'incidence, l'influence, l'impact, la retombée. C'est une implication, répercussion. (Dictionnaire Encyclopédique Universalis,1996 :1822)

Développement

Le développement étant le contraire du sous-développement, est une augmentation quantitative et qualitative des conditions de vie, un état de bien-être, de paix, de sécurité et de prospérité matérielle résultant de la suppression ou de la réduction substantielle de la pauvreté, de l'ignorance et de la morbidité ce qui permet à tout un chacun de laisser libre cours à sa lucidité, sa créativité et son audace spirituelle (HACHE, 2017). PALLE, (2017) parle du développement comme l'ensemble des processus coordonnés, cybernétiquement combinés et agencés de prise de conscience spontanée et/ou suscitée de changement des mentalités, de transformation des institutions et habitudes sociales impliquant dans un espace et temps déterminés, la croissance et la mobilité dans un ou plusieurs secteurs d'une communauté territoriale autodéterminée et/ou d'une population ciblée composée des acteurs sociaux (interagissant et interagissant) tout en cherchant et gardant l'harmonie et les rapports dialectiques positifs avec elle-même et avec l'environnement naturel, social, politique, économique lui permettant de jouir des fruits de ses prestations en vue de vivre le plus librement possible, le plus longtemps possible et le plus aisément possible ainsi qu'en gérant les rapports négatifs.

Développement socioéconomique, nous le considérons comme l'amélioration des conditions de vie des individus ou d'une communauté, des structures de production ou fonctionnement des institutions politiques et sociales et la répartition du pouvoir entre les citoyens et de la manière dont ceux-ci exercent une influence sur leur propre devenir.

2. OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Le document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP) de la RD Congo est considéré comme document référentiel des problèmes qui freinent le développement dans notre province (Kasaï-Central) en général et de la ville de Kananga en particulier et qui sont à la base de la pauvreté dans le milieu.

Pendant la tenue de l'atelier provincial sur le DSCRP, les 25 problèmes qui bloquent ou freinent le développement ont été identifiés et parmi eux, dix sont considérés comme majeurs et classés dans l'ordre de priorité comme suit :

1. Le manque d'énergie électrique
2. Le délabrement et l'impraticabilité des infrastructures sociales de base (routes, écoles, hôpitaux, ponts, marchés, sources d'eau, aérodrome, etc.
3. L'effondrement de la production agricole halieutique et agricole
4. La précarité des soins de santé humaine
5. L'accès difficile à la scolarisation des enfants
6. Le faible revenu des ménages dus à la modicité des salaires
7. Le manque d'accès d'eau potable
8. L'irruption menaçante des érosions
9. Les tracasseries policières, militaires, administratives et coutumières
10. Le chômage qui frappe massivement la population active. (MINISTÈRE PROVINCIAL DU PLAN, 2007).

Pour cette étude, le deuxième problème est d'un intérêt capital, car il fait référence à l'état actuel des infrastructures. Dans cette liste, il est facile de constater que l'insuffisance d'accès à l'eau potable, le délabrement et l'impraticabilité des infrastructures sociales de base constituent un frein pour le développement socioéconomique selon les participants à l'atelier. Il ne serait pas faux de conclure que réhabiliter les infrastructures de base peut être une des solutions pour améliorer les conditions de vie des populations.

2.1. Rôle des infrastructures de base dans la lutte contre la pauvreté

Les infrastructures économiques et sociales offrent de nombreux avantages aux populations. Elles jouent un rôle stratégique dans le processus de développement (BARTON, 2017). Leurs caractères transversaux contribuent au développement de tous les secteurs. Elles impactent directement sur toutes les couches sociales (NICOLAS, 2017). Les infrastructures assurent la résilience et soutiennent une croissance inclusive. Leur mauvaise qualité ne permet pas de servir efficacement la population. Elle ne sert pas non plus l'économie. Les infrastructures jouent rôle majeur dans les efforts visant à accroitre la résilience et parvenir à une croissance durable et inclusive (BARTON, 2017 ; Banque mondiale, 2018). Les infrastructures de base constituent un indicateur, un moteur de l'activité économique et de l'amélioration de conditions de vie des populations par le biais de la réduction de la pauvreté. La pénurie en infrastructures est alors un des indicateurs de la pauvreté.

Le caractère productif des infrastructures relève de son côté de plusieurs logiques (MOERLOOSE, 2017). La production de services publics constitue une activité économique à part entière. Cependant, pour mieux apprécier le rôle des infrastructures dans le développement et dans la réduction de la pauvreté dans une ville, une région ou un pays, il est préférable d'examiner les services qu'elles rendent plutôt que de limiter l'analyse aux biens d'équipement. Dans cette perspective, ONUDI, (2011) insiste sur la nécessité de mettre l'accent sur les services et pas seulement sur les installations fixes. Ces services d'infrastructures résultent de l'association des installations physiques, du matériel et d'autres facteurs. Parmi ces derniers, il convient d'y inclure le travail des infrastructures sanitaires et sociales inutiles sans le personnel capable de les utiliser pour fournir les services attendus par la population. D'où l'importance des écoles, ateliers de pratiques professionnelles qui forment les personnes utiles, dans la société, susceptibles d'apporter leurs savoirs intellectuels et techniques dans la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie dans la ville de Kananga.

À Kananga, les infrastructures constituent un système producteur des services. C'est le cas notamment pour les infrastructures sanitaires et sociales qui correspondent, de ce fait, aux systèmes de production de services de santé ou des services sociaux incluant l'ensemble des équipements d'infrastructures et du personnel.

Les infrastructures de base offrent deux types de services qui peuvent être mis en évidence : les services qui satisfont les besoins fondamentaux de la population et ceux qui constituent un soutien indispensable à l'activité socioéconomique. La première catégorie de services est

destinée à faire face à l'insécurité du revenu, la maladie, l'ignorance, le manque d'hygiène, le chômage (HACHE et MERIGOT, 2017). Parmi les services collectifs, les services de santé mettent en échec la maladie et le manque d'hygiène et d'eau potable ; les services d'éducation sont destinés à faire disparaître l'ignorance humaine.

Les services d'assurance sociale garantissant une relative stabilité des revenus aux ménages et permettant de pallier les conséquences du chômage et de l'insécurité des revenus n'y sont pas. Les autres services infrastructurels apportent un soutien technique aux opérations de production des entreprises et de consommation des ménages. Parmi les services d'intermédiation, le secteur de transports et celui de la communication sont indispensables au fonctionnement de l'économie.

2.2. Infrastructures de base

L'infrastructure de base est le minimum des ouvrages collectifs que la population ou une communauté ne peut pas manquer pour son progrès à l'instar des sources d'eau aménagées, forages d'eau, adduction d'eau, centres de santé ou hôpitaux, écoles, marchés, entrepôts, aires d'abattage, routes nationales et provinciales et de desserte agricole, urbain tout comme rurales, boucheries, latrines publiques, infrastructures sécuritaires, les infrastructures judiciaires, ponts, passerelles, centres juvéniles, etc., et tout autre édifice qui est construit pour améliorer les conditions quotidiennes de vie de citoyens (MOERLOOSE, 2017).

3. MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été menée dans les cinq communes urbaines de la ville de Kananga. Les données sur les informations démographiques de 250 répondants, leurs opinions sur la disponibilité, l'état actuel des infrastructures et leur accessibilité étaient récoltées. Le questionnaire d'enquête visait de découvrir les retombées de la réalisation, l'influence sinon l'impact des infrastructures de base sur les activités socioéconomiques des Kanangais.

3.1. Mesure des variables

La variable dépendante est la perception des effets des infrastructures de base. Les variables indépendantes sont les activités de subsistance. Les paramètres observés sont la disponibilité, l'état actuel et l'accessibilité des infrastructures de base. Les variables ont été mesurées comme suit :

- *Activités de subsistance*: ce sont les activités socioéconomiques dans lesquelles les répondants sont fréquemment impliqués. Les répondants devaient indiquer les activités de subsistance à partir de la liste des activités économiques et sociales fournies par l'enquêteur. La disponibilité, l'état actuel et l'accessibilité des infrastructures de base étaient évalués sur la base d'une échelle. L'échelle pour la disponibilité avait 2 points: (1) = Oui et (0) = Non. L'accessibilité et 'état actuel des infrastructures ont été mesurés sur base de l'échelle de 3 points: (3) = bon, (2) = modeste et (1) = mauvais.

- *Perception des infrastructures de base* : les répondants avaient reçu 50 assertions positives et négatives sur la perception des effets des infrastructures de base sur les activités de subsistance. L'évaluation consistait en 5 points: tout à fait d'accord, d'accord, indécis, pas d'accord et pas du tout d'accord. Cela a été dénoté 5, 4, 3, 2, 1 pour les assertions positives et 1, 2, 3, 4, 5 pour les négatives. Après l'examen des items, seuls 44 énoncés ont été utilisés dans la suite de l'analyse.
- *Accessibilité aux infrastructures de base* est la qualité de pouvoir d'atteindre ces infrastructures ou saisi la qualité d'être facilement obtenu ou utilisé. En d'autres termes c'est la qualité d'être facilement compris, apprécié, joignable, approchable.

3.2. Méthode analytique

Deux méthodes statistiques inférentielles ont été utilisées pour analyser les données de cette étude. Il s'agit du chi carré (x2) et la corrélation des moments du produit de Pearson (CMPP).

4. RÉSULTATS

Les informations démographiques (tableau 1) du milieu d'étude indiquent que 54% des répondants étaient des femmes et 46% des hommes. La plupart des participants à 53 % (du niveau primaire), 30% (de secondaire), 5% (sans éducation) et 12% (universitaire) donc possédant un diplôme d'études supérieures. La majorité des personnes interrogées (74%) étaient mariées, 19 % (célibataires), et 6% étaient (veuves).

La majorité de répondants n'étaient pas employés soit 57%. La minorité des enquêtés étaient propriétaires de leurs résidences soit 49%. 44% étaient âgés de plus de plus de 34 ans; 31% avaient l'âge oscillant entre 26 à 33 ans. Enfin 26% avaient l'âge de 18 à 25 ans. Concernant le nombre d'années de résidences 82% répondants avait résidé en moyenne 6 ans et moins à Kananga. En moyenne, la taille du ménage était de 8 personnes et constituait 45% de notre échantillon. Les informations démographiques sont consignées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Description de l'échantillon

Paramètres	Répondants	Fréquences	Pourcentage
Genre	Homme	116	46,4
	Femme	134	53,6
	Total	250	100
Éducation	Sans éducation	12	4,8
	Primaire	133	53,2
	Secondaire	75	30
	Universitaire ou supérieure	30	12
	Total	250	100
État civil	Célibataire	48	19,2
	Marié	186	74,4
	Veuve ou veuf	16	6,4
	Total	250	100
Statut d'emploi	Employé	107	42,8
	Sans emploi	143	57,2
	Total	250	100
Statut résidentiel	Propriétaire	122	48,8
	Locateur	128	51,2
	Total	250	100
Tranche d'âge	18-25 ans	65	26
	26-33ans	77	30,8

Paramètres	Répondants	Fréquences	Pourcentage
	34 ans et plus	108	43,2
	Total	250	100
Nombre d'années de résidence sur la ville	1-5 ans	45	18
	6- 10 ans ou plus	205	82
	Total	250	100
Nombre de personnes par ménage (taille de ménage)	8	112	44,8
	Moins de 8	92	36,8
	Plus de 8	46	18,4
	Total	250	100

Les répondants avaient eu la chance de déterminer les activités de subsistances les plus fréquentes à Kananga

4.1. Identification des activités socioéconomiques

Tableau 2 : Activités de subsistances des répondants à Kananga

ACTIVITÉS*	FRÉQUENCE	POURCENTAGE
AUTRES	130	71,5
VENTE	110	62,3
AGRICULTURE	19	54,6
CONDUITE DES MOTOS/AUTOS	40	51,4
ENSEIGNEMENT	31	41,7
ÉLEVAGE	16	39,2
FONCTIONNAIRE PUBLIC	14	25,9
SALARIÉ /EMPLOYÉ	11	25,1
SALON DE COIFFURE	9	21,2
AJUSTAGE	7	20,4
SÉCURITÉ	6	16,7
BAGAGISTE	5	13,8
CAMBISTE	4	10,1

* Réponses multiples

Les principales activités de subsistance dans lesquelles les répondants sont engagés sont présentées dans le tableau 2. Les activités de subsistance les plus fréquentes sont soit la vente ou le marchandage (62%), agriculture (55%), motard (51%) enseignement (42%), élevage (39%), fonctionnaire (26%), salariés (25%), coiffure (21%), ajustage (20%). Les activités ayant enregistré moins de 20% sont la sécurité, bagagiste et cambiste.

Ces résultats appuient le constat de la Banque mondiale (2003) selon lequel les activités socioéconomiques des habitants du milieu urbain dans les pays en voie de développement sont diverses.

Tableau 3 : Perception des effets des infrastructures de base sur les activités des répondants

Perception	Fréquence	Pourcentage
Positive	32	12.8
Indécis	2	0.8
Négative	216	86.4
Total		

Le résultat de l'analyse du tableau 3 montre que la majorité (86%) des répondants ont perçu que les effets des infrastructures sur leurs activités socioéconomiques sont négatifs versus 13% des positifs. Les raisons qui expliquent ce constat seraient la relation entre la disponibilité, l'état actuel et l'accessibilité aux infrastructures de base. Par exemple, la mauvaise accessibilité aux routes nationales, provinciales et rurales ne favorise pas le développement socioéconomique de la population étant donné les longues distances le coût cher de transport des marchandises et de leurs propriétaires. L'offre des marchandises et la source de revenus de ces propriétaires étant affectés. Le manque d'approvisionnement régulier en électricité retarde le développement de l'industrie agroalimentaire, en particulier la transformation des produits agricoles. À Kananga, la brasserie a fermé ses portes. Les minoteries n'existent plus. Bien sûr, les causes sont multiples. Les illustrations sont faites pour les cas des infrastructures. Ceci conduit à l'usage de tests des relations entre la perception des effets de la disponibilité, l'accessibilité, l'état actuel des infrastructures de base sur les activités de subsistance de répondants. C'est ainsi que les hypothèses suivantes furent formulées :

- **H1**. Il n'y a pas de relation significative entre l'évaluation de la disponibilité des infrastructures de base et la perception des leurs effets sur les activités de subsistance des répondants.
- **H2**. Il n'y a pas de relation significative entre l'évaluation de l'état actuel des infrastructures de base et la perception des leurs effets sur les activités de subsistance des répondants.
- **H3**. Il n'y a pas de relation significative entre l'évaluation de l'accessibilité des infrastructures de base et la perception des leurs effets sur les activités de subsistance des répondants.

Tableau 4 : Relation entre la perception des effets de la disponibilité, l'état actuel et l'accessibilité des infrastructures sur les activités de subsistance

CMPP tests	r-val. Disp	r-val. État Act.	r-val Acc	p-valeur	Décision
Disponibilité vs Perception	1	0,25	0,38	0,03	**Significatif**
État actuel vs Perception	0,25	1	0,6		**Significatif**
Accessibilité vs Perception	0,38	0,45	1		**Significatif**

Le tableau 4 montre qu'il existe des relations entre la disponibilité, l'accessibilité et l'état actuel des infrastructures de base et la perception de leurs effets sur les activités de subsistance des répondants. Ces résultats signifient que les activités des subsistances dépendent de l'état actuel des infrastructures de base, de leur disponibilité et leur accessibilité. En d'autres termes si les infrastructures sont améliorées, les activités de subsistance le seraient aussi étant donné les corrélations sont statistiquement et significativement positives de 0,38 ; 0,25 et 0,45 respectivement. Il y a lieu de confirmer avec assurance que l'amélioration des infrastructures de base est un indicateur sinon un moteur de l'amélioration des activités économiques, l'amélioration de conditions de vie des résidents Kanangais. Cette amélioration réduirait leur pauvreté. Le manque d'amélioration de ces infrastructures aggraverait la pauvreté.

Tableau 5. Avis de répondants sur la disponibilité, l'état actuel et l'accessibilité des infrastructures de base à Kananga

	DISPONIBILITE		ETAT ACTUEL			ACCESSIBILITE		
SECTEUR DE L'EDUCATION	*Oui*	*Non*	*Mauvais*	*Modeste*	*Bon*	*Mauvaise*	*Modeste*	*Bonne*
Primaire	95,6	4,4	51,9	26,3	22,8	10,4	32,7	56,9
Secondaire	93,7	6,2	59,8	25,1	15,1	36,1	11,2	52,7
Universitaire	77,1	22,9	67,2	20,1	12,7	41,7	24,8	33,5
SECTEUR DE TRANSPORT								
Transport public	41,2	58,8	51,6	24,2	24,2	6,3	38,1	55,6
Transport privé	31,9	68,1	15,2	50,6	34,2	7,5	26,8	65,7
Routes nationales	24,6	75,4	78,3	9,3	12,4	85,4	9,1	5,5
Routes principales	24,1	75,9	80,1	9,6	10,3	91,2	5,4	3,4
Ponts et chaussés	35,4	64,6	67,9	18,9	13,2	75,6	17,3	7,1
Chemin de fer	34,2	65,8	65,4	19,9	14,7	79,9	11,5	8,6
Aéroport	58,6	41,4	49,8	31,1	19,1	21,3	33,8	44,9
SECTEUR DE LA SANTE								
Hôpitaux	52,3	47,7	48,2	36,4	15,4	37,1	10,2	52,7
Dispensaires	58,9	41,1	51,3	28,9	19,8	6,1	38,3	55,6
Pharmacies	59,1	40,9	52,9	36,5	10,6	1,4	45,9	52,7
Médicaments	67,2	32,8	18,9	33,7	47,4	5,6	41,3	52,1
Soins de santé	69,5	31,5	61,5	14,1	24,4	67,2	24,1	8,7
SECTEUR D'EAU POTABLE								
Eau de robinet	15,2	84,8	86,2	3,9	9,9	87,3	5,2	7,5
Eau de forage	12,4	87,6	79,5	11,4	9,1	68,9	10,3	20,8
Eau de puits	68,7	31,3	16,4	41,2	42,4	59,6	30,3	10,1
Eau embouteillée	19,8	81,2	20,1	50,5	29,4	87,1	15,8	2,9
Eau ensachée	22,7	77,3	16,9	42,9	40,2	56,4	37,2	6,4
SECTEUR D'ELECTRICITE								
Connection publique	11,9	88,1	61,7	25,8	13,5	78,5	19,8	1,7
Connection privée	10,4	89,6	54,7	30,9	14,4	69,3	16,9	13,8
Connection gpe électrogène	1,1	98,9	2,7	54,7	42,6	88,2	5,3	6,5
SECT, DE TELECOMMUNICATION								
Connection publique	0,0	0,0	100	0,0	0,0	100	0,0	0,0
Connection Internet	7,9	92,1	63,2	17,2	19,6	78,9	19,4	1,7
Connection mobile	79,4	20,6	6,8	13,1	80,1	54,5	36,8	8,7
SECTEUR DE SERVICES SOCIAUX,								
Certification gouvernementale	40,9	59,1	66,3	17,8	15,9	67,8	15,4	16,8
Réponse à la correspondance	0	100	89,9	6,9	3,2	77,4	10,6	12
Permis gouvernemental	42,6	57,4	71,2	16,5	12,3	74,1	18,7	7,2
Sécurité gouvernementale	51,8	48,2	42,6	20,5	36,9	51,2	35,6	1,0
Banque Lambert	45,6	SO*	SO*	SO*	SO*	65,3	31,4	13,2
Ristourne	40,3	59,7	SO*	SO*	SO*	72,9	11,2	15,9
Caisse d'épargne	9,1	80,9	65,6	21,3	13,1	55,2	36,7	8,1
Services judiciaires	10,5	89,5	74,2	15,4	10,4	88,1	5,4	6,5

Dans le tableau 5 ci-dessus, on remarque que les répondants ont jugé que les infrastructures de base du secteur d'eau (31%-88%), d'électricité (88%-99%), télécommunication (21%-92%) et

de services sociaux (48%-90%) ne sont pas disponibles. Elles ne sont pas accessibles : (56%-87%) ; (69%-88%) ;(55%-100%); et (51%-88%) et leur état actuel est mauvais respectivement : (80%-86%) ; (55%-62%) ;(63%-100%); et (43%-90%). Ce constat reflète la réalité sur terrain et corroborent avec les résultats des obstacles listés lors de l'établissement du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP). Les infrastructures de base des secteurs de l'éducation (77%-96%) et de la santé 52%-70% sont disponibles avec une bonne accessibilité (34%-57%) et (52%-56%) respectivement tandis que leur état est déplorablement mauvais (52%-67%) et (48%-62%) respectivement. Les infrastructures de base dans le secteur de transport ne sont pas disponibles (41%-76%) leur état actuel est mauvais alors qu'elles sont accessibles (56%-66%).

Les établissements scolaires et sanitaires ont été les infrastructures les plus réalisées par le FONDS SOCIAL avec le financement de la Banque Mondial à Kananga et l'aide des structures d'exécution. Cela veut dire que les secteurs d'éducation et de la santé ont reçu le plus de sollicitude des bailleurs des fonds, car d'une part, l'éducation est un vecteur important du développement. Il est l'un des meilleurs moyens de réduction de la pauvreté (MUKENGE, et al., (2015). De l'autre, le secteur de la santé a été bien financé pour lutter contre la malaria, les maladies d'origine hydrique et réduire le taux de morbidité et la pauvreté. C'est ainsi que l'on a vu naitre assez des centres de santé dans la plupart des zones de santé (DPS, 2021). Ce secteur a attiré les bailleurs de fonds étant donné le taux élevé de mortalité infantile, l'assurance du bien-être social de citoyens. En outre, la santé est à la fois un objectif économique et un moyen de développement (BAKAFUA et MUELA, 2014).

4.2. Observations et récits

À Kananga, les routes, les chemins de fer, et l'aéroport sont les principaux éléments de l'infrastructure de transport. Cependant, la plupart de ces infrastructures sont vétustes, et quasi opérantes actuellement. Cela entrave la circulation optimale des biens et des personnes, ce qui entraîne des répercussions négatives sur les activités socioéconomiques de citoyens de la ville voire même de la province. Nous pensons au chemin de fer qui acheminait les biens dans le quartier industriel. Il est inopérant comme celui qui ramenait les caillasses de la carrière.

Les routes : les routes de Kananga sont souvent mal entretenues et leur qualité est souvent très médiocre. Elles ne sont pas goudronnées, ce qui rend les déplacements plus difficiles, en particulier pendant la saison des pluies. Par exemple, à Kamilabi, les avenues furent goudronnées et étaient praticables de nos jours elles sont délabrées et rendent les déplacements très difficiles.

Le chemin de fer : De Lukonga à Tshibashi, le chemin de fer est enterré dans le sol, vétuste, risqué qu'il est, nous prenons le train vers Mweka et Ilebo pour aller chercher le maïs. Cette ligne de chemin de fer a été construite à l'époque coloniale et n'a pas été modernisée depuis. Du temps de BCK (Bas-Congo au Katanga), elle était entretenue et le train y opérait sans risque, mais aujourd'hui, les déraillements sont multiples dus à la négligence de dirigeants de la société.

L'aéroport : À Kananga, l'aéroport est souvent surchargé et mal équipé. Il ne dispose pas d'équipements modernes. On y trouve encore les balances physiques alors qu'ailleurs il y a des balances digitales. L'aérogare n'a pas assez d'espace pour les passagers. Lors de l'enregistrement des bagages de passagers, les bousculades sont visibles. La restauration y manque et les passagers peinent à retirer leurs bagages que les agents amènent par remorque quoiqu'ils soient conduits au pied de l'avion par un bus. Ils descendent de l'avion par un escabeau vieux et très rouillé.

CONCLUSION

Cette étude avait pour objectifs d'identifier les activités socioéconomiques majeures des Kanangais ; déterminer la disponible, l'accessibilité et l'état actuel des infrastructures de base existantes à analyser la perception qu'ils ont des effets de ces infrastructures sur leurs activités quotidiennes et définir la relation qui existe entre cette perception et la disponibilité, l'accessibilité et l'état actuel de ces infrastructures. Les données sur les informations démographiques de 250 répondants, leurs opinions sur la disponibilité, l'état actuel des infrastructures et leur accessibilité étaient récoltées. Le questionnaire d'enquête visait de découvrir les retombées de la réalisation, l'influence sinon l'impact des infrastructures de base sur les activités socioéconomiques des Kanangais.

L'échantillon étudié était composé de 54% des répondants femmes vs 46% des répondants hommes. La plupart des participants 53 % (du niveau primaire), 30% (de secondaire), 5% (sans éducation) et 12% (universitaire) donc possédant un diplôme d'études supérieures. La majorité des personnes interrogées (74%) étaient mariées, 19 % (célibataires), et 6% étaient (veuves).
La majorité de répondants n'étaient pas employée soit 57%. La minorité des enquêtés étaient propriétaires de leurs résidences soit 49%. 44% étaient âgés de plus de plus de 34 ans ; 31% avaient l'âge oscillant entre 26 à 33 ans. Enfin 26% avaient l'âge de 18 à 25 ans. Concernant le nombre d'années de résidences 82% répondants avait résidé en moyenne 6 ans et moins à Kananga. En moyenne, la taille du ménage avait 8 personnes et constituait 45% de notre échantillon.

La relation entre la perception et la disponibilité, l'état actuel et l'accessibilité aux infrastructures de base a été analysée statistiquement en utilisant le test de chi carré (x2) et la corrélation des moments du produit de Pearson (CMPP). Les répondants (86%) ont perçu que les effets ces infrastructures sur leurs activités socioéconomiques sont négatifs versus 13% des positifs. L'étude confirme qu'il existe des relations positives et statistiquement significatives entre la disponibilité, l'accessibilité et l'état actuel des infrastructures de base et la perception des leurs effets sur les activités de subsistance des répondants étant donné les coefficients de corrélations 0,38 ; 0,25 et 0,45 respectivement. Donc, améliorer les infrastructures de base entrainerait l'amélioration des activités socioéconomiques des citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

1. BAKAFUA Tshipamba, R. et MUELA Ngandu, E., « Identification et analyse des principaux déterminants explicatifs de l'accessibilité aux soins de santé dans la commune de Ndesha (Kananga) » in Éducation, pauvreté, justice et santé, Vol.2, n°4, UKA, Kananga, Novembre 2014.
2. Banque mondiale, rapport n°112733-ZR du diagnostic systématique pays, RDC, mars 2018.
3. BARTON Dominic,2017. « Infrastructures : les besoins sont immenses, Ponts, ports, routes et transports intelligents : quelles infrastructures dans le monde de demain ? » Nouveautés », Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, pp. 187-193.
4. Bureaux Centraux des zones de santé de Kananga, Rapports de nouvelles constructions ou réhabilitation des centres de santé, HGR et sources d'eau aménagées, etc. de 2006-2021.
5. CARCANAQUE, Samuel, et Emmanuel HACHE.2017. « Les infrastructures de transport, reflet d'un monde en transition », Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, pp. 53-60.
6. BROT, J, GERARDIN, H et CATIN, M. 2001. « Infrastructures et développement, introduction générale » in Infrastructure et développement, Harmattan, Paris, 2001.
7. Dictionnaire d'économie et science, éd. Hatier, Paris, 1994.
8. DICTIONNAIRE Encyclopédique Universalis,1996 :1822)
9. DIVISION DU PLAN, Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la pauvreté du Kasaï Occidental, Kananga, 2009.
10. DPS (Division Provinciales de la Sante) Kasaï central. 2021.Les archives de travaux d'aménagement de sources d'eau et forges sur la ville de Kananga de 2006 à 2021.
11. EUDELINE Hugues 2017. « Le transport maritime face aux menaces sécuritaires », Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, 2017, pp. 95-104.
12. HACHE, Emmanuel, et Kevin MERIGOT. « Géoéconomie des infrastructures portuaires de la route de la soie maritime », Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, 2017, pp. 85-94.
13. HACHE, Emmanuel.2017. « Ponts, ports, routes et transports intelligents : quelles infrastructures dans le monde de demain ? », Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, 2017, pp. 165-173.
14. HENNER, H.F.2001. « L'impact des investissements d'infrastructures et développement » in Infrastructures et développement, éd. Coll. Emploi, industrie et territoire, Harmattan, Paris.
15. HIRSCHAN, A., stratégie du développement économique, les éditions ouvrières, Paris, 1964.
16. MINISTÈRE DU PLAN,2006. Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, Min.Plan, Kinshasa, RDC.
17. KABASELE M. E., KANKU N JP, KANGANDU K JP, J P MUSANGILAYI, C M KALAMBA, P M NSABUA, J M. MULALA. 2019 La prévalence et les facteurs de la malnutrition infantile à la Nganza. Semeur du Kasaï, revue pluridisciplinaire n0 2/2019. Pp 15-32.
18. MINISTÈRE du Plan, Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 2 (Draft 3) (Flash disk), Min.Plan, Kinshasa, 2012.
19. MINISTÈRE DU PLAN, Pauvreté, insécurité et exclusion dans la province du Kasaï Occidental, Kananga, Septembre, 2007.

20. MOERLOOSE Philippe,2017. « Le nécessaire développement des infrastructures pour une croissance plus inclusive en Afrique », Échos, Nouveautés », Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, pp. 181-185.
21. MUKENGESHAYI Mpela, P., et KADIOTO Kabanda, F., « L'éducation repensée et la fondation d'une nouvelle société congolaise » in Éducation, pauvreté, justice et santé, Vol2, n°4, UKA, Novembre, 2014
22. NICOLAS Claire, 2017.Infrastructures : « Comment quantifier les besoins dans les pays en développement ? » Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, 2017, pp. 155-164.
23. PALLE, Angélique. « Géopolitique des infrastructures énergétiques en Europe », Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, 2017, pp. 133-143.
24. STECK, Benjamin. « Entre fermeture fantasmée et ouverture effective : les infrastructures de transport, levier majeur du développement de l'Afrique », Revue internationale et stratégique, vol. 107, no. 3, 2017, pp. 145-153.

La gestion participative de la faune sauvage dans le territoire de Luiza : les expériences du ranch de Mubinza

Par Emmanuel Mboti Samvula
Assistant/ ISDR Tshibashi

Résumé

Cette étude est un décryptage de la gestion cynégétique de la faune sauvage par les populations locales. Les textes de loi prévoient en effet la possibilité pour les populations de délimiter sur leurs terroirs des zones dévolues à la chasse commerciale, d'y faire venir des chasseurs et de rétrocéder à l'État la part des recettes qui lui est due. La loi prévoit également la constitution de Comités Villageois de Gestion de la Faune (CVGF), structures rattachées aux Comités Villageois de Gestion de Terroir (CVGT) et reconnues dans le processus de décentralisation en cours. L'opportunité de construire une conservation de la faune sauvage servant directement le développement local existe donc. Dans la pratique, il reste encore beaucoup d'étapes à franchir avant que des Zones villageoises d'Intérêt cynégétique (ZOVIC) réellement autonomes et indépendantes financièrement ne prennent corps. Les résistances au niveau institutionnel et privé ne manquent pas, et seule la démonstration de la capacité des populations locales à relever ce défi pourra faire évoluer les mentalités. L'étude porte sur les premières ZOVIC qui ont été mises en place à partir de 2020 dans les périphéries du Ranch de Mubinza (1 276 ha de ZOVIC). Ces expériences ont été la source de riches enseignements dans des contextes particuliers de tensions foncières, liés soit à une importante immigration humaine, soit à une course à la production agricole. Elles ont montré que la gestion cynégétique villageoise nécessitait des besoins de formation importants et qu'elle devait faire face aux classiques enjeux techniques (préservation de l'habitat, gestion de la faune, quotas d'abattage dont l'application reste parfois aléatoire en raison de la petite taille des zones délimitées, etc.). Les ZOVIC ont aussi soulevé le problème du rapport de la communauté rurale à l'espace et au foncier, celui fonctionnement des structures locales de gestion et de leur fusion avec le système politique coutumier local, et celui de la réelle volonté de l'univers administratif et privé de la chasse à partager la rente cynégétique avec les populations locales. La gestion cynégétique villageoise doit donc être comprise comme un exercice de démocratie directe et comme la voie vers la gestion globale des terroirs villageois. Au-delà de l'aspect technique lié à la faune et à sa gestion durable, la réussite de ces expériences devrait également annoncer la pratique d'une chasse plus sociale et plus équitable, où les populations locales participeraient davantage au partage du flux financier.

MOTS-CLÉS : Faune sauvage, gestion participative, petite chasse, communauté rurale, développement rural, Zone Villageoise d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC), Ranch.

INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo figure parmi les pays d'Afrique qui possèdent une législation où, au moins dans les termes, la gestion cynégétique de la faune par les populations locales est devenue une réalité. Les textes de loi prévoient en effet la possibilité pour les populations de délimiter sur leurs terroirs des zones dévolues à la chasse commerciale, d'y faire venir des touristes chasseurs et de rétrocéder à l'État la part des recettes qui lui est due. La loi prévoit également la constitution de Comités Villageois de Gestion de la Faune (CVGF), structures rattachées aux Comités Villageois de Gestion de Terroir (CVGT) et reconnues dans le processus de décentralisation en cours.

Sous des dehors anodins, cette loi présente des avancées remarquables. D'abord elle entérine l'idée d'une conservation de la faune sauvage en dehors des espaces protégés, dans une optique de gestion cynégétique. Ensuite elle concerne les terroirs villageois, à savoir tout espace non classé. Mais elle porte l'originalité plus loin, puisque la communauté villageoise devient le gestionnaire de l'activité cynégétique et son premier opérateur. En outre, elle n'a pas de caractère contraignant. Chaque communauté reste libre de juger de l'opportunité et de l'intérêt que représente cette donne nouvelle dans la gestion de son patrimoine. La loi annonce également, pour le cas spécifique de la gestion des milieux naturels, la décentralisation administrative générale en cours. Enfin, elle affirme de façon claire que la gestion de la faune peut contribuer au développement local des communautés.

La présente communication s'attache à décrire les premiers résultats des expériences menées depuis 2020 à Luiza dans la traduction sur le terrain de ces opportunités légales. Il s'agit en particulier des Zones villageoises d'Intérêt Cynégétiques (ZOVIC) en périphérie du Ranch de Mubinza (de 2020 à 2022).

1. DES PÉRIPHÉRIES EN PÉRIL : LE RANCH DE MUBINZA

Situés respectivement au centre et à l'Est dans le Territoire de Luiza, province du Kasaï-Central, le Ranch de Mubinza présente pour caractéristiques communes des périphéries menacées par les activités anthropiques. Le Ranch de Mubinza fait face à une immigration importante, principalement motivée par la recherche de terre (VERMEULEN et MOREAU, 2015; MICHAUX, 2017). Dans ce cas, l'anthropisation grandissante des milieux périphériques menace les aires protégées d'isolement biogéographique et questionne leur pérennité dans un système local de production matériel et de reproduction sociale en pleine mutation. Dans ce contexte également, des tensions foncières se font jour entre les acteurs en présence. Au Ranch de Mubinza, l'enjeu semble plus d'ordre symbolique, entre les détenteurs de la terre, mais minoritaires confrontés aux migrants nombreux, dynamiques et opportunistes. Les tensions foncières ont pour origine une saturation de l'espace par l'agriculture de rente, saturation repoussant les agriculteurs à l'intérieur des aires protégées.

Il faut souligner d'emblée que le choix de ce site socialement conflictuel pour tester les premières ZOVIC de Luiza n'est peut-être pas idéal. Si le choix de la périphérie d'une aire protégée semble se justifier aisément en termes cynégétiques (le potentiel de réhabilitation de la grande faune y est certainement plus important), il entraîne dès lors le pari implicite que les ZOVIC vont non seulement renverser des pratiques locales prédatrices de l'environnement, mais également contribuer à une meilleure gestion du foncier. En plus d'affronter les difficultés techniques liées à la gestion de la faune et au caractère communautaire de l'approche, il faut en outre gérer une situation initiale peu favorable. Si ce choix a en définitive été posé par la présence de projets intégrés dynamiques (projet "Valorisation scientifique du Ranch de Mubinza" sur financement de la Région wallonne de Belgique, et projet "Parc W-ECOPAS" sur financement de l'Union européenne) cherchant à résoudre la difficile équation du développement durable et de la conservation, rappelons qu'une ZOVIC pourrait également être

construite loin d'une aire protégée, dans des contextes peut-être moins riches sur le plan faunique, mais plus favorables sur le plan social et foncier.

2. MISE EN PLACE DES ZOVIC

2.1. Aspirations et contraintes

La donne légale et la réalité complexe du terrain se conjuguent pour former un ensemble de contraintes ; en définitive ce sont ces dernières qui détermineront le caractère novateur et pertinent de l'approche proposée. Néanmoins, la mise en place des ZOVIC au Ranch de Mubinza reposait sur plusieurs aspirations théoriques qu'il importe de mentionner. Si ces dernières n'ont pu encore toutes être atteintes, elles sous-tendent cependant l'ensemble de la démarche. Elles peuvent également être considérées comme les objectifs poursuivis : contribuer à la gestion durable de la faune par les populations locales en périphérie des aires protégées, contribuer à la gestion globale des terroirs villageois, renforcer les capacités d'autogestion et d'autopromotion des communautés villageoises, restaurer la confiance des communautés villageoises, asseoir la gestion participative sur des accords écrits et équitables pour les parties, promouvoir une chasse sociale et équitable, et financer le développement local par la gestion de la faune.

Dans une démarche expérimentale, ni les contraintes légales, ni les aspirations théoriques ne prévalent sur les contraintes locales. Il n'existe pas de modèle de ZOVIC unique, et chaque situation constitue un cas particulier. Le canevas de base a donc été adapté à chaque réalité de terrain.

Au Ranch de Mubinza, des Zones villageoises de Chasse existaient déjà. Dans un contexte de besoin en terre moins aigu, les ZOVIC ont été réaffirmées comme des espaces monofonctionnels principalement affectés à la gestion cynégétique, où des activités annexes (cueillette, ramassage de bois) liées aux services qu'offre une brousse villageoise sont autorisées.

Par ailleurs, la situation plus complexe et la saturation foncière ont abouti à une proposition aux villageois plus nuancée : une Zone Villageoise de Chasse (ZOVIC) constituée du noyau des espaces de brousse, délimitée sur le terrain, accessible gratuitement aux éleveurs locaux, surveillée par le comité villageois élargi et plus représentatif et interdite aux agriculteurs ; et en bordure de la ZOVIC une Zone Rurale de la Chasse (ZRC) interdite aux pasteurs, locaux ou non, délimitée sur le terrain et où l'agriculture est autorisée et stabilisée.

Le modèle de ZOVIC a donc été spécifiquement adapté dans le Ranch de Mubinza. Les ZOVIC sont vues comme des espaces multifonctionnels, porte d'entrée et facteur d'intégration des initiatives foncières dans les terroirs concernés. L'intervention va dans le sens de la sécurisation et la délimitation des derniers espaces de brousse villageois. Un objectif annexe devient la sécurisation des pasteurs par la délimitation d'espaces de pâture, au prix d'une amorce de stabilisation de l'agriculture. Par ailleurs, l'agriculture de rente s'insère dans le système via les Zones Rurales de Chasse.

2.2. Comités villageois et partenariats

La première étape dans la mise en place d'une ZOVIC est la constitution du Comité Villageois de Gestion de Faune (CVGF) du village. Nous ne détaillerons pas ici l'ensemble des processus qui président à l'établissement d'un comité reconnu pour sa légitimité et sa représentativité. Soulignons simplement la difficulté de concilier les structures du politique local avec le souci de représentation de tous les acteurs en présence. L'idéologie communautariste et démocratique qui veut que l'ensemble des strates sociales soient représentés (jeunes et vieux, migrants et autochtones, agriculteurs et pasteurs, femmes et hommes) s'est souvent heurtée au pouvoir traditionnel centralisé, masculin et conservateur des détenteurs de la terre, au détriment des femmes, des allochtones et des pasteurs.

Par ailleurs les familles détenant les pouvoirs coutumiers, religieux et fonciers dans les villages entourant le ranch monopolisaient le pouvoir au sein du CVGF. Une fois le comité établi, celui-ci doit être reconnu au niveau de l'administration territoriale en tant que groupement légal. Il peut ensuite ouvrir son compte en banque propre, garant de son indépendance financière par rapport aux autres opérateurs (guides de chasse privés et administration des Eaux et Forêts). Ainsi, le village désirant gérer ses propres ressources naturelles doit s'inscrire à l'intérieur d'un processus administratif complexe et répondre à une structure (comité avec président, trésorier) imposée par des règlements extérieurs à son mode de fonctionnement interne. Son entrée dans ce monde administratif se double en outre d'une entrée dans le monde bancaire.

La seconde étape a consisté à établir des accords de partenariats entre les acteurs présents pour la gestion des ZOVIC. Cet accord est nécessaire parce que l'autonomie annoncée des ZOVIC reste toute relative. D'une part les populations locales dépendent toujours de l'administration pour l'établissement et le contrôle des quotas ; d'autre part le secteur privé est toujours requis pour trouver et acheminer la clientèle. Le potentiel de domination d'un acteur vis-à-vis d'un autre reste important. À Mubinza, il s'agissait d'abord de sécuriser des populations méfiantes dans leur relation avec l'administration. L'accord de partenariat consiste donc en un premier cadre formel de travail précisant les droits et devoirs des parties. Cet accord précise les objectifs poursuivis en commun et les actions à réaliser. Il décrit également la délicate question de la clé de répartition des recettes. Derrière cette première lecture, il faut donc comprendre également que le protocole d'accord est la première étape d'un processus visant à reconnaître les CVGF comme partenaire à base entière du processus de gestion de la faune.

3. PROGRAMME DE FORMATION

La gestion cynégétique, à fortiori communautaire, ne fait pas partie du système de production des groupes ethniques en place. L'argument souvent avancé par les opérateurs privés selon lequel les villageois ne seraient pas « capables » de gérer la faune trouve d'abord son origine dans le manque de formation des villageois dans ce domaine, lacune en partie imputable au rôle de subalterne dans lequel ces derniers sont souvent maintenus dans le système de gestion traditionnel de la grande chasse. Certes, les capacités d'auto-organisation varient d'une communauté à l'autre et tous les essais ne seront pas probants. Mais il importe dans le cadre

des projets de développement de construire la gestion cynégétique villageoise sur des bases solides.

Si cet aspect avait été moins développé à Mubinza, la formation des CVGF dans les ZOVIC a constitué une des priorités du programme ECOPAS. Le programme de formation a notamment répondu à diverses exigences. Il devait être adapté, tant aux besoins, niveau et contraintes du monde rural qu'aux besoins du développement des ZOVIC. Il devait être intégré au programme ECOPAS, dans le sens que certaines formations pouvaient être utiles à d'autres publics (pisteurs, animateur, etc.). Le programme était également vu comme local, dans le sens qu'il a été fait appel le plus possible aux compétences présentes sur le terrain (ONG, projets en cours, forestiers en poste), lesquelles minimisent les coûts de déplacement et maximisent la connaissance préalable du terrain. Enfin, le programme était pluriel, dans le sens que les connaissances acquises puissent être valorisées par les villageois hors du cadre strict des CVGF. Le programme de formation qui a été dispensé aux CVGF comportait les rubriques suivantes : alphabétisation fonctionnelle, voyage inter-villageois d'étude et d'échange d'expériences, gestion des organisations paysannes, reconnaissance de petits gibiers, petite comptabilité, contenu du Code Forestier, suivi écologique villageois, techniques d'accueil des touristes de chasse.

4. RÉSULTATS

4.1. Suivi écologique

La plupart des suivis écologiques se caractérisent par des techniques d'inventaires sophistiquées et onéreuses, un personnel de collecte qualifié, et des conditions de traitement informatiques des données. Toutes ces conditions en font de facto un monde inaccessible aux villageois. La participation de ces derniers se limite alors, quand elle existe, à leurs qualifications de « pisteurs ». Les villageois décryptent les traces sur le terrain, mais ne comprennent pas l'ensemble du processus en cours. Cet état des choses conduit au désintérêt des acteurs locaux.

Partant de ce constat, nous postulons qu'un suivi écologique villageois intégré dans une démarche de réappropriation et de gestion de la faune doit répondre à plusieurs critères. Le suivi écologique doit être simple et adapté localement. Il s'adresse à des personnes possédant un niveau scolaire minimal (lecture et écriture) et doit être traduit en langue locale. Il doit également être immédiatement utile, en ce sens que son traitement doit être simple, accessible aux villageois, et fournir des données intéressant un niveau de gestion compréhensible au village (par exemple : "les pintades sont en diminution, il faut limiter la chasse"). Enfin, le suivi écologique doit intégrer toutes les catégories sociales. Si les jeunes lettrés étaient favorisés par leur capacité à remplir des fiches, les vieux pisteurs seraient valorisés dans leur aptitude à déchiffrer les traces en brousse. Les équipes mixtes favoriseront un apprentissage mutuel et garantiront le respect de la hiérarchie locale.

Un tel suivi écologique villageois hebdomadaire de la zone a été initié dans le village de Nsaka (périphérique au Ranch de Mubinza) dès février 2020. Basé sur un protocole simple, il consistait à faire parcourir la ZOVIC une fois par semaine par deux villageois formés à cet effet. Les

informations recherchées portaient sur les observations directes d'animaux (espèce, classe d'âge, sexe), mais également sur les observations indirectes (crottes, traces, ainsi que les éventuelles traces de braconnage). Les résultats ont été présentés en nombres d'individus rencontrés par espèce, par kilomètre et par mois pour les oiseaux, et en nombres d'individus rencontrés par kilomètre et par mois, toutes espèces confondues, pour les mammifères.Ainsi, pour trois mois de suivi sur l'un des parcours proches du village et exclusivement fréquenté par l'avifaune, l'indice kilométrique (nombre d'individus par kilomètre parcouru) a décru pour toutes les espèces de mars à mai (tableau I), ce qui correspond à l'avancement de la saison sèche (la zone de Nsaka ne comprend pas de points d'eau). Cet indice est élevé pour les pintades, Numida meleagris (4 à 20), les francolins, Francolinus bicalcaratus (2 à 11) et surtout les tourterelles, toutes espèces confondues (7 à 30), et comparativement faible pour les pigeons verts, Treron waalia, les gangas, Pterocles quadricinctus, et les poules de roche, Ptilopachus petrosus (0 à 1,3).

Suite à ces observations, il a été conseillé de fermer temporairement la chasse au ganga, au pigeon vert et à la poule de roche dans la zone de Nsaka, espèces pourtant réputées communes dans la zone. Cet exemple montre comment un suivi régulier peut apporter des données faciles à intégrer dans des réflexes de gestion simplifiés. En outre, l'indice produit, exprimé en termes d'individus observables par kilomètre parcouru, correspond également au langage de la clientèle.

TABLEAU I *Indices kilométriques (nombres d'oiseaux observés par kilomètre parcouru) recueillis sur le parcours n° 2 de la Zone Villageoise d'Intérêt cynégétique (ZOVIC) de Nsaka (1 276 ha) en périphérie du Ranch de Mubinza à Luiza en mars, avril et mai 2020.*

Espèce	Indice kilométrique (oiseaux par km) en		
Tourterelles (diverses espèces)	Mars	Avril	Mai
Pintade Numida meleagris	30,41	19,81	7,54
Francolin Francolinus bicalcaratus	19,80	8,62	3,60
Poule de roche Ptilopachus petronus	11,13	3,12	2,27
Ganga Pterocles quadricinctus	1,28	0,17	0,00
Pigeon vert Treron waalia	0,36	0,14	0,00
	0,36	0,00	0,47

4.2. Délimitation des ZOVIC

La délimitation des ZOVIC et des ZRC, confiée aux CVGF, représente l'une des actions pivot dans la démarche. Elle a contribué en effet fortement à asseoir la réalité des ZOVIC sur le terrain. Fruit d'un processus de négociation lent, interne à la communauté, il s'agit d'une étape encore en cours d'intériorisation pour certains ressortissants de villages toujours accrochés à l'idée d'un possible déguerpissement (particulièrement en périphérie du ranch de Mubinza). Catalysant en outre les enjeux du politique local, elle réveille également d'anciens conflits fonciers latents. Par ailleurs, la délimitation oblige les acteurs agricoles à réviser leur stratégie d'expansion et peut provoquer des articulations foncières nouvelles. Mais, dans l'ensemble, elle s'est déroulée sans problèmes majeurs sur le site.

Au Ranch de Mubinza, la Zone Villageoise de Chasse de Nsaka présente maintenant une superficie de 1 276 ha. En périphérie du ranch, 4 zones ont été délimitées (figure 1) : une ZOVIC à Kamushilu de 227ha composée exclusivement de brousse, une Zone Rurale de Chasse à Mpungu Ngoyi de 1 142ha, dont plus de la moitié en culture, une Zone Rurale de Chasse à Kawayi de 331 ha dont 10 % en culture (LAMON, 2004), et une ZOVIC à Kabuluku de 90 ha de brousse. Soit un total de 1 790 ha délimités par les trois villages pour tenter l'expérience d'une gestion multifonctionnelle de l'espace intégrant des activités cynégétiques.

Comme nous pouvons le constater ces espaces sont relativement restreints, particulièrement dans le cas de la ferme de Mubinza où l'accent a été mis sur une possible utilisation polyfonctionnelle de l'espace. Si la délimitation participative présente l'avantage du consensus villageois, elle est fortement guidée par les intérêts économiques locaux à court terme, à savoir la préoccupation de se ménager des terres pour l'exploitation agricole. Les superficies délimitées, réduites, sont constituées de zones arides et par conséquent relativement pauvres en faune. D'emblée, ces ZOVIC s'imposent donc comme des espaces où la conservation de la biodiversité (et donc la gestion cynégétique) est étroitement liée à la présence des aires protégées attenantes. En d'autres termes, leur gestion (y compris les quotas d'abattage) ne peut donc être envisagée isolément et doit être incluse dans le plan d'aménagement de l'aire protégée.

4.3. Valorisation économique et démarche intégrée

La taille restreinte des espaces en ZOVIC renvoie en outre à une autre problématique, celle de leur valorisation économique. Dans le cas du Ranch de Mubinza, celle-ci est assurée par l'activité cynégétique du ranch lui-même. Les ZOVIC sont vendues comme complément des grands safaris « buffle » pratiqués dans l'enceinte du Ranch.

Par ailleurs, les ZOVIC de la périphérie du ranch ne constituent pas un produit en soi et doivent être « vendues » à l'intérieur d'un « paquet » plus large. L'insertion dans un réseau de petites zones de chasse est une formule intéressante, mais il faut garantir l'indépendance de chaque zone. Cette préoccupation a été résolue de deux manières. D'une part l'administration de tutelle a suscité la fédération des ZOVIC en une union territoriale, organe à même de constituer un produit commercial viable. D'autre part le caractère régional du ranch invite à la mise en place d'un produit « chasse équitable » à l'échelon des neuf villages qui se partagent le ranch. Les ZOVIC de Luiza seraient alors valorisées à l'intérieur d'un circuit commercial territorial où les zones concernées, toutes caractérisées par des modèles variés de partage des bénéfices avec les populations, constitueraient le complément commercial idéal.

Il n'est pas possible dans le cadre de cet article de détailler l'ensemble des étapes relatives à la création d'une ZOVIC. Dans les paragraphes précédents, nous avons évoqué les plus significatives en accentuant les références liées à l'aspect social de la démarche. Celle-ci n'est évidemment pas exempte de techniques plus classiques, comme dans l'identification des zones giboyeuses, mais ce qu'il importe de retenir c'est l'effort d'une démarche de type intégrée.

5. CRITIQUES DE L'EXPÉRIENCE EN COURS

Sur le plan légal

Le premier constat qui vient à toute personne désireuse de mettre en place des ZOVIC dans le Territoire de Luiza est l'absence de statut fiscal, commercial, foncier et administratif global. Tandis que le Code Forestier définit les aspects liés à la gestion de la faune, il laisse en suspens le statut foncier, que la loi sur la décentralisation, très partiellement entrée en vigueur sur le terrain, tente tant bien que mal de récupérer. La transformation du CVGF en personne morale renvoie à d'autres catégories de lois, et sa forme (association, groupement, etc.) est laissée à l'appréciation de la population. Cette forme conditionne cependant la capacité du groupement à gérer des échanges de types commerciaux. Enfin, si le partage des recettes entre l'État et la population renvoie à une certaine forme de fiscalité, la loi ne précise pas la place des structures décentralisées (Service territorial de l'environnement, secteurs, etc.) dans cette répartition. Ce dernier point constitue la porte ouverte aux ponctions administratives plus ou moins officielles.

Sur le plan des recettes villageoises

L'intérêt ultime des populations villageoises dans la gestion de la faune reste la génération de bénéfices. L'expérience de la ZOVIC de Nsaka en périphérie du Ranch de Mubinza semble indiquer (VERMEULEN et OUEDRAOGO, 2003) que les ZOVIC peuvent constituer une source de revenus communautaires intéressantes (la première saison de chasse avait généré près de 1.650 000 Fc avec seulement trois groupes de chasseurs répartis en sept matinées, soit un équivalent salaire (70 000 Fc/mois) de 21 hommes/mois. Mais cette réussite est en partie imputable au caractère fiscal particulier du Ranch de Mubinza, qui ne rétrocède pas ses recettes à l'État central. Dans le cadre de cette exception, les ZOVIC en périphérie du Ranch perçoivent les taxes d'abattage (normalement dues à l'État) ainsi que des taxes d'amodiations élevées (10 000 Fc/jour/chasseur). Quoiqu'il en soit, il s'avère que les recettes des ZOVIC seront bien moindres (BOULET et al., 2003).

Sur le plan institutionnel

Nous venons de le souligner, un des freins à la mise en place de ZOVIC performantes réside dans le comportement de l'administration. Le problème réside bien dans "les résistances institutionnelles au partage du flux financier".

D'une façon générale, l'administration se considère impuissante à estimer ce flux financier, aux mains des concessionnaires privés et inconnu des autres acteurs. Toute tentative pour augmenter la taxe d'amodiation au profit des populations se solde par des réticences (compréhensibles dans une stratégie commerciale) de la part de ces concessionnaires, réticences aussitôt relayées par l'administration. Celle-ci considère en fait que les villageois gagnent déjà « bien assez », et ne se gêne d'ailleurs pas pour prélever 30% sur ces mêmes taxes d'amodiation (en principe appartenant dans leur entièreté aux populations locales).

Sur le plan commercial

Tel qu'il est proposé, le modèle de gestion communautaire dépend entièrement du marché international de la chasse et donc par ricochet de la stabilité politique planétaire. Si cette assertion est sans doute valable pour un grand nombre d'activités économiques, elle l'est

d'autant plus pour une activité considérée comme un tourisme de luxe à l'usage d'une élite fortunée. Cet aspect est indéniablement une des grandes faiblesses de ce type de valorisation des ressources. Une des solutions palliatives consisterait à se tourner davantage vers le marché national. Cependant, ce marché se caractérise par des revendications agressives pour diminuer l'ensemble des tarifs pratiqués par la filière, et donc indirectement pour diminuer encore et d'autant les recettes villageoises.

Sur le plan de la formation

Nous l'avons souligné, la mise en place d'une ZOVIC requiert une base de formation importante si on désire un jour atteindre une réelle indépendance de la part des populations locales. Les expériences présentées ici ont toutes été réalisées dans le cadre de projets de coopération financés par la communauté internationale. Qu'en sera-t-il des ZOVIC crées sans soutien extérieur ?

Sur le plan du politique local

Différentes contraintes à la mise en place des ZOVIC émanent également du fonctionnement interne aux communautés. L'idéologie du secret comme moyen de pouvoir et de domination des aînés sur les cadets, du chef de terre sur les autres familles, des hommes sur les femmes a été décrite comme un des fondements de la société de Bambaie (DUVAL, 1985). Au Ranch de Mubinza, cette idéologie représente un frein structurel à l'idéologie concurrente d'appropriation communautaire des ressources, en ce sens que l'harmonie et le collectivisme requis par le caractère communautaire de la gestion sont constamment entravés par la rétention d'informations, rétention employée comme outil d'affirmation de sa fonction et de sa place sociale. À titre d'exemple, les membres du Comité Villageois de Gestion de Faune formés à la collecte des données du suivi écologique se gardaient bien de faire part de leur savoir aux autres, malgré les demandes répétées dans ce sens faites par l'assistance technique. Ou encore, les membres du Comité occupant une fonction sociale définie au sein du village se comportaient comme tels vis-à-vis des cadets membres du même Comité et disposant en principe de droits équivalents.

Une autre entrave à la diffusion de la philosophie d'équité qui préside à la mise en place des ZOVIC réside dans la rivalité, pour ne pas dire la xénophobie entre groupes ethniques. En périphérie du ranch, la philosophie participative identifiée (BORRINI, 2002) recommandait d'élargir les CVGF à l'ensemble des acteurs traditionnellement exclus de la donne (femmes, migrants, etc.). Les premières résistances furent perceptibles durant cet élargissement. Par la suite, les faits confirmèrent un principe d'exclusion quotidienne. La philosophie d'autogestion prône que les CVGF choisissent librement les membres à envoyer à chaque séance de formation. Le constat amer qui en résulte est simple : les étrangers et les femmes membres des CVGF ne sont jamais sélectionnés. La philosophie d'autogestion trouve ici une de ses principales limites, car elle revient à cautionner des pratiques qui, même ancrées dans des habitudes culturelles, sont inacceptables.

Sur le plan des économies locales face à l'économie de marché

Nous avons vu que le concept des ZOVIC est invoqué par les projets de développement pour pallier de nombreux problèmes liés aux ressources naturelles. La plupart de ces problèmes ont eux-mêmes pour origine la perturbation des systèmes de productions locaux par l'économie de marché (flagrante dans le cas de la production agricole, plus insidieuse dans le cas de la transformation des mentalités et la déstructuration des valeurs traditionnelles). L'un des paradoxes de la démarche ZOVIC réside dans le fait que, dans ce combat, elle contribue également à l'insertion dans le monde moderne. Monde bancaire, administratif, logique marchande y sont étroitement liés. Les formations dispensées apprennent aux populations les droits et devoirs liés à cet univers nouveau et complexe.

Avec ce constat, nous sommes cependant loin de l'idée de BASSET (2002) qui y voit une sorte de complot tramé à l'échelon des États-nations africains pour affirmer leur existence administrative dans les campagnes reculées. Il semble malheureusement et tout simplement que, pour lutter contre un système écrasant, il faille en parler le langage.

Sur le plan théorique

L'ensemble de ces critiques assez dures ne doit cependant pas cacher les avancées que représente le concept des ZOVIC. À une entrée dans le monde administratif et marchand s'ajoutent également une tentative de démocratie directe et une capacité renforcée d'autodétermination locale. Les ZOVIC annoncent la décentralisation effective de la gestion des ressources naturelles et parient sur une réelle responsabilisation des populations. D'un développement rural de la zone périphérique de l'aire protégée, obtenu par des compensations financières aux problèmes liés à la cohabitation homme/faune (dégâts), on est passé, grâce à la gestion cynégétique de la faune par les communautés, à un développement rural financé par la conservation de la faune. Le renversement est clair et souhaitable.

CONCLUSION

Dans la pratique des choses, il reste donc encore beaucoup d'étapes à franchir avant que des Zones villageoises d'Intérêt Cynégétiques réellement autonomes et indépendantes financièrement ne prennent corps. Les résistances au niveau institutionnel et privé ne manquent pas, et seule la démonstration de la capacité des populations locales à relever ce défi pourra faire évoluer les mentalités. Dans des contextes de tensions foncières particuliers, liés soit à une importante immigration humaine soit à une course de la production agricole, l'expérience de la mise en place des premières ZOVIC a été riche d'enseignements. Elle a montré que la gestion cynégétique villageoise recouvrait un ensemble d'enjeux variés.

Outre les besoins de formations importants et les classiques enjeux techniques (préservation de l'habitat, gestion de la faune, quotas d'abattages dont l'application reste parfois aléatoire en raison de la petite taille des zones délimitées, etc.), les ZOVIC ont ouvert la porte à d'autres questionnements. Questionnements internes à la communauté d'abord, dans son rapport à l'espace et au foncier. Questionnements quant au fonctionnement des structures locales de gestion et leur fusion avec le système politique coutumier local ensuite. Mais également

questionnement de l'univers administratif et privé de la chasse, dans sa réelle volonté à partager la rente avec les populations locales.

La gestion cynégétique villageoise doit donc être comprise comme un exercice de démocratie directe et comme la voie vers la gestion globale des terroirs villageois. Au-delà de l'aspect technique lié à la faune et à sa gestion durable, la réussite de ces expériences de ZOVIC devrait également annoncer la pratique d'une chasse plus sociale et plus équitable, où les populations locales participeraient d'avantage au partage du flux financier.

BIBLIOGRAPHIE

1. BASSET T.J. (2002). - Patrimoine et territoires de conservation dans le nord de la côte d'ivoire. In: Patrimonialiser la nature tropicale, dynamiques locales, enjeux internationaux, M.C. CORMIERSALEM, D. JUHE-BEAULATON, J. BOUTRAIS & B. ROUSSEL, eds. IRD, Collection Colloques et Séminaires, Paris: 323-342.
2. BORRINI G. (2002). - Mission d'appui à la formulation d'une stratégie de gestion participative de la périphérie du parc du W. Programme régional Parc du W-ECOPAS, FED, 7 ACP RPR 752, Rapport définitif, 57 p. + annexes.
3. BOULET H., MBITIKON R. & OUAMOUDJOU F. (2003). - Les zones cynégétiques villageoises ou l'utilisation durable de la faune sauvage par le tourisme cynégétique. Exemple de la RCA- projet ECOFAS-ZCV. Parc et Réserves, 58(1).
4. DUVAL E. (1985). - Un totalitarisme sans État. Essai d'anthropologie politique à partir d'un village Burkinabé. Le Harmattan, Collection Anthropologie, 182 p.
5. KLEITZ G. (2001). - Les zones périphériques du Parc du W (Bénin, Burkina Faso, Niger). Programme régional Parc du W-ECOPAS, FED, 7 ACP RPR 752, Rapport CIRAD-mvet, Rapport définitif, 38 p. + annexes.
6. LAMON A. (2004). - Gestion communautaire de la grande faune et aménagement des terroirs villageois en périphérie du Parc du W au Burkina Faso. Mémoire de fin d'étude, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, 82 p+ annexes.
7. MICHAUX J.F. (2002). - Aménagement du territoire villageois et gestion des relations population humaines /éléphants au Ranch de Gibier de Nazinga, Burkina Faso. Mémoire de fin d'étude, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, 87 p+ annexes.
8. VERMEULEN C. & MOREAU C. (2001). - Démographie, immigration et emploi dans le village gourounsi de Sia, périphérie Ouest du Ranch de Gibier de Nazinga. Rapports Internes de Nazinga. Projet de Valorisation Scientifique du Ranch de Gibier de Nazinga, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, 14 p.
9. VERMEULEN C. & OUEDRAOGO F. (2020). - La zone villageoise de chasse de Nsaka (Ranch de Mubinza, Luiza). Une expérience de gestion communautaire du petit gibier. ferme et Réserves, 58(2) : 32-44,